Collecter des témoignages ou récits de l'immigration : nouveaux fournisseurs, nouveaux usages, nouvelles compréhensions ?

Séminaire national du 26 avril 2012 à Bordeaux

Ce séminaire a été organisé par le Groupement d'intérêt scientifique « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » et la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, en partenariat avec le Réseau aquitain pour l'histoire et la mémoire de l'immigration et la Drac-Aquitaine.

La collecte de témoignages, de récits, d'archives orales contribue à raconter l'histoire de l'immigration en France. Cette collecte est un élément central dans les missions de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration depuis sa mission de préfiguration.La Cité nationale s'est associée au Gis *Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles* (Gis Ipapic) pour approfondir cette question avec leurs partenaires respectifs. Le Gis Ipapic mène un travail collectif de recherches et de réflexion critique au sein d'un réseau d'institutions patrimoniales (archives, musées, bibliothèques), de laboratoires de recherche, d'associations.

Le Réseau aquitain pour l'histoire et la mémoire de l'immigration (Rahmi) et les associations membres de son réseau ont conduit en partenariat étroit avec la Drac-Aquitaine, le Conseil régional d'Aquitaine et la Cité nationale un programme d' « archives orales » sur le thème de l'engagement auprès de quatre communautés : espagnole, marocaine, portugaise et sénégalaise.

À partir de cette expérience singulière et riche, la Cité nationale et le Gis Ipapic, en partenariat avec le Rahmi et la Drac-Aquitaine, ont organisé un séminaire national ayant pour objectifs :

- d'interroger cette expérience d'articulation entre une institution nationale et un réseau d'acteurs en région
- de clarifier ce que recouvrent les termes d' « archives orales », « récits » et « témoignages »
- de réfléchir plus largement au processus de patrimonialisation de la mémoire orale des communautés immigrées, notamment à partir du questionnement interculturel.

Contacts

Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Agnès Arquez-Roth

agnes.arquez-roth@histoire-immigration.fr

GIS Ipapic

Hélène Hatzfeld

helene.hatzfeld@culture.gouv.fr

Photo couverture

Loïc Le Loët, photo de l'exposition *Les anciens combattants marocains*

http://s393426941.siteweb-initial.fr

Mise en page

Claudio Broitman, Roxana Ploestan

claudiobroitman@gmail.com

SOMMAIRE

Ouverture du séminaire par Jean-Paul Godderidge, directeur régional des affaires culturelles d'Aquitaine. p.4

Présentation du partenariat du Gis Ipapic et de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration et des enjeux de ce séminaire par Agnès Arquez-Roth, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Hélène Hatzfeld, DREST/ministère de la Culture et de la Communication, directrice du GIS Ipapic, Ghislaine Glasson Deschaumes, Institut des sciences sociales du politique/CNRS, codirectrice du GIS Ipapic. p.5

Première partie p.11

Introduction inaugurale p.12
Le programme de collecte d'archives orales piloté par le Rahmi en Aquitaine par Manuel Dias, président du Rhami, les représentants des Archives départementales Lot-et-Garonne et de l'association O2 Radio.

Table ronde présentée et modérée par Hélène Hatzfeld p.16
Retour d'expériences du programme de la mémoire orale en Aquitaine avec les représentants du Conseil régional d'Aquitaine, de l'association Alifs, du Comité Sousa Mendès, de l'Association des retraités espagnols et européens de la Gironde, de l'Union des Tirailleurs Sénégalais de France, de Loïc Le Loët, photographe, de Jean-François Sibers, Chef du service des collections, de l'information et de la communication, Drac-Aquitaine et Recham Belkacem, historien.
Discutante : Laure Blévis, enseignante chercheure ISP/CNRS.

Deuxième partie p.34
Présentation par Ghislaine Glasson Deschaumes

Introduction inaugurale p.35
Les archives orales de l'immigration en Aquitaine : une voie d'entrée de l'interculturalité dans les politiques publiques.
Par Jean-François Sibers

Table ronde présentée et animée par Ghislaine Glasson Deschaumes p.39
« Autres acteurs, autres approches, autres usages ? », avec Louisa Zanoun, de Génériques, Xavier de la Selle, directeur du Rize, Piero Galloro, maitre de conférences de l'Université Metz-Nancy.
Discutantes : Corinne Jouys Barbelin, ministère de la Culture et de la Communication et Laure Blévis, enseignante cheurcheure ISP/CNRS.

Cahier photos : Loïc Le Loët p.59

Éléments de synthèse et conclusions du séminaire p.64
par Ghislaine Glasson Deschaumes

Liste des participants p.73

Ouverture

Jean-Paul Godderidge, directeur, Direction régionale des affaires culturelles (Drac) en Aquitaine

En qualité de directeur régional des affaires culturelles de la région Aquitaine, je suis très heureux d'accueillir aujourd'hui ce séminaire sur la collecte orale et l'interculturalité. Nous devons ce plaisir au travail de mémoire lancé par la Cité nationale de l'histoire de l'immigration en 2008, mis en œuvre dans toute la région par le Rahmi (Réseau aquitain pour l'histoire et la mémoire de l'immigration), et que nous avons accompagné régulièrement depuis cette date. La Drac s'est efforcée d'appuyer cette action et d'en faire l'objet des politiques culturelles des collectivités territoriales, à travers, notamment, la formation sur la collecte en partenariat avec les services d'archives départementaux, et en relation avec le conseil régional qui travaillait sur la cristallisation des pensions des anciens combattants indigènes. La Cité nationale de l'histoire de l'immigration (Cité) et les chercheurs sur les pratiques interculturelles ont donc souhaité réunir ce séminaire à Bordeaux pour tirer de cette expérience et d'autres des éléments de réflexion et de méthode.

Acteurs et témoins de l'expérience, membres du Rahmi et des associations maghrébines, espagnoles, portugaises, nous vous accueillons aujourd'hui avec émotion dans les mêmes lieux où se sont tenues des formations à la collecte ainsi que d'émouvants témoignages remis au consulat, aux Archives des cinq départements de la région et à la Cité. Cette expérience fut pour nous un laboratoire, nous l'avons présentée au Ministre de la Culture et de la Communication comme une voie d'intervention au titre de la « Culture pour chacun » en décembre 2010, et nous nous efforçons de lui donner droit de cité sur le portail numérique régional, la Banque Numérique du Savoir en Aquitaine (BNSA). La numérisation des données à l'échelle nationale ainsi que la mise à disposition au public des données numériques sur le patrimoine fut une expérience unique. En effet, l'immigration est un fait historique constitutif de notre société, de notre réalité sociale, culturelle et économique. L'intégrer comme telle, et avec ses différences ethnolinguistiques, dans la proposition culturelle des services d'archives, de bibliothèque, de médiathèque, dans les programmes éducatifs à visées artistique et culturelle, constitue un effort constant et une réflexion toujours renouvelée sur la méthode.

J'ai donc demandé aux services de la Drac non seulement d'accueillir ce séminaire, mais d'en faire un moment d'approfondissement de notre réflexion pour que la politique culturelle soit toujours mieux partagée, toujours plus près de la diversité du public et de ses attentes. Le Service des Collections, de l'Information et de la Communication (SCIC) de la Drac – c'est le service de la mémoire et de son traitement numérique – sera votre interlocuteur en mon nom toute la journée et par la suite. Je tiens à saluer le chef de ce service, Jean-François Sibers, et toute l'équipe pour leur engagement à la fois militant et citoyen, et extrêmement actif et pertinent sur ce dossier depuis de nombreuses années, et je vous souhaite à toutes et à tous une bonne journée de travail.

Présentation du partenariat de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration et du GIS Ipapic

Agnès Arquez-Roth, directrice Réseau et Partenariats, Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Je vais d'abord remercier Monsieur Godderidge de nous accueillir une nouvelle fois. Depuis presque trois ans, la Drac est devenue un lieu de rendez-vous régulier entre la Cité et ses partenaires, et elle nous ouvre toujours ses portes avec beaucoup de générosité. C'est également un plaisir de retrouver de nombreux partenaires avec qui nous avons conduit la collecte d'archives orales que nous avons nommé ensemble « recherche-action-formation ». Nous l'avons nommée ainsi car nous souhaitions que cette recherche soit appliquée au travers d'un projet concret. Dans le même temps, cette recherche a été l'occasion de former un bon nombre de bénévoles des associations, en tenant compte de toutes les exigences et contraintes qui sont celles d'un musée national comme la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

Je voudrais aussi vous présenter les excuses sincères de Jacques Toubon qui est très attaché à la Drac et de Luc Gruson qui est venu à la remise des témoignages de ce programme et qui en a été extrêmement touché. En effet, lors de cette visite et en écoutant la remise des témoignages dans la chapelle, nous avons réaffirmé notre conviction dans le projet de la Cité qui est, comme vous le savez, souvent discuté, et qui a fait l'objet de plusieurs polémiques. Je vous communique également les regrets de Laure Pitti, sociologue et Maître de conférence à Paris 8 qui a conduit ce programme d'un point de vue scientifique aux côtés de la Drac et des Archives départementales mais qui n'a pas pu être présente aujourd'hui.

Pour la Cité, ce séminaire est une nouveauté à plusieurs titres. D'une part, dans le cadre de l'animation du réseau des partenaires, qui est une mission inscrite dans le décret de création de la Cité, c'est le premier séminaire national thématique que nous organisons. Nous avions pour habitude, depuis l'ouverture de la Cité il y a cinq ans, d'organiser des rencontres régionales, des forums nationaux ou encore de réunir des groupes informels d'animation régionale. D'autre part, dans le cadre d'un partenariat qui nous lie au Groupement d'intérêt scientifique « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » (Gis Ipapic), ce séminaire innove puisqu'il offre l'occasion de prendre de la distance vis-à-vis de nos pratiques et de nos expériences et d'interroger encore le projet de la Cité avec un nouveau regard, celui des pratiques interculturelles. Je remercie Hélène Hatzfeld et Ghislaine Glasson Deschaumes de leur présence et de leur action au sein de ce séminaire.

Un dernier point pour synthétiser les attentes et les objectifs de ce séminaire pour la Cité : la mission de la Cité telle qu'elle est définie dans le décret est de « rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessibles les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France, notamment depuis le XIXème siècle, de contribuer à la reconnaissance des parcours d'intégration de populations immigrées dans la société française et de faire évoluer les regards

et les mentalités sur l'immigration en France ». Vous voyez donc que le décret est toujours d'actualité et qu'il est d'une grande ambition. Par ailleurs, sur le sujet plus particulier des « archives orales » – c'est ainsi que nous avons nommé les témoignages collectés mais beaucoup d'autres vocables sont utilisés– leur constitution et leur valorisation représentent un des axes majeurs du projet scientifique et culturel de la Cité.

Déjà, dans le projet scientifique et culturel, on pouvait lire : « Le musée devra donner la priorité à la collecte d'histoires individuelles et familiales afin de répondre à une demande – évidente – du public », et plus loin encore : « Le musée devra consacrer ses efforts à la constitution d'archives orales, à la collecte de la mémoire vivante, en collaboration avec les organismes et associations qui ont un contact de confiance et de proximité avec les populations ». Dans la rubrique « Recueil de la mémoire vivante », le rapport de la mission de préfiguration soulignait encore plus précisément la nature de ce travail : « travail de recueil et de témoignages sur les parcours de vie impliquant une concertation avec le réseau de partenaires de la Cité et la mise en place d'une méthode commune ». Tout cela pour dire que ce texte du projet scientifique et culturel, que nous sommes très souvent amenés à relire, est très précis sur la méthode qui détermine les choix faits en matière de constitution et de valorisation de ces archives. D'ailleurs, en 2008, une note a été présentée au conseil d'orientation de la Cité pour fixer ce cadre commun pour la constitution, la conservation et la valorisation de collections d'archives orales. C'est dans ce contexte que le programme de collecte de la mémoire orale en Aquitaine a été conçu. Il y a vraiment une continuité dans la pensée entre les deux textes, ce qui explique la volonté de mettre en œuvre de tels programmes sur le territoire. Celui-ci n'aurait jamais vu le jour sans les partenaires institutionnels : la Drac, le Conseil régional, les Archives départementales et bien sûr le Rahmi avec toutes les associations que ce réseau rassemble.

Suite à la réalisation de ce programme en Aquitaine, plusieurs interrogations perdurent. Tout d'abord, le programme d'archives orales a certes été pour nous exemplaire et important, et pourtant nous nous demandons quelle suite lui donner, en termes d'accompagnement. En effet nous n'avons plus les moyens de proposer ce type d'accompagnement scientifique, il va falloir par conséquent être créatif et trouver d'autres articulations ou partenariats pour que cette mission soit conduite dans les territoires, en articulation avec la Cité, mais sous de nouvelles modalités. Par ailleurs même si nous avons pensé à la question de la valorisation dès le premier jour de nos rencontres ici, nous nous apercevons que sa valorisation au sein de la Cité est multiple, dans les collections du patrimoine, dans les collections de la médiathèque, dans les expositions permanente ou temporaires ou encore dans la programmation. Comment la valorisation de ces témoignages est elle abordée dans les autres régions ? La Cité, en tant qu'institution nationale, témoigne de son souci de pouvoir répondre à ces demandes sur l'ensemble des territoires. Au sein du Palais de la Porte Dorée il existe un espace particulièrement symbolique pour la valorisation de ces témoignages, que nous avons appelé la « Galerie des dons », qui fait partie de l'exposition permanente *Repères* et qui retrace justement

des histoires individuelles au travers d'objets. Mais contrairement à ce que son nom indique – Galerie des « dons » – il s'agit davantage pour l'instant de dépôts que de dons. Concernant l'exposition permanente *Repères*, notre souhait était de montrer comment l'histoire de l'immigration s'inscrit dans l'histoire de France. Mais nous nous apercevons que ce lien n'est pas si explicite pour le public. Nous sommes donc en train de travailler non pas à la refonte mais à l'évolution de l'exposition permanente et nous voudrions tenir compte dans les réflexions de ce séminaire, des possibles valorisations de témoignages dans ce cadre.

L'exposition *Repères* retrace l'histoire de l'immigration en France depuis le début du XIXème siècle. Il ne s'agit pas d'écrire une histoire de l'immigration qui s'enferme sur elle-même mais plutôt de l'inscrire dans les territoires et dans l'histoire de France plus généralement.

Trois axes d'orientation majeurs sont présents à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Nous sommes à la fois un « musée d'histoire », un « musée de société » puisque nous posons des questions qui animent les débats contemporains, et un « musée d'art » car nous avons choisi de développer une collection d'art contemporain, qui par sa dimension symbolique peut aussi amener le public à s'interroger et à être bousculé dans ses représentations. Notre objectif est de faire changer les regards sur l'immigration et sur les populations immigrées. On peut même ajouter un quatrième axe qui est la coproduction avec le réseau dans des expositions temporaires.

À ce sujet, le dernier conseil d'orientation de la Cité vient de valider un certain nombre de grandes thématiques pour les années à venir, dont notamment deux thématiques importantes pour les réseaux en régions : d'une part celle des frontières, d'autre part celle des migrations italiennes. Notre souhait est d'inventer un nouveau mode d'organisation du commissariat d'exposition temporaire qui nous permette d'avoir une meilleure collaboration avec les régions. Par exemple, nous allons réunir un séminaire commun aux services musée et réseau de la Cité avec les musées d'histoire en régions pour faire en sorte que les musées d'histoire en région – et de ce point de vue le musée d'Aquitaine a été précurseur – inscrivent dans leurs expositions permanentes ou temporaire l'histoire de l'immigration. Certaines de ces institutions ont des initiatives sur ces thèmes depuis longtemps comme le musée dauphinois et il s'agira de les valoriser également au sein de la Cité. Ce séminaire commence fin mai, et sera très attentif à la question des collectes d'archives orales puisque c'est l'un des sujets avec la place de l'art contemporain dans les musées traitant de l'immigration, qui a été retenu par les participants.

En conclusion, il faut dire que la Cité est un objet complexe, qui a quatre tutelles : le ministère de la Culture – son tuteur principal –, le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Recherche et le ministère chargé de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté. Ce n'est pas toujours facile et l'on s'aperçoit que l'interculturalité commence déjà dans cette collaboration institutionnelle inédite. La Cité est par ailleurs un objet interdisciplinaire, et là aussi l'interculturalité professionnelle cette fois-ci, est en jeu. En effet, il faut parvenir à faire collaborer

des conservateurs avec des programmateurs de spectacles, des enseignants ou encore avec les partenaires du réseau pour qui les enjeux sont plus politiques voire militants. De même, la dichotomie, dont on voudrait qu'elle soit plutôt une articulation, entre un réseau de partenaires et un lieu symbolique comme le Palais de la Porte Dorée, est une gageure et un enjeu important. Enfin, le contexte dans lequel se forment les projets de la Cité est lui-même complexe puisque faire de l'histoire suppose de prendre de la distance alors même que notre statut de « musée de société » nécessite une attention particulière à l'actualité, sans pour autant être en réaction à cette dernière. Enfin, la dimension sensible, symbolique de notre travail ouvre la porte à toute la complexité des représentations.

En somme, la Cité par le choix d'un mode collaboratif dans la construction de son projet et la conduite de ses programmes d'activités aujourd'hui donne une place importante au questionnement issu d'approches et regards variés que j'espère retrouver dans nos débats aujourd'hui. Cette journée s'inscrit dans la continuité directe de la mission de préfiguration sur le mode coopératif des projets de la Cité ainsi que de son projet scientifique et culturel.

Hélène Hatzfeld, ministère de la Culture et de la Communication, directrice du GIS Ipapic

Je voudrais d'abord remercier Monsieur Godderidge pour son accueil dans ces très beaux lieux, que je ne connaissais pas, au cœur de Bordeaux et de l'Aquitaine. Cette invitation va nous permettre de réfléchir à la complexité de nos sociétés contemporaines et à la façon dont nous pouvons nous situer par rapport à cette complexité. Je suis ici à un double titre. D'une part, je suis chercheure au sein du secrétariat général du ministère de la Culture, plus précisément du département Recherche, Enseignement Supérieur et Technologie. D'autre part, je suis directrice du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) appelé « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles », que je représente ici avec Ghislaine Glasson Deschaumes.

L'intérêt que le ministère de la Culture porte aux questions interculturelles part d'une idée assez ancienne selon laquelle la culture n'est pas simplement l'art. Pour qu'il y ait une démocratisation des pratiques culturelles, il faut bien prendre en compte la société telle qu'elle est aujourd'hui dans un monde en pleine transformation. Par rapport à ce que disait Monsieur Godderidge, c'est bien l'articulation entre les pratiques culturelles et la complexité des sociétés contemporaines qui peu à peu a été prise en compte au ministère de la Culture, au travers de recherches sur les sociétés telles qu'elles vivent et sur toute une série de pratiques : pratiques de lecture, pratiques artistiques, etc.

Le déclencheur de la prise en compte de la dimension interculturelle a été l'année 2008, « Année européenne du dialogue interculturel ». Arrivée au ministère à ce moment-là, j'ai initié un groupe de travail qui s'est intitulé « Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales », c'est-à-dire les musées, les archives, les bibliothèques, auxquels s'ajoutent aussi les services patrimoniaux des collectivités locales. Ce groupe de travail avait un double but : d'une part de favoriser des recherches sur les pratiques interculturelles, et d'autre part de faire en sorte que les institutions dépendant du ministère de la Culture puissent mieux prendre en compte dans leurs pratiques la complexité des sociétés contemporaines et donc transformer leurs

représentations et leur rapport à ces sociétés dans leur métier. Le Gis est une formalisation de ce groupe de travail.

Nous avons abordé plusieurs questions. D'abord nous nous sommes demandés comment collecter et que collecter : comment sont collectés les fonds pour les musées et les bibliothèques ? Qu'est-ce qui est choisi et au nom de quoi ? Quelles sont les normes qui ont déterminé les classements ? Le deuxième axe de notre réflexion concerne ce qui est mis à disposition et en exposition, ce qui est montré, ce qui est caché, oublié, effacé, ce que l'on traduit, et comment cela est fait – dans les murs, hors les murs… Le troisième axe concerne les acteurs, et pas simplement les professionnels mais aussi la société civile, les associations, les habitants. Comment eux-mêmes font-ils patrimoine, font-ils témoignage, apportent-ils une connaissance de notre société. Enfin, la question du territoire forme un axe important de nos recherches : toute institution est dans un territoire, que ce soit un territoire local comme l'Aquitaine, ou plus vaste, régional, frontalier, transfrontalier, européen, international. Ce qui nous intéresse, c'est la façon dont les frontières bougent ; nous pouvons ainsi mener une action partagée.

Pour terminer, notre groupement d'intérêt scientifique est très hétérogène. D'une part, il comporte des représentants de différentes directions, locales ou nationales, du ministère de la Culture au niveau des musées, des archives, des bibliothèques. D'autre part, il comprend des laboratoires de recherche en nombre important ainsi que des associations. Notre GIS compte actuellement une quarantaine de membres et couvre diverses régions.

Encore un mot sur l'importance de la notion d'interculturalité. Le ministère se demande comment travailler en gardant bien à l'esprit le fait que la culture n'est pas unique et que l'on ne s'adresse pas à une population entendue comme une abstraction, mais qu'il faut prendre en compte la pluralité sociale, culturelle, linguistique. D'autre part, nous ne pensons pas que la culture soit universelle et qu'il suffise de reconnaître une seule forme de diversité (« l'immigration ») ; pour aller au-delà d'une sorte d'universalisme affirmé et d'une simple reconnaissance de la diversité, le mot « interculturel », qui est reconnu au ministère, nous a semblé être un outil de pensée et de questionnements pertinent.

Ghislaine Glasson Deschaumes, chercheuse à l'Institut des Sciences sociales et Politiques (CNRS) et à l'université de Paris-Ouest Nanterre, co-directrice du Gis Ipapic

Je voudrais nous amener vers le cœur de la réflexion collective que nous souhaitons avoir. Le terme « interculturel » est peu familier en France. Des institutions internationales l'ont introduit pour tenter de recoudre ce qui devait l'être après la chute du Mur de Berlin, après la première guerre du Golfe, ou encore après 2001. Cependant, nous nous sommes rendu compte, au moment de l'Année européenne du dialogue interculturel, en 2008, que, si nous parvenions à nous démarquer de ce discours ambiant, c'est-à-dire à dépasser le « choc des civilisations » d'un côté, et de l'autre, une approche qui considérerait l'interculturel comme une sorte de compétence nécessaire au bon fonctionnement du commerce international, nous pouvions nous servir de ce terme comme d'un levier pour questionner les pratiques culturelles en France.

Au fond, l'interculturel n'est pas une donnée, quelque chose qui existe.

Au contraire, nous le proposons comme un outil perfectible, comme un horizon qui tient beaucoup au processus de démocratisation, mais aussi à des processus de traduction, et pas seulement entre nos langues, mais aussi entre nos modes de représentation, entre nos imaginaires. La pluralité culturelle du monde contemporain nous invite à nous comprendre, et cela nécessite le développement de nouvelles pratiques. En effet, parler de traduction suppose de changer sa perspective, d'essayer de comprendre ce que dit l'autre et de comprendre que parfois, dans ce que dit l'autre, il y a des incompatibilités et des résistances qu'il n'est pas nécessairement possible de traduire. Il faut donc réussir à penser et à négocier les différences.

Certes, raconter l'histoire de l'immigration reflète cette ambition de mettre en commun l'histoire, mais aussi de mieux comprendre comment cette histoire nous tisse en tant qu'individus et en tant que société. Dans l'approche du Groupement d'intérêt scientifique, une approche que nous partageons avec la Cité, il y a bien cette idée qu'aujourd'hui le patrimoine ne peut plus être porteur d'une identité fermée et construite une fois pour toutes. Il y a actuellement beaucoup de responsables d'archives ou de musées qui insistent sur cette idée qu'on pense toujours le patrimoine par rapport à un présent. De ce point de vue, la collecte de témoignages et de récits de l'immigration est passionnante, car elle nous inscrit dans le présent pour penser l'histoire, mais aussi pour penser ce qui fait patrimoine à partir de cette histoire. À partir de cette inscription dans le présent, qui nous oblige véritablement à la prise en compte de la pluralité, il nous faut essayer de voir comment les nouveaux acteurs qui émergent dans la collecte des récits et des témoignages oraux, dans les processus portés par des communautés patrimoniales, produisent du sens et du patrimoine, mais cette fois à partir de la base et non plus du sommet. Comment des lecteurs dans les bibliothèques contribuent-ils à enrichir des fonds, voire à construire des collections grâce à leur demande ? Ces nouveaux acteurs sont multiples. Cependant, en ce qui nous concerne aujourd'hui, nous voulons nous arrêter sur le rôle de ces nouveaux fournisseurs d'archives que sont les associations, sur la manière dont elles s'articulent avec les nouvelles fonctions que se sont données certaines institutions patrimoniales, notamment les centres d'archives départementales (Mayotte, Bouches-du-Rhône), mais aussi les bibliothèques. Il faut enfin ajouter à la liste des acteurs les chercheurs qui collectent eux-mêmes des témoignages. La production de patrimoine comporte alors à la fois une dimension intellectuelle, une dimension institutionnelle et une dimension sociale.

Il y a donc de nouveaux acteurs et de nouveaux usages de leur production. Ces collectes qui sont menées un peu partout sur le territoire français développent-elles des méthodes communes ? Y a-t-il une multitude de méthodes et que nous disent ces méthodes en termes interculturels ? Permettent-elles de prendre en compte la diversité des paroles, des parcours, des imaginaires et des représentations ? Ont-elles suffisamment en commun pour pouvoir constituer des fonds d'archives ? Cette question importe dès lors qu'il s'agit de constituer des corpus. Il faut aussi se demander pourquoi on collecte. Pourquoi, pour faire quoi et pour qui ? La question de la place n'est pas seulement la question du statut dans les collections (comment cela va être versé à la Cité, au fonds des archives départementales ou autre), c'est plus

largement aussi la question de la mise à disposition, de l'intérêt que cela représente pour les chercheurs et pour les citoyens.

Ma dernière proposition thématique concerne les nouvelles compréhensions. Le fait que de nouveaux acteurs investissent la collecte de témoignages oraux, construisent une pluralité de récits de l'immigration, entraîne-t-il de nouvelles compréhensions de l'histoire de l'immigration ? Comment l'immigration fait-elle patrimoine ? Il y a là un faisceau de questions dans lequel il faut réintroduire la question du territoire, celle des frontières, celle de la langue, celle de la perspective historique et du public. Par exemple, les jeunes générations ont-elles aujourd'hui les outils nécessaires pour appréhender les récits qui sont faits ? Que faudrait-il faire pour que les nouveaux fournisseurs d'archives et de témoignages fassent société ? C'est pour nous la question fondamentale.

Première partie

Nous avons pris le parti de consacrer la matinée à travailler sur le programme de mémoire orale en Aquitaine par le biais d'une discussion collective, et de réfléchir cet après-midi à partir d'autres expériences de récits et de témoignages oraux de l'immigration, en se penchant sur trois études de cas qui nous permettront d'appréhender la circulation de l'information, mais aussi plus largement la question des fournisseurs. Je salue enfin nos deux discutantes : d'une part Laure Blévis, enseignante-chercheure à l'ISP et maître de conférences à l'université de Paris X-Nanterre et, d'autre part, Corinne Jouys Barbelin, du ministère de la Culture, qui vont aborder plus en détail ces sujets.

Introduction inaugurale : Le programme de collecte d'archives orales, piloté par le Rahmi

Manuel Dias, président du Rahmi, membre du conseil d'orientation et d'administration de la Cité

Au nom du Rahmi, je voudrais remercier Jean-Paul Godderidge de son accueil, de son soutien, et de l'engagement des services de la Drac. Cette démarche n'aurait pas été possible sans un engagement formel et puissant à la fois de la Drac, des Archives, du Conseil régional d'Aquitaine et sans, bien sûr, le travail immense que nous avons réalisé avec la Cité. Je voudrais aussi remercier Agnès Arquez-Roth de sa présence, de même qu'Hélène Hatzfeld du ministère de la Culture, ainsi que l'ensemble des responsables des Archives départementales. Je voudrais saluer parmi nous la directrice des Archives de la ville de Bordeaux, le responsable culturel d'Aquitaine, et l'ensemble des associations de professionnels qui sont le pivot même de ce projet. Sans le travail qui a été accompli depuis une quinzaine d'années par ces associations, nous n'aurions jamais réussi cette opération. Au début, nous nous sommes posés la question de faire un travail purement universitaire, et puis nous avons fait le choix, après un an de réflexion, de faire « des gens » les acteurs et de faire « des associations », les pivots de ce projet.

Je vais essayer de vous dire en deux mots ce qu'est le Rahmi, quelle est son histoire et quel processus a conduit à ces programmes de collecte de la mémoire. Le Réseau aquitain pour l'histoire et la mémoire de l'immigration a été créé début 2005 sur la forme d'un comité régional sur l'histoire et la mémoire de l'immigration, suite à l'arrivée à Bordeaux de Jacques Toubon, qui était à l'époque président de la mission de préfiguration de la Cité. Bien avant cette structure, il y avait déjà eu un travail énorme dans ces départements, avec les Archives départementales et en lien avec l'association Génériques. Le comité a été constitué entre autres par Michel Bonnamy, qui était chargé de mission à la Drac, et moi-même, afin de préfigurer ce qui pourrait être une antenne de la Cité en Aquitaine.

En novembre 2004, une rencontre inter-régionale a été organisée avec la Cité à Bordeaux et a permis de publier un répertoire régional des acteurs. Nous avons découvert à cette occasion qu'il y avait une grande richesse d'activités et de projets dans ce domaine, portés essentiellement par des associations relayées soit par les services de l'État, soit par des collectivités territoriales. En septembre 2005, nous avons organisé à Bordeaux une manifestation en hommage à Philippe Dewitte, historien et président du conseil scientifique de la Cité et qui avait fourni un travail important sur la présence des Africains à Bordeaux. En décembre de la même année, nous avons organisé la deuxième rencontre régionale sur l'histoire et la mémoire de l'immigration sur le thème « Quartiers, politiques de la ville ». En novembre 2006, nous avons organisé en Lot-et-Garonne la troisième rencontre régionale sur un aspect que nous avions considéré à l'époque comme prioritaire, à savoir la dimension pédagogique et éducative concernant l'histoire et la mémoire. Cette rencontre a réuni l'inspection de l'Académie de Lot-et-Garonne et l'ensemble des associations.

À ce propos, je voudrais saluer ici la revue *Ancrages*, qui conduit depuis plusieurs années un travail important de collecte mais également un travail pédagogique avec une quinzaine d'établissements scolaires dans les départements du Lot-et-Garonne. Ces projets sont construits autour de la problématique « histoire de l'immigration et pédagogie ».

En janvier 2007, la constitution officielle du Rahmi a été scellée au musée d'art contemporain de Bordeaux (CAPAC). Cette rencontre pour la constitution du Rahmi a été voulue par les services de l'État, soutenue par le Conseil général de la Gironde et appuyée vivement par la ville de Bordeaux. Courant 2007, nous avons signé une convention de partenariat avec la Cité qui a déterminé les conditions de notre partenariat entre un réseau régional et un musée national. En septembre 2007, nous avons lancé une première opération, actuellement en place, intitulée « Les chantiers de la mémoire » pour valoriser et promouvoir l'ensemble des acteurs qui travaillent sur cette question. Début 2008 nous avons lancé, en partenariat avec le musée d'Aquitaine et France 3 Aquitaine, l'opération « Mémoires en images » : un cycle de films avec des invités qui présentent tout notre travail autour de l'image et de la mémoire. Courant 2008, nous avons organisé une nouvelle rencontre régionale à Mourenx sur le thème « Mémoire de l'immigration ». Selon nous, puisqu'il y a un lien fort entre immigration et monde du travail, une partie de cette mémoire est dans les entreprises. Le travail avec le monde de l'entreprise est donc très important. Cette rencontre a permis de travailler sur la mémoire de la ville de Mourenx en même temps que sur la mémoire d'un territoire industriel. En juillet 2008, une nouvelle rencontre régionale du réseau avec la Cité a lancé le programme de collecte de la mémoire orale en Aquitaine. En 2009, nous avons organisé une nouvelle rencontre régionale sur le thème « Mémoire de l'immigration et mémoire des associations ». En effet, en travaillant sur cette question, nous nous sommes rendu compte que la mémoire de l'immigration a été portée dès le départ et en grande partie par le monde associatif. En 2010, une nouvelle rencontre sur la « mémoire de l'immigration et l'histoire des droits sociaux » a été organisée à Lormont, avec le musée national de la Sécurité Sociale. Depuis 2008, le Rahmi a fourni avec l'ensemble de ces associations un travail important, un travail pédagogique. Cela se passe dans les établissements scolaires où nous travaillons avec les enseignants, les parents et les élèves, ce qui est décisif car faire la transmission de la mémoire suppose de faire de la pédagogie. Voilà pour les quelques jalons historiques de notre modeste travail en Aquitaine, mené par les associations, relayé par les services de l'Etat, soutenu par les collectivités territoriales et les acteurs culturels. J'en profite pour saluer le musée d'Aquitaine, le musée de l'Assurance Maladie, le musée de Pau et l'ensemble des services d'Archives en la matière.

Dès le départ, nous avons considéré que le travail de collecte de la mémoire était déterminant parce qu'il y avait eu au préalable un travail immense et permanent conduit par des associations sur cette question. L'Association des retraités espagnols et l'amicale des anciens Guerilleros travaillent là-dessus depuis quinze ans. Le programme de la collecte de la mémoire orale n'est pas sorti d'un chapeau, c'est la suite logique d'un travail énorme conduit pas ces associations auxquelles il faut ajouter l'Union des anciens tirailleurs sénégalais. Sur la question des tirailleurs sénégalais, un certain nombre de travaux, de rencontres, de pièces de théâtre sur les tirailleurs

et sur les anciens combattants marocains à Bordeaux avait été mené par le Comité Sousa Mendes. J'ai participé à une rencontre tendue au Goethe Institut à Bordeaux, en étroite collaboration avec la Cité , lors de laquelle se confrontaient deux hypothèses : soit on confie les témoignages à des historiens, c'est-à-dire que l'on délègue, soit on travaille avec les associations, et cela suppose des négociations. Travailler avec les associations fait d'elles des acteurs non pas marginaux mais bel et bien centraux du programme, et cela n'allait pas de soi pour tout le monde. Beaucoup arguaient du fait que les associations n'étaient pas suffisamment objectives et qu'elles n'avaient pas assez de recul – alors que sans les contacts, la confiance, sans les relations étroites entre les associations et les immigrés, jamais ceux-ci n'auraient ouvert leurs portes. C'est la confiance, la complicité, la solidarité entre les associations et les autres acteurs qui ont été la clef de voûte du programme. L'ensemble des associations nous a permis premièrement d'avoir un contact et une relation de confiance avec les personnes, deuxièmement de constituer un vrai réseau, et troisièmement de sceller un contrat d'objectifs avec la Cité, les historiens et les acteurs institutionnels de la région. Nous avons également regroupé plusieurs associations pour fonder l'association Unis-Cité Jeunes volontaires. C'est cet ensemble d'acteurs qui a permis la réussite du programme. Les principaux partenaires du programme en Aquitaine ont été la Cité, la Drac-Aquitaine, le Conseil Régional, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJS) et les Archives départementales. C'est bien dans cette articulation partenariale, entre associations, par les institutions et via un réseau, que nous avons bâti notre programme. Il a été lancé début 2008 par la mise en place d'un comité de pilotage régional dans lequel l'ensemble des partenaires avait sa place.

Nous avons ensemble sous la direction scientifique de Laure Pitti[1], missionnée par la Cité, formé une équipe de vingt-sept personnes, défini une thématique et élaboré des outils.

La thématique que nous avons retenue est celle de l'engagement. L'engagement des étrangers dans la société française, l'engagement dans la guerre (les tirailleurs sénégalais, les anciens combattants marocains, et les Espagnols dans la résistance). Il s'agit de la place des immigrés dans la société française, qu'on a souvent d'ailleurs tendance à occulter. Lors de la seconde guerre mondiale, 2,5 % des Français se sont engagés dans la résistance contre 7 % des étrangers vivant en France (11 % des Espagnols). Les étrangers n'ont pas été en reste lorsqu'il s'est agi de défendre le territoire et certaines valeurs.

Le programme a permis un dialogue permanent et parfois conflictuel entre le projet des associations, la démarche des institutions et parfois celle des universitaires. Après le travail de réflexion entre les acteurs, il y a eu la négociation avec les financeurs et les partenaires. Ensuite nous avons constitué le comité de pilotage que nous avons réuni deux à trois fois par an, puis la constitution de la liste des personnes interviewées. Il a fallu ensuite contacter les personnes (via les associations) et former les 27 enquêteurs, se mettre d'accord sur une méthode. Enfin, nous avons travaillé sur le choix des supports, nous avons dû nous accorder sur la valorisation. Tout

[1] Laure Pitti, maître de conférences à Paris 8 et chercheure au CRESSPA, en contrat avec la Cité pour toute la période du programme de collecte de la mémoire orale en Aquitaine

cela représente quatre ans d'engagement des associations, des institutions mais également des professionnels. Sans cette alchimie, sans cette complémentarité, sans cette volonté des uns et des autres d'agir ensemble, nous n'aurions pas pu dépasser les tensions légitimes qui sont apparues entre nous. Il a fallu entendre nos différences, et c'est dans la différence que nous avons construit notre projet.

Je voudrais conclure en disant que cette opération, outre l'engagement des uns et des autres qui n'a pas été chiffré, a coûté 120 000 euros. En effet, on ne peut mener à bien un tel travail sans y mettre les moyens. Les institutions, certains marchés et les historiens exigeaient de sortir d'une logique artisanale. Nous avons été conséquents. Enfin, nous n'avons pas fait ce travail pour nous, nous l'avons fait pour les générations futures. L'enjeu était de s'inscrire dans l'histoire et de construire les bases de la transmission entre les générations. Et je peux le dire, au nom des associations, nous sommes fiers du travail que nous avons fait, surtout pour ceux qui avaient été effacés de l'histoire. Le fait de rendre justice en mettant en lumière ces hommes et ces femmes, c'est montrer que la France est un pays pluriel. Et c'est en cette France-là que nous croyons. Il faut que la France accepte sa pluralité et sa complexité, et surtout qu'elle en soit fière.

Table ronde « Retour d'expériences du programme de la mémoire orale en Aquitaine », présentée et modérée par Hélène Hatzfeld

Hélène Hatzfeld

Cette première table ronde s'intitule « Retour d'expériences du programme de la mémoire orale en Aquitaine ». Il s'agit de faire le point sur les apports et sur la démarche de cette expérience. Cet après-midi, nous la mettrons en perspective avec d'autres. Nous l'avons vu, c'est une expérience tout à fait originale, voire improbable dans sa démarche, qui est spécifique à la région Aquitaine. Manuel Dias a montré que, bien qu'il y ait eu des visions différentes entre les différents acteurs, vous êtes parvenus à construire ce que l'on peut appeler une sorte de patrimoine commun. À partir de là, il me semble que l'objectif de la table ronde pourrait être d'aborder trois points.

Premièrement, il faudrait clarifier dans cette expérience ce qui a été partagé et ce qui a pu faire difficulté. Peut-être faudrait-il faire un premier tour de table parmi les personnes qui ont participé à ce recueil pour savoir quels mots vous avez utilisés, et dans quel contexte. Éventuellement, puisque vous vous êtes exprimés dans plusieurs langues, quels problèmes cela a-t-il posé d'utiliser tel ou tel mot aux résonances différentes. Par exemple, le mot « archive orale » est loin d'être évident : il veut donner de la noblesse aux recueils de témoignage mais il n'est pas du tout évident que ces archives aient le même statut que les archives écrites.

Deuxièmement, il faudrait se pencher sur la question de la parole, de sa transmission et de sa conservation. Il est question de conserver, mais sous quelle forme ? Orale, écrite ? Est-ce que cela change quelque chose de transcrire ? Il faut tenir compte du problème des langues : comment traduire – et faut-il le faire ? Nous pourrions aussi aborder la question des sentiments, car recueillir des témoignages aussi sensibles pose le problème de l'indicible. Cela peut-il être transmis et conservé ?

Troisièmement, j'aimerais qu'on discute de la question des enjeux. Il s'agit de conserver, de transmettre, mais pour qui, pour quoi ? Quelle signification donner à cette grande demande de mémoire qui existe aujourd'hui ? Qu'est-ce que cela change dans les représentations des hommes et des femmes qui vivent en France ? L'enjeu est donc celui de la reconnaissance de la pluralité, mais au-delà, de la reconnaissance d'une société qui aurait la capacité d'exprimer un droit de cité, et pas simplement un droit de citoyenneté conditionné par l'accès (limité) à la nationalité.

J'aimerais que l'on entende la parole singulière de chacun mais en même temps que nous essayions d'avoir un véritable dialogue entre les personnes qui sont venues réfléchir à ce qui fait patrimoine, et ainsi que la parole puisse circuler afin que nous évitions, comme cela se produit dans certaines tables-rondes, une succession de prises de paroles qui inhibent le débat. Autour de la table se trouvent des représentants du Comité Sousa-Mendes, de l'Association des

retraités espagnols et européens de la Gironde, de l'Association Alifs[2], d'O2 Radio, ainsi que Loïc Le Loët, photographe, et Jean-François Sibers pour la Drac-Aquitaine. Je propose dans un premier temps que l'on s'intéresse à la question des mots qui ont été employés et des problèmes qui s'en sont suivis.

Loïc Le Loët, photographe

Je connais les anciens combattants marocains depuis 1999, date à laquelle j'ai commencé à les photographier et à recueillir leurs témoignages. Au départ, quand on prenait rendez-vous avec eux, on leur disait qu'on voulait leur parler de ce qui s'était passé quand ils ont été recrutés. On les a fait parler de leur engagement, de leur vie d'avant la vie militaire. Ensuite, on les a fait parler de leur désengagement et on leur a demandé pour quelles raisons ils se sont retrouvés à Bordeaux. C'était notre principal questionnement.

Raymond Arnaud, Rahmi

Je suis intervenu dans le Comité Sousa-Mendes pour des entretiens avec des immigrés portugais. Nous faisions un travail de préparation par le biais de séminaires animés par la Cité (Laure Pitti et Agnès Arquez-Roth) qui se sont tenus à la Drac, et au cours desquels les divers intervenants ont pu échanger et préparer une grille d'entretiens et une méthode. Ces séances de formation et d'échange ont été très profitables. Je suis allé auprès des immigrés portugais et j'ai fait environ treize entretiens, enregistrés à l'aide d'un micro. Leur durée et leur contenu variaient selon les personnes, selon qu'elles étaient arrivées en France depuis longtemps ou non ; ils duraient entre trente minutes et une heure. Ensuite, ces entretiens ont été mis en forme par O2 Radio.

Abdelah Ahabchane, directeur d'O2 Radio

La question des mots est importante car la notion d'archive orale est très abstraite pour beaucoup de gens. Quand nous allions à la rencontre des gens avec le papier qui expliquait notre programme, nous nous heurtions à des problèmes de compréhension, notamment causés par la différence des langues. Il fallait bien sûr employer des mots simples, des phrases plutôt que des concepts pour parvenir à établir le contact. Nous avons expliqué qu'il y a des générations qui ont besoin d'avoir une idée de ce qui s'est passé il y a des années de cela ; que nous étions là pour reconnaître la contribution des immigrés dans la société française, et qu'il n'était pas question que personne n'en parle. Mais outre la reconnaissance, l'enjeu était aussi d'écouter ce qui est pour ces personnes une revendication, une réclamation de droits.

[2] Alifs : *Association* du Lien Interculturel Familial et Social

Edouardo Bernad, président de l'Association des retraités espagnols et européens de la Gironde

L'Association des retraités espagnols et européens de la Gironde a été créée en 1978 par des Espagnols qui s'étaient engagés dans la Résistance. Je pense que les questions que nous nous posons ici ne peuvent pas trouver de réponse complète si l'on reste dans le champ universitaire et scientifique. Si l'on ne tient pas compte de la charge humaine qu'il y a derrière l'histoire, elle reste très difficile à comprendre, et à mettre en lien avec le présent. Je suis le fils d'un immigré d'Espagne, qui vivait dans une famille aisée. Sa vie a volé en éclats après le coup d'État. Je suis arrivé en France après avoir connu trois ans d'horreur. La mort m'avait regardé dans les yeux de multiples fois. En France, j'ai habité dans une commune qui me paraissait être un paradis. Je ne suis pas passé par les camps, ma famille non plus. Mon père nous a rejoint et il s'est engagé dans la résistance. À l'automne 1941, nous avons caché un brigadiste parisien qui avait la Gestapo à ses trousses. Cela ne figure dans aucun document. J'ai vécu avec des gens qui ont été trahis, oubliés. Il m'a semblé qu'il fallait quand même qu'un jour tout cela se sache, parce qu'ils font partie de l'histoire de la France, ils font partie de ce pays. J'ai connu cette histoire de la Résistance parce que mon père était dedans, mais je ne devais rien dire : si j'avais dit quoi que ce soit à un de mes copains d'école, nous aurions été perdus.

Nous avons commencé un travail de mémoire en 2004. Au début, nous avons rencontré une opposition énorme dans tous les milieux, notamment de la part de l'Institut Cervantès. La directrice était une franquiste convaincue. Le Conseil Régional ne comprenait pas notre demande et avait d'autres priorités, alors qu'on apportait tout sur un plateau : on avait déjà notre programme, nos conférenciers, nos expositions, etc. C'est grâce à mes relations personnelles avec Daniel Gonzalez que nous sommes parvenus, avec le Musée d'Aquitaine, à déclencher l'opération. Les visites-entretiens se sont déroulés en français.

Hélène Hatzfeld

Je pense qu'il faut distinguer deux choses : la façon dont on s'adresse aux gens dans le recueil de mémoire, et la finalité de cette démarche. J'entends aussi qu'il y a des obstacles extrêmement profonds au recueil des témoignages, parce que certaines personnes veulent effacer de leur mémoire des moments douloureux, et parce qu'elles souffrent du manque de reconnaissance de ces faits par la société. L'absence de reconnaissance politique implique qu'il n'y a rien d'évident dans le recueil de témoignages.

Jean-François Sibers, Drac-Aquitaine

Dans cette expérience, il y a une relation très forte qui apparaît entre les conditions de la collecte et les enjeux. Le travail que nous avons fait avec la Drac et avec les services d'archives départementaux, a d'abord consisté à mettre la collecte « aux normes » de la région de telle façon qu'elle soit techniquement bien faite, qu'elle soit bien écrite, et qu'elle soit réutilisable – techniquement (c'est-à-dire audible) et juridiquement. Le service départemental des archives de Dordogne a dépêché une formatrice, qui elle-même s'occupe des archives orales en Dordogne, et qui a livré le savoir-faire du métier, en lien avec Laure Pitti, à l'occasion d'une formation qui a concerné tous les collecteurs.

Lorsqu'on adopte une démarche comme celle-là, il faut garder à l'esprit le fait qu'elle n'est pas seulement technique, scientifique, puisqu'on sait que la collecte sera utilisée et rendue publique. Les personnes qui enquêtent et qui sont enquêtées savent très bien que la collecte sera utilisée, à tel point qu'ils signent des décharges autorisant la publication et la réutilisation (sur Internet notamment), ce qui n'est pas anodin. La totalité de la chaîne de production, du collecteur au collecté et à l'archiviste est explicite depuis le début. Dans la mesure où nous fixons les conditions mêmes de la collecte, nous en conditionnons les enjeux à partir desquels nous fixons la méthode. Depuis le premier jour, l'ensemble des gens collectés sait à quoi vont servir les collectes. C'est-à-dire qu'il n'y a jamais de versement d'archives, et qu'il n'y en aura jamais. Ce sont les gens collectés regroupés qui décident ensemble de mettre à disposition du public leurs récits. Ils déposent mais ne versent pas. Par leur décision, ils sont acteurs de leur mémoire. C'est tout à fait fondamental. Il y a une prise de possession de sa propre mémoire par un groupe humain, qui décide d'en faire de la mémoire collective. L'apport des techniciens, archivistes, etc. sur les méthodes mêmes de la collecte n'est en rien un aspect technique, séparé de toute dimension politique. C'est parce qu'il y avait le projet politique d'une communauté qui prend en charge sa mémoire que nous avons entamé ce programme.

Anne-Cécile Godard, Alifs

Je fais partie des huit enquêteurs qui ont travaillé sur la collecte de la mémoire des anciens combattants marocains. Je suis membre d'une association qui travaille sur l'accès aux droits et à la culture pour les habitants des quartiers prioritaires et cela fait de nombreuses années que nous accompagnons les anciens combattants marocains dans l'accès aux droits, et que nous travaillons sur leur accompagnement social.

Pour répondre à la question des mots qui ont été utilisés, je crois que cela s'est fait en deux temps. D'abord, nous avons bénéficié de la formation de la Cité en janvier 2009. Ensuite, en mars 2009, nous avons organisé, avec une trentaine d'anciens combattants, une première réunion d'information, lors de laquelle nous avons utilisé nos mots, ceux du secteur associatif. Sur ce point je rejoins ce qu'a dit Abdelah Ahabchane : les termes d' « archives orales » et de

« mémoire » étaient assez abstraits pour les anciens combattants. Nous leur avons présenté l'enjeu qui nous paraissait important : faire connaître leur histoire aux générations futures.

Nous avons été confrontés à la difficulté de l'accès aux droits, puisqu'ils n'en bénéficient pas de la même façon que les anciens combattants français. Ils nous ont tout de suite demandé à quoi ce travail allait servir. C'était notre première difficulté. Finalement, un certain nombre d'anciens combattants marocains a accepté de nous parler, et nous avons pris des rendez-vous, fait signer des contrats de cession de droits dès le départ, en collant à ce que nous avait apporté la formation de la Cité. Ensuite, lors de l'entretien, nous avons usé des mots clairs que nous avons appris lors de la formation : « Nous sommes tel jour, dans tel lieu, dans le cadre de la collecte de mémoire orale menée par la Cité, nous allons interviewer monsieur Untel… » Nous avons essayé de coller au maximum au questionnaire d'entretien qui était pour nous un support très important. Il a fallu par ailleurs surmonter la difficulté de la langue. Pour cela, la plupart des entretiens était menée par deux personnes : un enquêteur qui posait les questions en français et un traducteur arabophone. Cependant la traduction coupe forcément la spontanéité de l'entretien. J'en ai par exemple mené deux, l'un qui a été traduit, l'autre avec un homme qui parlait français, et ce dernier était beaucoup plus fluide.

La « question des sentiments » a été abordée puisque nous travaillons sur la défense des droits des anciens combattants et que ce sont des personnes, qui nous sont très familières à Bordeaux. Cependant, nous sommes loin d'imaginer ce que ces personnes ont vécu et ce que peut être une réalité de guerre. C'était très fort d'entendre les récits de vie très concrets de ces personnes humbles et simples qui racontaient leurs faits d'armes. Et nous qui ne sommes pas universitaires étions peut-être plus susceptibles d'être débordés par nos émotions. C'était vraiment passionnant.

Pour Alifs, c'était très important que ces archives ne restent pas à destination des universitaires uniquement, mais qu'elles soient aussi accessibles au grand public. Nous avons travaillé sur la valorisation à partir d'octobre 2008 : Loïc le Loët a photographié les anciens combattants interviewés et nous avons créé, en partenariat avec le Conseil régional, une exposition proposant à la fois des portraits grandeur nature des anciens combattants et des extraits des entretiens oraux accessibles à l'aide de lecteurs mp3. Par ailleurs, un travail de contextualisation civique a été mené par Pascal Blanchard. Une difficulté supplémentaire s'est imposée à nous, qui n'avait pas été prévue dans la formation de la Cité : nous avons dû retranscrire ces entretiens. Or nous ne sommes pas des professionnels : fallait-il le faire de manière littérale, en faisant sentir les hésitations des gens ? Nous l'avons fait comme nous le sentions, puis nous avons réécrit de façon à ce que cela puisse être introduit dans un dossier pédagogique et être accessible à tous, et en particulier au jeune public.

En effet, nous sommes confrontés à des jeunes dans des quartiers sensibles qui ne connaissent pas bien cette histoire – alors que c'est parfois l'histoire de leurs grands-parents – et qui fantasment parfois la culture de leur pays d'origine. Nous avons donc mené des projets mettant en lien des collégiens et des anciens combattants. Ces rencontres sont aussi fortes et aussi importantes que les archives orales. Il est absolument nécessaire de proposer ce stade de

valorisation car c'est en ayant la chance d'avoir des personnes en face de soi que les jeunes réalisent vraiment ce que ces personnes ont apporté à la société, à la culture et à l'histoire françaises, mais aussi qu'ils prennent conscience des injustices liées au statut, notamment, des anciens combattants marocains.

Hélène Hatzfeld

Je trouve très intéressante l'idée que vous pointez : on ne peut pas simplement produire des témoignages de façon isolée, il faut les insérer dans un contexte social, pédagogique. Ce n'est qu'ainsi qu'ils prennent du sens.

Laure Lastate, Amicale des anciens guérilleros espagnols en France

Je suis la présidente de l'Amicale des anciens guérilleros espagnols qui ont combattu dans les maquis français. Je partage tout à fait ce qui a été dit. J'ai moi-même été formée à la collecte de la mémoire orale. Je voudrais redire une chose que j'avais déjà signalée concernant les guérilleros espagnols : nous allons avoir une difficulté liée à l'âge. Parmi les quelques personnes que j'ai rencontrées, la plus jeune avait 88 ans, et les autres avaient plutôt entre 90 et 94 ans. Ce qui devait arriver arriva : nous n'avons pas pu exploiter leurs témoignages à cause de la difficulté que certains d'entre eux avaient à s'exprimer ; un ancien guérillero est mort avant que nous puissions le rencontrer. Il faut commencer la collecte de la mémoire orale avant que les témoins ne disparaissent, mais la difficulté liée à l'âge va poser un problème dans la transmission aux jeunes générations. Nous devons nous demander comment nous allons utiliser les témoignages oraux, parce qu'un jour viendra où les témoins ne pourront plus être présents dans les collèges et les lycées. Or les jeunes sont très sensibles à leur présence. Nous devons déjà envisager le remplacement des témoins vivants.

Hélène Hatzfeld

Vous abordez différents points sur lesquels nous reviendrons : la question des langues, de la traduction, la question des témoignages recueillis et des témoins vivants qui en portent le sens (question qui a été récemment posée dans toute sa gravité à l'occasion de la mort du dernier témoin de la Première Guerre mondiale : comment transmettre sans les garants que sont les témoins ?). Par ailleurs, vous soulevez la question de l'accès au grand public. Pour qui recueille-t-on et pour quoi ? Certainement pas pour le seul usage des universitaires. Mais surtout, en quoi la finalité transforme-t-elle le recueil du témoignage et la façon de le conserver ? Se pose enfin la question fondamentale, posée par Jean-François Sibers, du ressenti des témoins. Dans quelle mesure les gens à qui vous avez parlé se considèrent-ils comme des acteurs du recueil de mémoire, et non pas simplement comme des gens à qui l'on tendait le micro avant de s'en aller ?

Loïc Le Loët

Je voudrais rebondir sur le fond du problème de la traduction. Lors des rencontres, nous étions trois : l'interviewé, le traducteur et l'interviewer. Nous avions affaire à des personnes âgées, qui

avaient fréquemment des trous de mémoire, des absences. Parfois, je me demandais si la personne interviewée comprenait mal la question parce que le traducteur commettait une erreur, ou si cela s'expliquait par des problèmes de mémoire. Il était vraiment très compliqué d'avoir une réponse claire et lisible.

Manuel Dias

Je voudrais rappeler quelques éléments auxquels il nous paraissait important de prêter attention lors des entretiens. D'abord, il fallait comprendre le contexte de l'époque sur laquelle nous avions à interroger les personnes, sans faire abstraction de leur vie quotidienne. Il fallait poser des questions qui les renvoyaient à leur passé et en même temps être capable d'écouter les gens parler de leur vécu. Pourtant il fallait vraiment accorder de l'importance au contexte, celui qui était propre à l'histoire des Marocains n'étant pas celui des Espagnols, de même que le contexte des Portugais n'était pas celui des Sénégalais, etc. Donc nous devions à la fois suivre une démarche d'ensemble cohérente et respecter chaque histoire dans sa simple singularité.

Le deuxième élément important pour nous était le travail en amont. Toutes les personnes que nous avons interviewées ont reçu un courrier d'information cosigné par la Cité et les présidents des associations concernées. Elles ont été contactées trois fois avant l'entretien. D'autres personnes ont été réunies pour qu'on leur explique un peu mieux le projet ; ce fut le cas des Marocains. Le travail préalable de dialogue, d'explication, de prises de rendez-vous, a été fondamental, il a permis une connivence, une confiance déterminantes, du moins pour nous. Par ailleurs, nous avons expliqué aux gens que notre action se situait dans une démarche d'ensemble. Concernant par exemple les immigrés espagnols, une première exposition avait été réalisée, un livre était en cours et une deuxième exposition se préparait. Nous avons été clairs avec les gens ; il y a eu de la part des enquêteurs et des associations une très grande honnêteté.

Enfin, ce programme nous a permis à tous – les six ou sept associations impliquées – d'avoir une vue d'ensemble. Aujourd'hui les Espagnols qui ont participé au programme comprennent mieux l'histoire des Portugais, des Sénégalais et des Marocains, et vice versa. Même si nous avons respecté chacun des groupes dans sa singularité, nous avons également fait un partage d'expériences. Nous avons créé un esprit de partage. Une prise de conscience du fait que ces témoignages n'étaient pas la propriété d'un groupe, d'une association ou d'un spécialiste s'est opérée. Cela a été induit par la manière dont nous avons pensé notre démarche : penser ensemble des singularités données par l'histoire. Les Marocains, les Espagnols et les Sénégalais forment un public âgé et uniquement masculin, puisqu'il s'agissait d'un engagement dans la guerre ; les Portugais interviewés sont en moyenne plus jeunes et ce sont des hommes et des femmes ; les Marocains et les Sénégalais sont essentiellement des Bordelais. Mais le seul programme qui ait une dimension régionale, c'est le programme portugais, qui a englobé les cinq départements, car il s'agissait moins dans leur cas d'un engagement dans la guerre que d'un engagement dans la société française.

Abdelah Ahabchane

Je voudrais revenir sur ce que vous appelez l'affect ou le sentiment. Je me suis trouvé dans des situations où j'étais à la fois enquêteur, traducteur et technicien. Il fallait jongler avec les trois casquettes. Un jour, un enquêteur qui parlait arabe et français a commencé l'entretien en arabe et, naturellement, l'enquêté a répondu en arabe, sans que j'aie le temps de placer mes traductions ! Dans ce type de situation où il est question d'histoire et de mémoire, je ne pense pas que l'on puisse être indifférent, et ce quelle que soit la casquette que l'on porte. Le face-à-face nous renvoie plein d'images de notre propre histoire – car je rappelle que des enquêteurs espagnols ont travaillé avec des Espagnols, des enquêteurs marocains avec des Marocains, etc. Malgré l'impératif qu'on s'est fixé de garder de la distance, la proximité physique et les récits rendent parfois la distance difficile. On a vu des gens en larmes, notamment lorsqu'il était question des faits de guerre. Par ailleurs, la situation sociale des personnes que nous avons interrogées nous interpelle.

La question des affects n'est pas seulement apparue aux enquêteurs. Certaines personnes, qui ont travaillé sur le séquençage et le chapitrage, mais qui n'ont pas forcément fait le recueil en direct (les collègues de la radio) ont pu partager des moments riches en émotions. C'est très important aussi que ces personnes, qui ont effectué un travail plus technique, aient pu apprendre l'histoire des quatre groupes différents. La radio a travaillé de façon plus objective, plus scientifique, malgré les situations parfois chargées en émotions, mais cela lui a permis d'être actrice dans le programme, et je refuse de dire que son rôle a été seulement technique, d'autant que la radio se distingue des autres médias par son travail sur le son : elle était bien placée pour jouer un rôle important dans la collecte de la mémoire orale.

En somme, nous n'avons pas seulement vécu cette expérience du point de vue humain, mais nous avons aussi pris conscience des apports de ce programme en termes de compétences et de connaissances. Nous avons également pris une orientation plus clairement éducative, auprès des primaires, des collégiens et des lycéens.

Manuel Dias

Juste un mot sur ce point. nous avons, à la demande de l'Acsé en région Aquitaine (l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), intégré dans le programme cinq jeunes d'Unis-Cité Jeunes volontaires. La participation de ces jeunes n'est pas allée de soi car ils n'étaient pas dans une association impliquée dans le projet, d'une part, et parce qu'ils ne se sont pas inscrits dans la durée, d'autre part. Leur contrat durait un an. Ils se sont engagés dans le programme, mais ils n'ont pas pu accompagner le projet en tant que tel. L'un de ces jeunes, d'origine portugaise, a été complètement transformé par le contact avec les personnes rencontrées; il nous a dit que leurs témoignages lui ont fait découvrir ses grands-parents.

Sylvain Nadau, Drac Aquitaine

Je travaille avec Jean-François Sibers à la Drac Aquitaine, où je m'intéresse surtout au traitement des documents, à leur organisation et à leur mise en ligne. Nous avons été amenés à accompagner le travail documentaire du Rahmi, portant sur les archives orales des anciens combattants marocains, pour sa mise en ligne. Une documentaliste a été recrutée par le Rahmi et nous avons réfléchi avec elle aux modes de traitement possibles par rapport aux usages attendus. Il s'agissait de mettre des informations à disposition sur le site du Rahmi, mais aussi plus largement de permettre le moissonnage de ces données dans le cadre du portail Banque Numérique du Savoir en Aquitaine.

Plusieurs problèmes ont été soulevés par ce travail. En premier lieu, il y avait l'hybridité du corpus qu'on devait traiter. Il ne s'agissait pas seulement de traiter d'archives orales puisqu'on avait des enregistrements sonores d'un côté, mais aussi l'ensemble des documents qui ont été produits autour de ces témoignages oraux : des portraits photographiques, des documents produits par des scientifiques et des universitaires, des documents sonores, des documents écrits, etc. Sur l'ensemble de ces documents, on dispose de normes, qui nous ont permis de lier la quasi-totalité des données.

Ce fut très complexe d'organiser les bases de données pour qu'elles donnent lieu à plusieurs usages possibles des collections. Pour nous, ce qui était important, c'est que l'ensemble des documents relatifs à tel ancien combattant puisse être retenu, qu'il s'agisse par exemple d'un de ses objets personnels, ou de l'enregistrement sonore lui-même. Nous devions aussi rassembler l'ensemble des documents destinés à être intégrés dans la ligne pédagogique que le Rahmi va produire avec les établissements scolaires, et à être mis en ligne sur le site du Rahmi. Nous en sommes venus au point où c'était l'usage qui déterminait pour une bonne part le mode de traitement des données.

La langue et le langage nous ont semblé être une difficulté immense, qui relève de l'aspect sémantique appelé en documentation « l'indexation ». Nous sommes partis à la recherche de vocabulaire, d'un thésaurus pour traduire la spécificité de ce corpus. Nous avons interrogé le centre de ressources de la Cité, qui est en train d'élaborer un tel thésaurus. Il nous semble que c'est un enjeu stratégique du point de vue de la mise en ligne, notamment pour des sites qui permettent de faire le lien avec des associations. Nous n'avons pas pu utiliser ce thésaurus qui était en cours de constitution, et nous nous sommes servis, à défaut, d'une sorte de thésaurus produit et mis en ligne par l'AFAS (Association française des détenteurs de documents audiovisuels et sonores). Il est intéressant dans la mesure où il permet de différencier les types d'archives, les types d'établissements qui les conservent et les types d'usages possibles.

Un enjeu particulier réside dans le besoin de trouver un vocabulaire spécifique pour traduire les parcours de vie des anciens combattants et leurs sentiments, et cela nous oblige à réfléchir sur la question sémantique.

Eduardo Bernad

Lors du travail en amont sur le recueil de la mémoire, j'ai moi-même parlé par téléphone à la plupart des gens qui allaient être écoutés, afin de les préparer. Ils avaient des *a priori*. Je leur ai dit que nous avons un devoir de mémoire envers nos enfants et nos petits-enfants, qu'il faut que les générations futures de ce pays connaissent leur histoire. Mon premier travail a donc été de les contacter un par un et de parler longuement avec eux.

Pour accomplir ce devoir de mémoire, notre association a élaboré une exposition bilingue de vingt-neuf panneaux avec un guide résumé à l'intention des enseignants. Notre programme s'est étendu puisque nous couvrons des établissements scolaires dans toute la région. Il s'adresse surtout aux enseignants, car ce sont eux les pédagogues. Nous voulons leur donner les éléments pour qu'ils transmettent notre histoire. Les nouvelles générations doivent savoir d'où elles viennent et connaître leur histoire. Je pense que c'est un bien pour tout le monde.

Raymond Arnaud

J'ai travaillé avec des immigrés portugais. L'entretien s'est toujours effectué en français parce qu'ils maîtrisaient la langue. J'étais interviewer et je pouvais toujours recentrer les réponses de l'interviewé sur la problématique dans laquelle nous étions engagés. Les entretiens se sont effectués dans le logement de la personne interviewée, pour ne pas la dépayser, parfois aussi sur leur lieu de travail, qui pouvait constituer un autre contexte favorable.

Vincent Joineau, Docteur en histoire, post-doctorant à Bordeaux III

Je suis actuellement en post-doctorat sur l'histoire industrielle de Fumel en Lot-et-Garonne, donc j'aborde la question de l'immigration de façon indirecte. J'ai la possibilité de travailler sur des archives et une population très diverses puisque je conduis des entretiens en partenariat avec les Archives du Lot-et-Garonne. Je suis intéressé par le geste industriel : je sais au départ quelles fonctions dans l'usine mes interlocuteurs ont occupées pendant trente ou quarante ans, et l'une des premières questions que je leur pose, c'est comment ils sont entrés dans l'usine (est-ce que les enfants sont entrés parce que les parents étaient là avant, etc). Cela me permet de remonter l'histoire des familles. Inévitablement, je passe beaucoup de temps sur le parcours des enfants qui sont arrivés à Fumel, notamment quand ils sont arrivés dans les camps, dans les années 1940-1950. J'aborde la question de l'immigration plutôt par le biais de la fonction sociale dans l'entreprise que par celui de l'identité.

Il me semble par ailleurs que le ministère de la Culture doit recevoir une proposition de la Drac Midi Pyrénées pour un protocole d'enquêtes sur la mémoire des immigrés, notamment dans le monde industriel.

Manuel Dias

Un travail a été fait il y a cinq ans sur la présence d'un certain nombre de communautés étrangères dans une usine en Aquitaine. D'autres études ont été menées sur la présence d'étrangers dans des bassins industriels. La ville de Mourenx, qui a un grand complexe industriel, a également travaillé sur ces questions.

Jean-François Sibers

Je voudrais rebondir sur la question de la langue. Les entretiens étaient prévus en français, mais la réalité a été plus têtue. Certains entretiens se sont accompagnés d'une collecte en arabe, mais les questions et les réponses n'étaient pas les mêmes suivant qu'on les disait en français ou en arabe. Les données ont été traitées deux fois, parce qu'elles représentent deux réalités relatives à deux substrats linguistiques. Je me risque à faire le parallèle avec des situations de collecte en basque dialectal où toute la traduction écrite sera en basque unifié : la collecte qui a été faite en dialectal ne dit pas la même chose que si on l'avait faite en basque unifié. Il y a un jeu permanent entre l'interviewer et le locuteur. Le choix d'utilisation de telle ou telle langue dans l'entretien et surtout dans le traitement des données n'est jamais une posture gratuite. On est toujours devant cette complexité, qu'il ne faut pas éviter car c'est autant de matière intellectuelle et scientifique de grand intérêt.

Laure Blévis, Maître de conférence, sociologue, Université Paris X Nanterre / ISP

J'interviens à plusieurs titres, et un peu en décalage avec vous tous, puisque je suis universitaire spécialiste de l'immigration. J'ai travaillé à la Cité comme commissaire pour la toute première exposition temporaire, qui portait sur les étrangers en 1931, au moment de l'ouverture du Palais de la Porte Dorée pour l'Exposition coloniale. J'ai donc été confrontée au dialogue interculturel compliqué entre des métiers différents. J'ai quitté les archives et les bibliothèques pour travailler à la mise en exposition d'une histoire. Enfin, je suis engagée dans l'Institut des sciences sociales du politique, avec le Gis Ipapic et la BDIC (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine). Nous sommes au début du projet mais nous sommes confrontés aux problèmes communs de recueil d'archives orales et/ou de mémoires. Nous avons eu aussi des discussions sur les mots avec d'anciens coopérants.

Je découvre ici votre entreprise absolument fascinante. J'aimerais insister sur la question de la mémoire, des archives orales de l'immigration, et je suis assez curieuse d'en savoir plus sur les tensions qu'il peut y avoir avec des collègues universitaires. Ces enquêtes sont importantes pour les historiens et les sociologues, car lorsque nous travaillons sur l'immigration spécifiquement, nous partons des archives écrites ; or ce sont avant tout des archives créées par l'administration, des archives d'État, des archives policières, etc. C'est pour cela que l'histoire de l'immigration a d'abord et avant tout été une histoire de l'État français. Le fait que l'immigration est maintenant partie prenante de l'histoire de France n'est acquis que depuis le début des années 1980. D'ailleurs, les grands historiens de l'immigration sont aujourd'hui considérés aussi comme de grands historiens de l'histoire de France.

Le deuxième angle d'analyse à partir duquel la question de l'immigration est parcourue, est celui des représentations. L'opinion française vis-à-vis des étrangers, la xénophobie, le racisme, les préjugés sont autant de sources importantes pour des travaux sur l'immigration. Plus récemment, on a commencé à utiliser des archives d'entreprises, car les étrangers sont en effet souvent des ouvriers de l'industrie. Au total, le point de vue des étrangers eux-mêmes est souvent l'angle mort.

Dans l'exposition à laquelle j'ai participé, c'était vraiment le problème. Nous avions beaucoup de choses sur la police, sur les artistes étrangers, les écrivains, ceux qui s'expriment, mais nous n'avions pas eu accès à la parole des autres. D'où l'importance de diversifier les sources et notamment d'avoir des archives orales qui nous permettent de rendre compte du point de vue de l'expérience, des pratiques quotidiennes des gens eux-mêmes. L'engagement est à cet égard un sujet passionnant pour aborder ces questions.

Le point qui m'importe est le suivant : pour nous universitaires, nous chercheurs, ces documents peuvent être étudiés. D'où ma question qui porte sur la réutilisation et la possibilité de réutiliser ce que vous avez accompli dans un travail universitaire classique. Quand je me demandais si je devais réutiliser des archives orales dans mon travail, ce n'est pas la question de l'objectivité des entretiens qui me posait problème.

En tant que sociologue, je suis convaincue qu'un entretien n'est jamais objectif. Un entretien, c'est une relation sociale. L'entretien a une épaisseur propre et la personne que l'on est, y apparaît tout le temps. Il m'importe plutôt de savoir comment le corpus a été constitué et si des éléments ont été conservés sur la façon dont il a été constitué. Je m'interroge aussi sur la façon dont les entretiens se sont passés, sur la façon dont les gens ont compris ce qu'on leur demandait. Pour moi cela fait partie intégrante d'un corpus. Il y a une dernière question que je voudrais poser : en avez-vous profité pour demander aux gens s'ils avaient des documents, des archives privées qui pouvaient compléter les entretiens ? Ce sont des choses que les historiens et les sociologues ne retrouvent pas lorsqu'ils font des recherches. Même si ce sont parfois des documents administratifs, il est important de savoir que les gens les gardent. Dans l'exposition à laquelle j'ai participé nous avions essayé de retrouver des gens qui puissent nous donner leurs objets personnels, mais cela était très difficile. Dans l'exposition permanente de la Cité, je trouve que c'est la meilleure partie justement, ce début où l'on regarde les parcours de vie au travers d'objets qui témoignent de ces trajectoires.

Raymond Arnaud

Nous parlons de mémoire orale et de mémoire écrite, mais nous ne parlons pas de mémoire visuelle. J'ai fait un doctorat de cinéma dans le nord du Portugal et j'ai filmé deux villages d'émigration où ceux qui allaient en France se dirigeaient vers Brest ou Bordeaux. J'ai filmé des personnes qui parlaient français en 1988-1989, qui travaillaient à la faucille dans les champs, et qui maintenant habitent Bordeaux. Ces parcours filmés contiennent une mémoire du passé et du présent.

Concernant le problème de la langue, nous avons filmé des histoires de vie où la personne était interviewée en français. Aussitôt, elle répondait en français. J'ai demandé de redonner la même réponse en occitan.

Ghislaine Glasson Deschaumes

Je voudrais poser une question qui s'inscrit dans la suite du propos de Laure. Plusieurs d'entre vous ont parlé du passage d'une langue à l'autre. Il m'intéresserait de savoir quelles étaient les différences de récits suivant la langue, car c'est une question qui a trait à l'affect, à l'imaginaire. Que dit-on dans la langue d'accueil par rapport à ce que l'on dit dans sa langue maternelle ? Pour qui le dit-on ?

J'ai par ailleurs une question sur le cahier des charges. Comment le cahier des charges de l'entretien a-t-il été constitué ? Comment avez-vous fixé les questions ?

Manuel Dias

Notre point de départ a été l'engagement dans la seconde guerre mondiale. Dans la partie des entretiens, on s'est rendu compte que la plupart des enquêtés avait aussi été mobilisée dans la Guerre d'Indochine, voire dans la Guerre d'Algérie. Le questionnaire s'est donc ajusté avec la réalité. Dans tout notre travail, il y avait une difficulté : il fallait que les questions portent en partie sur l'arrivée en France de ces immigrés et sur leur départ du pays, alors que la langue utilisée pour l'entretien était le français. Du coup, l'association qui menait les entretiens envisageait la possibilité que la langue maternelle soit utilisée. Symboliquement c'est fort, car même si elle n'était pas utilisée, elle était légitime. Nous nous sommes retrouvés trois fois par an, en comité de pilotage avec les membres des institutions et les associations. Ni le Rahmi, ni la Cité, ni la Drac n'ont voulu déposséder les associations de leur travail précieux qui a permis que les contacts se créent et qu'il y ait une atmosphère de connivence et de confiance autour de ce programme. Une partie du travail, liée à la question des affects, est la propriété des associations. Par ailleurs, nous avons discuté avec la Cité des modalités de récupération des objets : que garde-t-on et dans quelles conditions ? Nous avons échoué sur ce point, car nous n'avions pas les conditions minimums de protocole et de gestion pour le faire.

Parmi les Portugais que nous avons contactés, trois personnes ont refusé un certain nombre de questions ainsi que la possibilité de reverser leurs témoignages aux archives ; comme ces personnes n'ont accepté que partiellement le programme, les entretiens n'ont pas eu lieu, ce qui a été très mal compris. Le fait d'avoir imposé le cahier des charges du Rahmi, même si c'était fondamental, a pu être vécu par certains comme une contrainte.

J'en viens à la question de l'image. Au départ, nous avions trois projets : la collecte de la mémoire, le recueil soit d'objets, soit de textes, et puis le projet de réaliser entre douze et quatorze films de dix minutes pour filmer quelques personnes parmi celles que nous avions rencontrées. Mais la chaîne voulait les faire en fonction de ses propres critères et sans rendre de compte à quiconque ; nous avons donc décidé d'y renoncer parce que ça ne respectait pas notre protocole.

Anne-Cécile Godard

Je reviens sur la question du cahier des charges. Laure Pitti, qui a assuré la formation, est partie de l'idée que puisque nous sommes une association qui travaille depuis longtemps avec un public, en l'occurrence des anciens combattants marocains, que nous connaissons le sujet concrètement, nous avions une certaine légitimité à réaliser nous-même l'entretien. Lors de la formation, il y a eu un temps commun de discussion autour du fil conducteur, celui de l'engagement, même si l'on était bien conscient du fait que cela allait être abordé d'une façon différente dans les quatre groupes. Concernant les anciens combattants, il s'agissait de l'engagement militaire. Nous avons travaillé en petits groupes et nous avons organisé l'entretien, que nous avons bien sûr accompagné. Nous avons écrit une série de questions sur « l'avant engagement » militaire. Nous avons par exemple demandé aux gens comment ils ont pris connaissance de la possibilité de s'engager, de quelle manière cela a été fait, comment cela a été annoncé à leurs familles, etc. Puis nous avons posé des questions sur l'engagement lui-même, sur les campagnes militaires auxquelles les combattants ont participé, sur la question du voyage et de la rencontre des populations civiles. Puis, nous avons abordé la période de « l'après engagement », de la démobilisation et du retour au Maroc. La dernière partie portait sur la venue en France, qui est une partie importante et moins évidente à aborder, parce qu'elle rejoignait à l'époque la question du traitement juridique injuste des combattants des anciennes colonies. Nous leur avons demandé comment ils avaient eu accès à des droits en France, de quelle manière ils y étaient parvenus et quels étaient leurs contacts…

Agnès Arquez-Roth

Avant d'en arriver à la définition du corps des entretiens, il y a eu quatre réunions importantes lors desquelles il a fallu partager les enjeux de cette collecte ; or ils étaient extrêmement divers. Les universitaires demandaient pourquoi nous voulions faire une collecte uniquement par communauté ; cette démarche n'était pas légitime selon eux. Nous avons essayé de démontrer qu'il n'y avait pas de contradiction entre une approche par communauté et la recherche du facteur commun de cet engagement, puisqu'il y avait des formes différentes d'engagement suivant les communautés. C'est ainsi que nous avons choisi le thème de l'engagement comme fil conducteur de la collecte.

Ensuite est venue la formation avec Laure Pitti. Il y a eu des va-et-vient permanents entre les moments de réflexion sur la forme de l'entretien et les mises en pratique qui ont été réalisées par les associations. Cela a modifié notre regard sur les acteurs : les préjugés qui nous laissaient penser que les institutions étaient loin de la réalité des témoins, froides et contraignantes alors que les associations étaient plus proches, plus chaleureuses, ont été démolis. Au fur et à mesure de l'avancée du projet, nous nous sommes tous réunis autour d'un objet : le sens que nous mettions dans le fait de conduire ce programme ensemble, de se

remettre en question aussi bien dans les approches professionnelles que dans les postures. Je pense que c'est ce qui explique la richesse de ce programme.

Concernant le dépôt des témoignages à la Cité, nous mettons un point d'honneur à ce qu'il s'accompagne du dépôt de toute la documentation associée au programme, car elle a été très riche en termes de questionnement sur les pratiques. En ce moment, nous sommes en train de constituer un dossier complet qui pourrait être diffusé au niveau de la Drac, du Rahmi et de la Médiathèque de la Cité.

Au total, nous avons fait beaucoup de réunions sur le partage des enjeux, car c'était primordial selon nous. Ensuite nous avons discuté de la méthode. Là s'est posée la question de la langue, des langages et de la transcription. Dès le départ nous avons essayé de cerner les problèmes auxquels nous allions devoir faire face, puis nous nous sommes intéressés à la question des dépôts et de l'usage, de la consultation et de la transmission. Nous nous sommes heurtés à de nouvelles difficultés puisque nous n'avions pas constitué dès le départ la documentation associée aux témoignages oraux et que c'est beaucoup plus difficile de la constituer *a posteriori*. Même si l'on a aujourd'hui la possibilité de le faire, on sent bien que cela n'est pas évident.

Enfin, vient la question de la valorisation. Nous sommes parvenus à faire comprendre qu'il y avait différentes formes de valorisation sans hiérarchie entre elles. Le premier réflexe était de dire que le produit des collectes devait être exposé à la Cité, comme si leur seul point d'aboutissement était une exposition dans le Palais de la Porte Dorée. Il fallait, selon nous, trouver d'autres formes de valorisation alternatives à la Cité. Sur ce point, nous avons un petit regret : nous avons dès le départ demandé qu'avec les entretiens il puisse y avoir des collectes d'objets, puisqu'un musée par définition expose des objets. Le problème est que nous n'avons pas vraiment réussi à collecter des objets, et la collection de témoignages de ce programme va être déposée dans la médiathèque, et non dans la Galerie des Dons au sein de la collection nationale du musée.

Hélène Hatzfeld

Aujourd'hui, rien n'empêche que ces témoignages soient à la fois valorisés, présents, audibles en Aquitaine, mais aussi dans d'autres régions et à la Cité. La duplication de ce type de documents ne pose aucune difficulté, car il n'y a même pas vraiment d'originaux. Où se situe donc le problème ?

Jean-François Sibers

Nous travaillons sur un support numérique, et suivant les usages que l'on veut faire des sources, le type de questionnement, le type d'utilisateur, les sources nécessitent un traitement différent. Même si le socle physique et l'enregistrement sont les mêmes, c'est très différent de voir la source comme une archive exposée dans une collection de la médiathèque de la Cité, ou

comme une base de données interrogeable, par exemple sur le rapport d'une communauté à son habitat. Cela n'a vraiment rien à voir en termes de traitement de l'information.

La réflexion que je me faisais en écoutant la fin de l'intervention d'Agnès, c'est que je crois qu'en Aquitaine nous n'avons pas du tout travaillé dans une perspective muséale. Paradoxalement, nous avons travaillé pour faire de l'archive qui ne serait pas vraiment de l'archive, c'est-à-dire pour qu'elle soit physiquement, scientifiquement et juridiquement utilisable par tous, pour qu'elle soit publique. Politiquement, elle est pensée comme un acte à partir duquel les gens prennent en main leur histoire. De la même façon que le patrimoine culturel immatériel de l'Unesco n'est pas quelque chose qui est fait pour être dans un musée, mais pour être un objet de vie. C'était là notre logique et cela explique pourquoi nous n'avons pas été du tout dans le sens de la collecte d'objets. Nous avons toujours raisonné en tenant compte du fait qu'on réunissait une communauté de gens engagés ensemble dans cette histoire de mémoire et que cette chaîne d'interlocuteurs, d'interrogés, d'intervieweurs, d'archivistes, d'historiens, de représentants d'institutions était engagée dans une politique publique.

Agnès Arquez-Roth

Il y a eu des prolongements de la valorisation des témoignages sur tout le territoire puisqu'ils sont consultables partout. En effet, nous avons voulu aller plus loin dans la valorisation en constituant des fiches chrono-thématiques de chaque entretien qui permettraient d'interroger des thématiques transversales à l'ensemble des entretiens. Comme le traitement d'indexation n'est pas uniformisé entre le thésaurus de la médiathèque de la Cité et le thésaurus des Archives départementales, un véritable problème de langage se pose à nouveau si l'on veut prolonger le travail qui a été fait en Aquitaine. La collecte d'objets est intimement liée aux projets de valorisation et aux partis pris de chaque exposition ou espaces scénographiques. Il a été difficile de plaquer a posteriori des parties de cette collecte dans les projets en cours.

Laure Blévis

Les objets et les archives privées ne sont pas seulement collectés dans une perspective muséale, mais peuvent permettre aussi d'enrichir un entretien, notamment avec des personnes âgées sujettes aux trous de mémoire. C'est pourquoi l'on demande souvent aux gens s'ils n'ont pas des traces de leur passé pour enrichir et approfondir l'entretien.

Loïc Le Loët

Nous avons photographié des objets qui appartenaient à d'anciens combattants marocains : des diplômes, des carnets militaires, des attestations.

Ghislaine Glasson Deschaumes

Vous avez parlé tout à l'heure des rapports entre le musée d'Aquitaine et les Archives départementales, mais comment les choses s'agencent-elles en termes de dépôts et

d'utilisation ? On voit bien qu'il y a une multiplicité de niveaux et que, en même temps, les associations, par exemple, sont soucieuses de garder une partie des matériaux.

Manuel Dias

Voici ce qui a été inscrit dans le protocole : un exemplaire des témoignages est de la responsabilité du Rahmi, un exemplaire était versé à la Cité, un autre était destiné aux Archives départementales du département où réside la personne interrogée, la totalité a été versée à la Drac et au Conseil Régional – en tant que financeurs –, et aux Archives départementales de la Gironde. De plus, chaque personne interviewée a reçu un exemplaire de son entretien. Cela s'est fait officiellement à la Drac, à l'occasion d'une cérémonie importante dans laquelle toutes les institutions étaient représentées, y compris les consulats généraux des pays d'origine des personnes enquêtées. Nous avons organisé ici symboliquement une réception au cours de laquelle chaque personne a reçu son exemplaire. De plus, pour les trois anciens combattants espagnols qui habitent en Lot-et-Garonne et qui n'ont pas pu se déplacer, nous avons organisé avec Eduardo Bernad et la conservatrice des Archives départementales de Lot-et-Garonne une réception au cours de laquelle ces personnes ont reçu leur enregistrement.

Les quatre associations qui ont contracté avec nous, disposent d'objets relatifs aux témoignages, mais les liens entre ces objets et les témoignages est le sujet de notre travail actuel. N'oublions pas que l'objectif du Rahmi n'est pas de déposséder les associations et les personnes. Les photos appartiennent par exemple à Loïc, en tant qu'artiste. Nous sommes là pour faciliter les choses et nous avons deux principes : la responsabilité des personnes ou celle de leurs ayant-droit, et le respect des artistes qui ont produit des œuvres

Jean-François Sibers

Le travail que nous faisons avec le Rahmi pour la création d'un site, pour le traitement de la base de données et pour la valorisation, conduit à numériser des supports physiques d'expositions, de telle façon que le travail complémentaire qui a été effectué à partir de ces collectes donne lieu à la création d'un fichier numérique intégré au corpus. Tout ce qui a été fait autour devient donc un corpus numérique. Cela s'accompagne d'une négociation de droits puisque certains textes, photos ou autres sont soumis à certains droits. Cela contribue en quelque sorte à enrichir le corpus.

Hélène Hatzfeld

Nous avons beaucoup parlé des Archives départementales, notamment des Archives de la Gironde puisqu'elles disposent de l'ensemble des témoignages. Pouvez-vous nous en dire deux mots ?

Baudoin Gobert, Archives départementales de la Gironde

Étant en poste depuis peu de temps, je découvre le travail qui a été mené depuis plusieurs années par ce réseau. Il me paraît logique que ce recueil soit remis aux Archives départementales qui sont une institution bicentenaire de conservation de la mémoire d'un territoire, en l'occurrence du territoire girondin et même plus largement du territoire aquitain. Les paroles des témoins des associations, des acteurs politiques, des interviewers peuvent être confrontées à celles de l'archiviste, qui est là pour apporter sa science de l'archive de manière neutre et déontologique, ce qui peut paraître contradictoire avec la charge affective dont il a été question ce matin.

Toutes ces paroles ont donné en creux une définition de certains termes, notamment des expressions « archives orales » ou « témoignages oraux ».

Les archives sont définies par une loi. On ne peut pas opposer cette définition légale à une autre définition. Je souhaiterais que l'on parle plutôt, dans le cadre qui nous concerne, de « témoignages oraux » qui sont collectés et qui peuvent devenir des archives à terme. Cependant il s'agit bien de témoignages et non pas d'archives qui sont, elles, constituées dans un cadre donné de manière organique par un producteur et qui ont un caractère d'unicité. Cela les distingue des collections, qui répondent à une autre logique de constitution patrimoniale. D'ailleurs la communication des collections et des archives peut être différente. On constitue une collection à des fins d'utilisation. Selon moi, archiviste, il n'y a pas de problème sémantique qui se pose pour définir des archives par rapport aux témoignages oraux, qui ne sont pas uniques puisqu'ils ont été déposés aux Archives départementales, centralisés à la Cité, et donnés aux différents témoins qui ont participé à l'opération.

Hélène Hatzfeld

Nous allons terminer cette table ronde. À partir de nos questions de départ, nous avons beaucoup avancé en essayant de mettre en évidence l'originalité de ce qui a été fait. Ce qui m'a semblé être le plus fort, c'est que nous sommes au cœur d'un ensemble de déplacements. Il y a des choses qu'on ne peut pas exactement fixer mais on voit que les personnes qui ont travaillé sur ce projet ont fait bouger les lignes. Lorsqu'on dit qu'on ne sait pas exactement s'il s'agit de récits, de témoignages, d'archives orales, je pense que cela révèle que chaque mot a ses résonances, est chargé d'affectivité et a ses lettres de noblesse. Peut-être faut-il fixer un seul vocabulaire, mais pour l'instant c'est le va-et-vient entre différents termes, qui est significatif.

Par ailleurs, il faut tenir compte de la manière, du processus. Tout le protocole, la confiance qui a été installée, les réflexions préalables sur les problèmes possibles, la mise en contexte, tout cela est extrêmement important et remet en cause une pensée trop cloisonnée.

Enfin, il y a une légitimité croisée des différents participants à faire archive, à faire témoignage, à constituer l'histoire de France et à faire société. Les chercheurs, les associations, les institutions sont contraintes de changer leurs façons de concevoir, de conserver, de recueillir, de

transmettre. On ne peut pas rester figé dans nos méthodes respectives. C'est notamment dans ces éléments que résident la spécificité, l'originalité et l'inventivité de l'expérience aquitaine. Nous aurons l'occasion d'y revenir cet après-midi en la confrontant à d'autres.

Deuxième partie

Introduction par Ghislaine Glasson Deschaumes

Tout en regardant les photographies de Loïc, je voudrais rappeler que l'objectif du travail de cet après-midi est de mettre en perspective d'autres expériences menées au niveau national par l'association Génériques, sur le territoire de la ville de Villeurbanne (Rhône - Alpes) par le Rize et en Lorraine par l'université de Lorraine. Nous allons donner deux axes à notre réflexion : les conditions de la collecte de témoignages oraux (la méthode, le cahier des charges, les questions liées à la langue, etc.) et la mise à disposition de ces ressources (pour qui, pour quoi, quels usages). À travers l'exposé des différentes expériences, nous voudrions répondre à la question de savoir si les nouveaux fournisseurs de récits et de témoignages sur l'immigration conduisent à créer de nouveaux usages.

Nous allons commencer par écouter Jean-François Sibers, chef du service des collections, de l'information et de la communication à la Drac-Aquitaine. Ce matin, nous avons considéré les archives orales en Aquitaine comme une entrée dans la question de l'interculturalité dans les politiques publiques. Essayons de garder à l'esprit dans la suite de la table ronde ce questionnement interculturel. Il faudrait se demander chaque fois où est l'interculturel dans ce que l'on propose, si cela produit de l'interculturel, si cela conduit à une nouvelle politique et philosophie de la relation. L'idée, au fond, c'est de reconnaître la singularité de chacun et la diversité des formes d'expression culturelle et, surtout, de se demander si la seule reconnaissance des diversités suffit à faire relation. Si la réponse est négative, alors il faut trouver ce qu'il faut de plus pour construire quelque chose de commun à partir de différences et de différends. Pour nous, l'interculturel n'est pas tant un terme abstrait aux significations cachées qu'un mode de questionnement qui nous permet d'aborder la notion de relation sans faire l'impasse sur la différence, sur ce qui résiste à la compréhension, à la traduction, mais sans être non plus paralysés par la question de la différence.

Introduction inaugurale : Les archives orales de l'immigration en Aquitaine : une voie d'entrée de l'interculturalité dans les politiques publiques

Jean-François Sibers, Chef du service des collections, de l'information et de la communication, Drac Aquitaine

À la Drac, nous travaillons avec les ministères sur les pratiques culturelles. Ce travail, nous ne le faisons jamais seuls, mais avec des collectivités. Le travail avec le Rahmi révèle la volonté de la Drac de travailler sur la mémoire de l'immigration pour voir comment la dimension particulière du patrimoine peut entrer, au titre de la diversité culturelle, dans les pratiques des institutions culturelles – celles que nous démarchons avec les collectivités et dans notre propre fonctionnement en tant qu'institution d'Etat. C'est une expérimentation. Au terme de trois ou quatre ans de travail en commun très solidaire avec toute la chaîne de production du projet (associations, individus, producteurs, partenaires, communes, Conseil Régional, ministère de la Culture, etc.), quatre questions nous sont apparues.

D'abord nous avons essayé d'associer dans un même processus la constitution de cette collecte comme une mémoire organisée, déposée en service d'archive dans un lieu de mémoire public, et de lui donner un statut permettant son exploitation de la façon la plus large possible. Nous avons fait un travail de formation (cadrage juridique, cadrage technique) qui a permis que ces collectes soient déposées aux Archives municipales (de Bordeaux) et départementales (de Gironde) et puissent être utilisées techniquement et juridiquement. Ensuite, lorsqu'il s'est agi de mettre en relation ces collectes avec d'autres documents pour en éclairer tel ou tel aspect et pour les contextualiser, il a fallu reprendre la totalité de la ressource en question pour la traiter comme une base de données. En somme, le même corpus a été traité deux fois : une première fois pour être déposé convenablement aux Archives, et une seconde fois pour être constitué en base de données.

Nous avons beaucoup appris en faisant cela, puisque cela nous a amenés à créer et sophistiquer l'outil qui permet de saisir ces ressources de telle façon qu'elles constituent une base de données. La prochaine fois, nous saurons qu'il faut dès le début avoir à l'esprit qu'il faudra traiter deux fois les données. Cela n'est possible que si l'on dispose d'un outil qui permet dès le début de réaliser ces deux opérations. Ce n'était pas le cas avant ce programme de collecte. Le projet nous a donc apporté beaucoup, notamment en termes de méthodes et d'outils de traitement. Nous allons mettre en application ces méthodes dès maintenant, avec la deuxième vague de collectes, qui concernera les Espagnols et l'immigration à partir de 1936, ainsi que dans le troisième temps de notre projet, l'an prochain, puisque nous rencontrerons des immigrés portugais. Nous pensons maintenant que nous pouvons parvenir à une qualité des présentations qui nous permette de travailler à deux niveaux : nous pouvons faire une présentation simple de la totalité du corpus destinée aux chercheurs, mais aussi une présentation plus organisée et plus construite, qui nous permette de mettre en valeur certains aspects, à destination du grand public.

Ensuite, nous nous sommes demandé ce qu'il fallait numériser et penser en numérique. Un bout de chemin a été fait, puisque la quasi-totalité de la chaîne a été numérisée. Le support numérique, en tant que support, se prête à une infinie variété d'utilisations. Par son contenu et sa nature même, le numérique supporte la duplication, se prête à l'inter-opérabilité, peut être soumis à divers moteurs de recherche, etc. Pratiquement, cela signifie que tout le travail a été fait en amont pour que les ressources soient accessibles et pour différents usages en aval. Ce va-et-vient permanent entre l'amont et l'aval fait la qualité de la restitution. Si on pense dès le départ à mettre en relations différents documents (témoignages oraux, archives publiques, photographies, etc.) et pour plusieurs usages, la chaîne des tâches à accomplir est extrêmement longue et compliquée. En effet, à chaque fois qu'on veut convertir une donnée dans la base, il faut un dispositif technique particulier. Ces données ont une double nature : elles sont à la fois des ressources documentaires et informatiques. Quand on veut utiliser les ressources, il faut s'être posé certaines questions au préalable. Quels documents mettre en ligne ? De quel serveur dispose-t-on ? Où mettre en ligne ? Quelles sont mes relations avec certains autres sites ? C'est tout ce travail qui permet que le numérique porte le sens qu'il recèle, mais qui ne se révèle pas. Le numérique est un matériau inerte. Il est animé par la qualité de la question qu'on lui impose et cette question n'obtient une réponse que si le matériau a été conditionné pour pouvoir y répondre. Il faut donc penser l'amont en fonction de l'aval et il faut penser un aval qui n'existe pas encore. C'est ce travail que nous effectuons avec le Rahmi. Nous nous demandons sans cesse pour qui nous travaillons. Est-ce pour le chercheur, pour l'enseignant, pour l'élève, pour un public hétérogène, ou est-ce pour tous ceux-là à la fois ? Suivant la réponse à cette question, nous ne traitons pas les données de la même façon. C'est tout le sens de « l'interopérabilité » que nous cherchons. Puisque nous travaillons avec la Cité, il nous faut nous demander si nous voulons que notre travail et les ressources de la Cité soient interopérables. En théorie, nous le voulons et cela est possible, mais cela n'a pas été fait. À un endroit de la chaîne, le travail sur l'interopérabilité n'a pas bien été fait. C'est un effort considérable de va-et-vient pour que les ressources soient opérationnelles à plusieurs titres, qui se double d'un combat à mener pour que des politiques publiques libèrent des fonds pour le traitement scientifique et informatique des données. C'est vraiment une décision de politique publique. Le programme de politiques publiques concernant la mise en œuvre d'une mémoire est consubstantiel de l'interopérabilité. Si les sources ne sont pas mises en relation les unes avec les autres, la collecte de témoignages ne portera rien d'autre que le témoignage lui-même, ce qui est très intéressant mais tout aussi limité. Aujourd'hui nous savons ce que nous avons fait et ce qu'il nous reste à faire. Concrètement, puisque nous parlons de ça aujourd'hui, les photos de Loïc sur la collecte sont indexées et entreposées sur un site. Dès lors qu'il y a un mot de concordance entre la légende d'une photo par exemple et une autre ressource sur la base de données, il y a toutes les entrées disponibles dans la base de données pour répondre aux divers questionnements sur les ressources en question, et aux usages que chacun peut en faire.

C'est possible en tout cas sur une partie des ressources dont nous disposons. Il n'existe pas de traitement *a priori* qui permettrait une interchangeabilité absolue. Il existe des désirs et des volontés, des partenariats imaginaires avec lesquels nous réfléchissons pour générer des

questionnements. Si l'on décide que l'on travaille en commun avec la Cité, cela signifie qu'on se mette ensemble pour décider de ce que fait chacun, des thématiques que l'on aborde, etc. Dès lors qu'on a une entrée comme celle-là, on a déjà l'aval et dès lors qu'on a l'aval, on connaît les moyens de traiter l'information en amont. En revanche, cette collaboration a été plus difficile avec d'autres acteurs, et notamment avec ceux qui mènent une action à caractère éducatif. Si nous voulons que l'histoire de la seconde guerre mondiale en Aquitaine soit traitée en seconde conjointement avec l'histoire de l'immigration, il faut le négocier avec le Rectorat, avec les enseignants, etc. C'est avec eux que l'on essaiera d'esquisser les questionnements susceptibles de se poser. C'est à l'aune de cet accord que l'on traitera en amont la ressource. Le traitement physique, scientifique et technique de la ressource est dépendant des choix faits en matière de politiques publiques.

Le troisième point qui a suscité nos réflexions est celui de « la mémoire mise en œuvre ». La mémoire n'est pas seulement un donné brut, elle est une matière vivante qui permet de construire le présent. L'exemple du témoignage d'Eduardo Bernad ce matin est emblématique. Il nous raconte un élément de mémoire qui renvoie à un des aspects de l'immigration espagnole en Aquitaine. Nous avons traité à partir de là un certain nombre de sujets sur l'histoire de l'immigration en Aquitaine. Ces sujets-là (les immigrés dans la résistance par exemple) vont constituer des dossiers et non plus des fichiers dans la base de données. Les faits sont désormais dotés d'une valeur ajoutée intellectuelle et éditoriale, sont augmentés de reportages photographiques, etc. Par cette opération, on rend le document interopérable. Lorsqu'on fait cela, on met la mémoire en œuvre. Les associations, le Rahmi, les services départementaux d'archives, les conseils généraux et la Drac se réunissent autour d'une table pour décider du sort des fichiers. Si l'on travaille par exemple dans le cadre d'une mission éducative, on se demandera pour quel niveau et quelle classe on travaille, sur quels fonds. On se demandera quelle relation entre le virtuel et l'archive récoltée on privilégie. On se met d'accord sur les sujets d'intendance : quels sont les dispositifs qui sont mis en œuvre techniquement et financièrement pour réussir notre mission ? Qui est responsable de quoi ? Qui sont les enseignants volontaires pour mener le projet ? Quels fonds sont débloqués et qui les met à disposition ? C'est là que se met en place l'intendance politico-culturelle consubstantielle au traitement physique et intellectuel de la mémoire de l'immigration. C'est tout cela que j'appelle « la mémoire mise en œuvre ». Entre État, conseils régionaux, Rectorat et conseils généraux, nous avons décidé de faire de ces ressources numériques le support d'une éducation au patrimoine à l'échelle régionale. Tout l'enjeu, lorsque vous travaillez sur une ressource comme celle-là, c'est de pouvoir continuer à raconter cette histoire comme vous l'aviez souhaité. Il faudrait pouvoir créer une base de données numériques qui soit elle-même un des éléments constitutifs de la contextualisation de l'information que vous étiez venu chercher. Nous avons expérimenté cette « mise en œuvre de la mémoire » avec des fonds d'archives spécifiques et aujourd'hui nous généralisons la démarche. Pour les élèves, nous voulons que l'apprentissage de la mémoire se joue à deux niveaux. D'abord il faut que chacun puisse recevoir des éléments d'histoire, comprenne l'histoire grâce à des témoignages qu'il a entendus, et qu'avec cela il fabrique

quelque chose, qu'il en fasse une matière qui va se rajouter ensuite à la ressource première. Il y a une spirale de construction de contenu, de contextualisation et de re-contextualisation qui elle-même entre dans les bases de données interrogeables. C'est la façon dont nous concevons la « mise en œuvre », c'est-à-dire la mise en chantier de la ressource interrogeable.

La quatrième et dernière question qui nous est apparue était celle du but. Pour quoi faire tout cela ? Cet élément de diversité qu'est l'immigration dans les consciences collectives, dans la lecture de l'histoire, dans l'appropriation de la ressource numérique, au bout de la chaîne, nous voulons arriver à le faire entrer dans le droit commun. Finalement ce n'est presque rien parce que cela ne représente qu'un pas d'une longue route, mais c'est fondamental. Cela implique que les divers acteurs institutionnels avec lesquels nous travaillons décident de jouer le même jeu que nous.

L'ensemble des collectivités (Etat, régions, départements) s'est mis d'accord pour travailler ensemble sur un programme d'utilité collective : indexation commune, dialogues entre les outils, communication et animation de cette ressource par les services. Il faut ensuite que l'on se répartisse les rôles et que l'on crée à partir de là du service – éducatif, culturel, etc.

À la suite de cela, il faut nous accorder sur deux points : les ressources humaines et le financement, et dans cet ordre-là. Concernant les ressources humaines, il faut noter que toutes les Archives départementales en Aquitaine ont recréé leurs bâtiments en créant des postes de scientifiques et d'ingénieurs à caractère informatique et documentaire. De plus, les services communiquent entre eux au sein de cette institution. Cette communication enrichit les ressources dont nous disposons et permet de mieux traiter les documents. Cette synergie est le résultat d'un choix d'organisation. La Drac a été obligée de faire cette véritable révolution organisationnelle pour éviter qu'il y ait un point de vue scientifique sur un sujet d'un côté, et un service technique qui traite ce sujet informatiquement de l'autre. Si l'on veut que cette interopérabilité des ressources soit possible, il faut qu'il y ait dans chaque service la capacité d'interprétation et de traitement documentaire de la ressource. Le projet scientifique de la Drac Aquitaine a acté la création de ce service hybride et c'est notre petite révolution.

Dernier point, l'aspect financier. Il faut que les divers partenaires publics et privés réunis autour de la table, dans l'infini respect que nous avons les uns envers les autres, se rassemblent dans un esprit d'agglomération des compétences et réussissent à se lier par un système de conventions pour libérer des crédits publics pour mener ce programme. Dans le cas du programme sur l'histoire de l'immigration, l'État, le conseil régional, les départements et la Drac ont décidé que l'entrée « mémoire contemporaine-immigration » serait l'une des entrées des portails régionaux sur l'histoire de l'immigration.

La France a signé la convention de l'Unesco sur le patrimoine immatériel. Il faut maintenant que le ministère de la Culture s'adapte structurellement. Notre ambition est de faire de la diversité une banalité dans le quotidien.

Table ronde « Autres acteurs, autres approches, autres usages ? » présentée et modérée par Ghislaine Glasson Deschaumes

Ghislaine Glasson Deschaumes

On peut rappeler quelques points clés : une ressource n'est rien sans son traitement. Le traitement est toujours politique, jamais seulement technique. Le corpus n'est jamais clos, n'est jamais fixé, et donc cette mise en mouvement permanente est aussi un des défis du numérique. L'interopérabilité n'est pas pensable sans une logique de coopération. Ce n'est pas, là non plus, une affaire technique, c'est bien une affaire politique, au croisement de l'ensemble des acteurs publics et des fournisseurs de banques de données. Avec, bien sûr, un paradoxe, à savoir qu'il y a une très forte puissance de légitimation dans cette action, de légitimation des matériaux collectés, des acteurs, laquelle doit être interrogée.

Des questions pourraient être reprises dans le sens des deux axes qu'on vous propose de suivre pour cet après-midi, l'amont (collecte, choix des corpus, cahier des charges, quels acteurs, comment, dans quel contexte), et l'aval (une fois que les matériaux sont là, qu'on a un ensemble significatif, comment est-il présenté, rendu accessible, comment s'articule-t-il avec des actions de terrain). Nous avons vu ce matin qu'une des forces du travail effectué par le Rahmi était dans l'articulation entre collecte et présence du témoin auprès des élèves, dans les lycées, dans les collèges, etc. Est-ce que cela est vrai aussi dans les territoires et dans les projets que nous allons analyser maintenant ?

Louisa Zanoun, historienne, association Génériques

Je représente en effet aujourd'hui l'association Génériques. J'ai une formation d'historienne et j'ai d'abord travaillé comme universitaire. J'ai vu les bons et les mauvais côtés de la chose, et maintenant je travaille en milieu associatif. Qui dit milieu associatif dit milieu militant. Génériques est une association créée en 1987 par des militants immigrés. Quand on parle d'association, on pense souvent amateur, non professionnel, « pas de moyens », et je dirai que l'originalité de Génériques (je précise qu'on n'est pas les seuls à faire ce que l'on fait, il y a d'autres associations qui le font aussi bien et même mieux que nous), c'est d'avoir une grande dimension interculturelle qui définit aussi notre démarche, c'est-à-dire que Génériques est une association de militants au départ mais qui dès le début a été associée aux milieux universitaires. Je pense notamment aux grands historiens de l'immigration, Philippe Dewitte, Benjamin Stora, Gérard Noiriel. Le premier gros travail de Génériques quand elle a été créée fut une exposition, mais aussi un guide des sources qui a été édité en partenariat avec les Archives de France. Génériques a dès le début voulu être reconnue pour la rigueur de sa méthode scientifique. L'équipe de Génériques comprend huit salariés. C'est vraiment une équipe de professionnels et de militants à la fois. Notre mission était au départ de trouver des archives, parce qu'il y avait – je crois que ça a été dit ce matin par Manuel Dias– vraiment un manque au niveau de ce qu'on appelle les archives orales, qu'on ne retrouvait pas dans les établissements publics. Génériques a donc commencé à chercher, à rassembler et à créer des archives.

Pour ma part, je parle de sources orales, pas d'archives, tant qu'on n'est pas à la fin du processus – j'en reparlerai plus tard. Au départ nous avons donc des sources orales : des sources sonores, des enregistrements (sources jugées plutôt objectives), des sources audiovisuelles, des sources écrites, des témoignages rédigés à la main. Pour Génériques, les sources orales et les sources écrites se complètent, les unes ne sont pas plus importantes que les autres. Pour les universitaires, les sources orales sont souvent un complément, c'est-à-dire qu'elles affirment, ou disent le contraire des sources écrites, mais pour Génériques les unes éclairent les autres.

Nous avons mené plusieurs campagnes de collecte de témoignages. Certaines se sont passées mieux que d'autres. Je prendrai deux exemples. D'abord celui d'une collecte de témoignages d'anciens détenus espagnols prisonniers dans des camps de concentration en Allemagne pendant la Seconde guerre mondiale. Nous avons fait ce travail avec l'association Triangle Bleu, et nous avons eu des problèmes au niveau de la valorisation et de la numérisation. Ensuite l'exemple des témoignages de l'ancienne équipe de foot du FLN : les Algériens qui se trouvaient en France dans les années 1950 et qui ont quitté leur club de foot pour aller jouer dans l'équipe du FLN. Je voudrais analyser ces deux exemples et parler de notre future campagne de collecte de témoignages qui concerne les militants des années 1970 et 1980, notamment les fondateurs de Génériques. Nous avons perdu il y a 3 ans l'un des grands fondateurs de Génériques, et nous avons seulement un film de 10 minutes de lui sur Dailymotion. Nous nous sommes dit qu'il était temps de collecter notre propre mémoire.

Concernant la préparation d'une collecte, la première chose à faire est de définir la problématique – de quoi allons-nous parler, qu'est-ce que nous cherchons à démontrer, pourquoi, à quelles fins –, tout en gardant toujours la question de la restitution et de la valorisation en tête. On ne peut pas commencer une campagne de collecte de récits si l'on ne sait pas ce qu'on va en faire à la fin. Ensuite, nous mettons en place un comité de pilotage ; des universitaires, des associatifs et des spécialistes ; nous désignons un chef de projet, et bien sûr des archivistes, parce que c'est eux qui vont traiter, côter, diffuser. Avec le comité de pilotage, la première chose que nous faisons, c'est de définir un cahier des charges – c'est très important, c'est lui qui présente le projet, et qui définit les objectifs. On y évoque le budget, les ressources matérielles, la répartition des tâches, la durée, le type de campagne. On précise la problématique, on choisit par exemple une problématique de conservation : c'était le cas pour les récits de détenus espagnols car malheureusement ils disparaissent, alors que la campagne sur les militants du FLN avait une problématique plus précise, une exposition intitulée *Générations*.

Le comité de pilotage choisit des témoins, une trentaine (au-delà on se perd) ; on choisit le sexe, l'âge, le rôle des personnes. Il y a ensuite une prise de contact avec les témoins, on leur explique bien le projet. C'est alors qu'on commence ce qu'on appelle chez Génériques la préparation intellectuelle de la campagne. On lit tout ce qu'on trouve sur le sujet, sur la période.

Pour travailler sur les déportés espagnols, on lit aussi tout ce qui concerne les républicains espagnols, on cherche pourquoi ils ont été considérés comme une menace par les Allemands, et pourquoi ils ont été déportés. Ensuite on définit le mode d'entretien : directif, interactif, récit. On se met d'accord sur la préparation matérielle : le lieu de l'entretien est important, on laisse le témoin choisir son lieu autant que possible, il peut être plus à l'aise en parlant chez lui mais d'autres préfèrent venir dans nos locaux. On réfléchit à l'aspect audiovisuel : comment va-t-on filmer le témoin, de face, de biais, en gros plan ou pas… Des techniciens nous aident. L'important c'est qu'à chaque étape on associe le témoin.

Lorsque nous nous trouvons face au témoin pour l'entretien, nous essayons avant tout de le mettre à l'aise, car c'est tout de même une situation assez intimidante pour lui. On commence l'entretien, et l'on doit bien connaître son sujet, car il faut être capable de rebondir sur les propos du témoin. Quand l'entretien est terminé, le témoin a le droit de demander que certains passages soient coupés, même si nous essayons de le convaincre de la nécessité de les garder. Enfin nous le remercions et pour terminer, le témoin peut nous donner des choses, des objets.

Le travail d'historien devient très difficile parce que nous sommes censés rester éloignés du sujet, alors qu'en tant que militants nous en sommes au contraire très proches. Pour parler de pratiques et de dialogues interculturels, Génériques essaie vraiment d'être entre le monde universitaire et le monde associatif, mais en plaçant toujours l'acteur, c'est-à-dire le témoin, au centre du projet. S'il n'y a pas d'acteur, il n'y a pas de projet.

Xavier de la Selle, directeur du Rize

Je vais dire quelques mots du Rize. C'est une institution très jeune qui a ouvert ses portes au public il y a quatre ans et qui est tout à fait connue dans la région Rhône-Alpes. Je précise tout de suite, parce que la question est souvent posée, que « Rize » n'est pas un sigle, mais le nom d'une rivière qui coulait à Villeurbanne non loin du bâtiment où nous sommes, et dont la ville a décidé de reprendre le nom en le masculinisant.

J'évoquerai deux dispositifs de collecte que je présenterai au point de vue de la méthode. Au passage, je ferai état d'un certain nombre de questionnements, et on verra qu'à travers le prisme de notre expérience encore assez courte, on retrouve les questions abordées depuis ce matin. Le Rize est un projet né au début des années 2000, prioritaire dans le premier mandat du maire de Villeurbanne, Jean-Paul Bret, particulièrement sensibilisé aux questions mémorielles puisqu'il fut en tant que député l'un des artisans de la renaissance de la mémoire du génocide arménien. En 2001, il a souhaité la création d'une institution qui aurait pour vocation de s'intéresser à la mémoire de cette ville, avec une démarche à la fois documentaire, scientifique et culturelle.

Le Rize a été inauguré en février 2008. Après avoir travaillé longtemps aux Archives départementales, j'ai été recruté pour emménager dans ce lieu et le faire vivre, et faire vivre un projet très politique qui reste encore aujourd'hui fortement soutenu par la municipalité et suivi de

près par le maire, réélu en 2008. Nous avons dû nous approprier ce projet qui, à ses débuts, se présentait de manière assez globale. De quoi parlerait le Rize ? Il s'agissait d'un montage institutionnel entre les archives municipales, une nouvelle médiathèque rattachée au réseau des médiathèques de la ville, et des espaces culturels, avec une salle d'exposition, un auditorium et des moyens à la hauteur d'une vraie programmation culturelle. La problématique globale était de donner des clés de lecture de la ville d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Mais nous avons senti la nécessité d'affiner cette problématique pour dépasser le discours de communication, de faire quelque chose qui s'apparente à un projet scientifique et culturel de musée (ce que nous ne sommes pas), et finalement de définir des thématiques qui remettraient au centre l'histoire de Villeurbanne, et plus largement qui tourneraient autour des cultures populaires et ouvrières et des mouvements d'immigration.

La municipalité est marquée depuis une vingtaine d'années par des slogans politiques comme « Tous venus d'ailleurs, tous devenus d'ici », une manière pour elle de valoriser les apports de l'immigration et de tenir un discours positif réitéré sur ce sujet. Dans ce contexte, la question de la place de la diversité culturelle, des apports du peuplement issu de l'immigration de ce territoire urbanisé à l'époque industrielle est devenue pour nous une question centrale ; pas la seule, puisque notre point de départ est notre ancrage territorial et qu'il s'agit bien de travailler à partir du territoire en considérant ce qu'a été son histoire, d'extrapoler à partir des thématiques prioritaires, et de là, toujours en partant de sujets qui ont leur sens dans le territoire de la ville, d'évoquer des thèmes plus larges.

Outre cette question thématique large ancrée dans le territoire, nous avons ressenti l'insuffisance, évoquée ce matin, des sources archivistiques publiques et à plus forte raison des Archives municipales ; nous travaillons aussi avec les Archives départementales, mais en ce qui concerne les ressources locales, produites par la municipalité, il n'y a presque rien. Nous étions face à une béance entre, d'un côté, une volonté politique de valoriser culturellement les mémoires de l'immigration et, de l'autre, des archives publiques quasiment muettes sur cette histoire, un service d'archive assez récent et dépourvu de politique de collecte, et une absence d'archives privées sur l'immigration. Il y avait donc une véritable attente de témoignages. Du point de vue scientifique le projet est solide : nous accueillons tous les ans des jeunes chercheurs en résidence dans le cadre de stages indemnisés, afin d'entretenir un dialogue avec les laboratoires de recherche. Petit à petit se déploient donc toutes les potentialités de ce projet.

Les choses se sont faites progressivement. Nous avons mis en place un dispositif de collecte, c'est-à-dire une organisation qui s'est calée sur la programmation culturelle, en proposant une collecte de récits de vie. Cela s'est fait avec la collaboration et la prestation d'une personne extérieure à notre équipe, une spécialiste de l'enquête biographique, qui collectait des récits de vie dans différents projets avec un savoir-faire relationnel assez précieux. C'était aussi une manière pour nous de travailler avec quelqu'un à la fois dans nos murs et à l'extérieur, en nouant des contacts dans un contexte qui n'est pas complètement institutionnel. Nous fonctionnons à la fois par des appels à témoignages précis liés aux thématiques que nous

abordons dans nos expositions et par le bouche-à-oreille, avec la possibilité de déposer un témoignage en prenant rendez-vous, le dispositif étant déjà en place.

Ces entretiens peuvent aussi être collectifs : parfois les personnes se présentent en groupe ou à plusieurs, parce qu'elles ont une histoire commune. On a aussi fait l'expérience d'entretiens avec des groupes d'enfants qu'on a interrogés, à l'occasion d'une exposition qui s'appelait « Objets migrateurs », projet artistique qui livrait des témoignages à partir de la présentation d'un objet. À ce sujet, je voudrais insister sur le fait que nous n'avons jamais mené pour l'instant de campagne liée à la mémoire de l'immigration au sens strict, ni de collecte de témoignages et de récits de vie d'immigrés ; nous nous sommes toujours nourris de thématiques transversales, en général liées à la programmation de l'établissement. Dans certains cas, elles ont eu un rapport avec la question de l'immigration.

C'est le cas d'un travail que nous avons accompli sur une cité démolie à la fin des années 1970, dans laquelle avaient été relogées une bonne partie des populations algériennes qui habitaient auparavant en ville. C'était devenu un véritable ghetto, pour reprendre une expression d'époque. On avait centré la thématique de l'appel au témoignage sur l'expérience du relogement, sur le fait d'avoir été relogé à plusieurs reprises. L'aire géographique des personnes concernées par ce témoignage n'était donc plus seulement notre territoire, puisque les personnes qui avaient pu y habiter, ayant été relogées, avaient une expérience liée à la mobilité.

Sur ce point, je voudrais soulever une question qui m'est venue ce matin en écoutant les uns et les autres : celle de la recherche des personnes. Notre point de départ étant territorial mais les individus étant mobiles – Villeurbanne, une ville où la plupart des gens a une expérience de migration –, comment les repérer ? Il y a quelques semaines j'ai été contacté par une historienne de Lyon qui, voulant entraîner ses étudiants à la collecte de témoignages, me demandait de lui « fournir » des immigrés. J'ai dû lui répondre que nous n'étions pas des pourvoyeurs de migrants. Cette question est vraiment importante et permet de rebondir sur le slogan politique « Tous venus d'ailleurs, tous devenus d'ici », car on peut y ajouter « et tous repartis ailleurs ». On a tendance à naturaliser les personnes d'origine immigrée et il y a un risque de catégoriser les personnes, d'aller vers elles parce qu'elles sont immigrées.

Pour le moment, notre expérience encore très récente nous permet de dire que s'il est intéressant d'avancer sur ce terrain, il ne faut pas le faire de manière trop frontale, mais plutôt par le biais de thématiques transversales (le relogement, mais aussi le travail, la religion, le sport…). Il existe aussi, parmi les témoins, des gens qui ne sont pas d'origine immigrée récente mais qui évoquent leur relation à la culture migratoire, à la confrontation, au côtoiement avec d'autres personnes. Le récit de vie, s'il reste ouvert, s'il n'est pas trop dirigé, peut apporter beaucoup à la connaissance des migrations sur notre territoire.

Enfin, je voudrais évoquer une dernière expérience qui concerne la musique. Elle se poursuit toujours et a une histoire assez différente, puisqu'elle est issue d'une collaboration avec le Centre des musiques traditionnelles de la Région Rhône-Alpes, avec lequel nous avons noué un partenariat en plusieurs phases depuis l'origine. Cette alliance nous a permis de collecter avec

eux une cinquantaine d'entretiens, plus de 120 heures d'enregistrement, des concerts mais aussi des récits, des paroles, sur le thème des « musiques migrantes ». Cela a donné lieu à une exposition en 2010 et nous avons l'intention de poursuivre sur l'exploitation scientifique et culturelle de ce travail.

Piero Galloro, Université de Lorraine

Je viens de l'université de Lorraine (anciennement Université de Metz). J'insiste, parce que la frontière entre Metz et Nancy date de 1871 et explique des tensions au sein de la Lorraine. C'est une région frontalière : à 40 km de Metz vous avez l'Allemagne, le Luxembourg, et à 50 km la Wallonie belge. Je prends un peu de temps pour poser le contexte, mais c'est extrêmement important, surtout lorsqu'on parle de questions mémorielles.

En 1871, la France perd l'Alsace-Moselle (mais garde la Meurthe). La Moselle est une construction : les Allemands ont récupéré les terres riches du côté de Chateaux-Salins, qu'ils ont intégrées à la Moselle, et ont laissé à la France la zone inculte de Briey : c'est devenu la Meurthe-et-Moselle, la Moselle ayant récupéré un arrondissement de la Meurthe française étant coupée entre une partie francophone et une partie germanophone. Des frontières internes existent et ont bougé. Mais des frontières extérieures, avec le Luxembourg et la Belgique, sont également en jeu. Au moment où les Allemands récupèrent l'Alsace et la Moselle, la Moselle n'a que deux ou trois points forts : les zones agricoles, le textile dans les Vosges qui commence à émerger, le charbon du côté de Forbach, et la zone des De Wendel pour le fer. Quelques années plus tard, quand les Français ont sondé ce que les Allemands avaient laissé, on a découvert ce qu'on appelle le bassin de Briey, qui était à l'époque le plus gros gisement de fer du monde. On a alors vu arriver massivement des migrants depuis les frontières belge et luxembourgeoise.

Les premiers migrants sont des Belges et des Luxembourgeois, mais en Moselle, les Mosellans qui ne voulaient pas rester sous tutelle allemande sont partis à Nancy, pour la plupart, et beaucoup d'entre eux en Algérie. Il y a des centres de colonisation algériens qui ont pris le nom des localités d'où venaient les migrants mosellans. Si j'évoque cette histoire, c'est pour vous dire que nous allons devoir réfléchir à la question : qu'est-ce qu'un migrant, qu'est-ce qu'un immigré, qu'est ce qu'une frontière ? Dans le contexte très particulier et compliqué que je suis en train de décrire, comment interroger un témoin ? Quand je vais avec un interprète récolter la mémoire d'un immigré polonais, l'interprète me dit : « Je n'y comprends rien, il parle russe », et quand je reviens un peu plus tard avec un interprète russe, il me dit : « Je n'y comprends rien, il y a des mélanges avec l'allemand ». De plus l'histoire locale de Lorraine interroge cette question de l'altérité avec le passé colonial alors que nous sommes loin d'être un port comme Bordeaux ou Nantes. L'université de Nancy avait intégré dès le XIXe siècle un « institut colonial », qui formait des cadres pour les colonies. Aucune recherche d'importance n'a été effectuée sur cette question dans cette région. La région a connu un siècle et demi d'immigration, qui a commencé avec les frontaliers, continué avec les Italiens, puis massivement avec des Algériens, des Marocains, des Chiliens, etc. Aujourd'hui, 112 nationalités sont présentes sur le territoire lorrain,

d'après le recensement de 2008 que m'a fourni la préfecture de Moselle mais peu de recherches existent sur ces migrations.

Je suis mal à l'aise de parler devant vous, parce que j'ai de tas de choses à apprendre : tout ce que vous avez évoqué, tous vos dispositifs de collecte, de réflexion, tout ça n'a même pas commencé en Lorraine. Nous n'avons aucune étude, aucune archive. Nous avons bien quatre dépôts d'archives qui regorgent d'informations sur le traitement administratif de la question migratoire, nous avons les archives industrielles des houillères du Bassin de Lorraine qui ont été versées dans le public depuis un an et qui sont d'une richesse absolue. Ce sont des kilomètres et des kilomètres de rayons qui ont été traités par les entreprises aussi bien que peuvent le faire les dépôts nationaux et départementaux. Nous avons les archives de la sidérurgie (Arcelor-Mittal). Mais sur les Luxembourgeois en Lorraine, nous n'avons rien, aucun travail, aucune étude. Sur les Allemands ? Rien. Les Belges ? Rien. Les Polonais ? Rien. Les Asiatiques ? Rien. Nous avons une étude sur les Sénégalais faite par le département de communication. En venant ici pour vous parler de mémoire, je veux vous parler « d'espoir » de pouvoir étudier la mémoire.

Dans les années 1990-2000, une série d'organismes et d'institutions se sont complètement désinvestis de ces questions. Des associations se sont donc posées en acteurs sociaux ; puisque personne ne travaillait dessus, dans un souci de sauvegarde, de volonté de reconnaissance, elles ont commencé à étudier l'immigration. Elles se sont tournées vers l'université. Une association de recherche et d'étude sur la Lorraine industrielle, composée d'étudiants, d'enseignants, de militants associatifs, de militants syndicaux, anciens sidérurgistes, a commencé à recueillir cette mémoire non sous l'angle de l'immigration, mais sous l'angle de l'industrie. C'est par le monde ouvrier que je suis passé pour découvrir les immigrés. Dans ce groupe il y avait Gérard Noiriel ou encore Serge Bonnet, et c'est comme ça que Noiriel a écrit sa thèse sur Longwy, où il explique que dans le monde ouvrier il y a le monde des immigrés. C'est le premier à avoir pointé ce fait. Dans les années 1990 une querelle a opposé les membres de cette association (qui étaient tous des étudiants) et les enseignants de l'université qui se sont rendus compte que les financements qu'ils espéraient pour leurs propres recherches (qui n'avaient rien à voir avec l'immigration) étaient attribués à leurs étudiants. La genèse de la non-visibilité de l'immigration dans une région comme la Lorraine s'explique aussi par la réflexivité que doivent avoir les chercheurs sur leurs propres pratiques. Les étudiants se sont retirés à partir de 1998, et l'association s'est écroulée. Les recherches sur l'immigration ont connu un passage à vide jusqu'en 2005, où le laboratoire de sociologie s'est accaparé l'objet immigration. Cela s'est accompagné du recrutement de deux enseignants (mon collègue Ahmed Boubeker et moi-même) pour travailler sur la mémoire.

Dans les années 2000, tous les associatifs d'un peu partout en Lorraine, fils d'ouvriers italiens, fils d'ouvriers polonais, sont venus nous voir, avec une demande autour du recueil de la mémoire. Cela nous a obligé non pas à multiplier les initiatives (comme vous le faites ici : vous êtes aujourd'hui une sorte de confédération de plusieurs instances, alors qu'en Lorraine il existe plusieurs associations mais pas de centralisation), mais à l'élaboration d'un guide d'entretiens

sur 5 ans, pour poser des questions très simples, chronologiques (où êtes-vous né, comment êtes-vous arrivé ici ?). Nous nous sommes rendus compte que c'était insuffisant car le contexte lorrain, schizophrène, complexifie la question. En Meurthe-et-Moselle, un Mosellan peut être un descendant d'immigré car avant 1918 et pendant la guerre son ascendant était allemand, alors qu'un Algérien né avant 1962 n'est pas un immigré au sens strict de celui qui n'est pas né sur le territoire national. En Lorraine, cette question : qui est immigré ?, est particulièrement aiguë et interroge les catégories sans fondement comme « issus de l'immigration ».

Mon premier entretien m'a marqué : j'étais allé voir un Italien, qui parlait italien parfaitement, et quand je lui ai demandé où il était né, il m'a dit qu'il était autrichien, parce qu'il était né dans le Trentin avant le traité de Saint Germain. Ce sont des choses comme ça qui m'ont fait réfléchir. Faut-il ne comprendre l'immigration que comme une question territoriale ? Il y a des effets de lieu : je me trouve en Moselle, donc j'étais allemand, je me suis sauvé en France en 1871, je suis français. Faut-il recueillir la mémoire de personnes, d'un groupe, d'un réseau ? Malgré les précautions que nous prenons, lorsqu'on interroge un « Mohammed », même si l'on sait qu'il est français il est difficile de ne pas lui poser des questions comme s'il était algérien. Au Luxembourg, où les gens n'ont rien à faire de l'histoire coloniale française, quand ils rencontrent un Français avec un patronyme algérien, ils voient un Français. L'effet de lieu fait que ni les questions ni les réponses ne seront les mêmes. Dans un livre que je viens d'écrire sur les Marocains et les Algériens dans les mines de charbon en Lorraine, je raconte que quand je posais la question à une personne qui travaillait au Luxembourg mais habitait du côté de Forbach, les réponses changeaient énormément. Six mois par an, les Marocains, les Algériens, les Tunisiens viennent en Moselle, six mois par an ils repartent au pays.

Le guide d'entretiens a donc dû se poser la question du lieu, mais aussi du sexe. Bien souvent la femme est restée dans le pays d'origine, quand le mari travaillait en France. On a donc des guides d'entretiens pour les hommes en France, pour les hommes au bled, et pour les femmes restées au bled. On a même des guides d'entretiens pour ceux qui ont changé de nationalité. C'est ce que nous appelons l'effet de segmentation, c'est-à-dire que nous découpons le monde mental de l'immigré. Le guide s'est enrichi de nombreuses questions au fur et à mesure de l'attention que nous portions à ces problématiques ; par exemple : « Avez-vous ramené des plantes de là-bas ? », et c'est comme ça qu'on apprend que des gens cultivent du melon en Moselle, ou des piments, des courgettes. Un Italien m'a même raconté un jour que les graines de courgettes qu'il avait plantées venaient du Brésil par un de ses frères parti là-bas, qui avait envoyé à son cousin à Baltimore des graines qui ont ensuite transité par l'Allemagne avant d'arriver en Moselle. Le guide d'entretiens doit donc faire une centaine de pages et constitue une sorte de protocole de travail.

Nos entretiens ont une dimension intergénérationnelle : nous interrogeons le grand-père, le fils, mais aussi le petit-fils pour comprendre comment se transmettent la mémoire, les valeurs, les codes, l'attachement aux deux pays, ainsi que ce que les immigrés eux-mêmes pensent de leur propre mémoire. En somme, il y a beaucoup de travail à faire, et beaucoup à apprendre.

Ghislaine Glasson Deschaumes

Beaucoup de questions sont soulevées par ces trois interventions, et j'imagine quel casse-tête pour les politiques publiques que la construction de bases de données et de documentation doit représenter ! Les logiques abordées sont intrinsèquement liées et interculturelles : les changements de points de vue, les multiples facettes, les mises en mouvement permanentes à partir des effets de lieu posent la question de l'élaboration de bases de données communes. L'autre aspect abordé tient véritablement « ce que fait la frontière », non pas seulement à l'histoire, mais à la patrimonialisation de l'immigration. C'est une question qu'on a évoquée à propos de l'Aquitaine et qu'on retrouve au travail dans la constitution des collectes. Un troisième élément qui a été brièvement évoqué ce matin et qui mérite peut-être un peu plus d'attention est cette question de l'aller et du retour. Un immigré n'est pas sans relation avec le pays d'où il vient, et il faudrait voir comment ces récits-là servent l'histoire du pays d'origine, ou une histoire *des* migrations plutôt que de l'immigration.

Valentine Loukoumba-Spunga, présidente Intermèdes, Gironde

Je ne suis pas ici en tant que sociologue, mais en tant que présidente d'Intermèdes en Gironde, une association de médiation et de traduction au niveau culturel. Des trois interventions de cet après-midi, celle qui m'a beaucoup parlé, qui m'a réveillée, c'est l'intervention de Piero Galloro. Lorsqu'on vient d'ailleurs, on nous assigne une place, on nous l'impose : « vous êtes migrants », et de notre côté on accepte cette assignation.

Quand Piero Galloro parlait de l'Algérien né en Algérie française, je me disais que la situation est la même pour tous ceux qui sont nés avant les indépendances. Cette problématique n'a jamais été soulevée ni comprise. De plus en plus, les gens arrivés d'anciennes colonies et nés avant les indépendances, qui sont donc nés sur des territoires français, sont bien considérés comme immigrés. Par ailleurs, je trouve que Piero Galloro fait bien d'insister sur la très grande complexité qu'il y a à parler de l'immigration. Pour moi, la problématique est tellement complexe que la solution – je ne sais pas s'il faut en apporter une – demande des points de vue divers, pluriels. On bute toujours là-dessus quand on est chercheur. On a tendance à cataloguer et à assigner des places fixes aux gens. Il faut au contraire penser une mobilité intellectuelle, psychique : on peut sentir que l'on vient d'ailleurs, d'Algérie, du Maroc, du Sénégal, mais en même temps être ici chez soi. Il y a des gens qui ont du mal à saisir cela, à l'accepter. Quand on vient d'ailleurs on est assigné à son pays d'origine, et cela devient évidemment très difficile pour les enfants qui sont nés ici, à qui on demande « Quelle est votre origine ? ». Si on veut avancer, il faut travailler cette question, et arrêter de poser la question de l'origine comme si elle allait de soi.

Manuel Dias

Je voudrais faire deux remarques. Il me semble important de rappeler le professionnalisme des associations. L'image qu'on a des associations est souvent dévalorisante, comme s'il s'agissait de groupes d'amateurs. Il y a au contraire dans les associations une très grande compétence professionnelle.

Je peux en témoigner à partir de ce que j'ai fait ici, mais aussi par rapport à Génériques qui reste une référence. Beaucoup d'opérations qui ont été menées en France se sont inspirées de Génériques, de sa compétence, de sa rigueur.

Ma deuxième remarque concerne le thème du lieu, l'enjeu que représentent le territoire et les frontières, qui sont souvent en mouvement. L'immigrant, d'une façon générale, est dans une logique de nomade. C'est un homme ou une femme qui est souvent amené à franchir des frontières et cette perception des lieux et des frontières qui font partie de son histoire est gérée dans la complexité. On l'a vu ici avec nos amis marocains à Bordeaux : ils ont immigré au moins deux fois, sinon trois, c'est-à-dire que leur relation au pays où ils sont, est une relation chaque fois différente. Cette question du lieu, de la frontière, de la perception du lieu de vie est importante. Je vous félicite pour la prise de conscience par les collectivités locales de l'importance de cette question, on l'a vu tout à l'heure avec l'action des services de l'Etat en Aquitaine, et l'avancée considérable dans la reconnaissance de certaines institutions qui assurent une légitimité ; il y a aussi un travail très important qui est en cours de la part des collectivités locales, essentiellement les départements et les communes. Je pense que la reconnaissance du lieu de vie est importante symboliquement et politiquement, parce que ce qui pose problème le plus souvent, c'est le manque de reconnaissance, en tant que citoyen et tant qu'acteur du lieu où l'on vit.

Xavier de la Selle

Madame Loukoumba-Spunga a dit plusieurs choses qui à mon tour m'ont réveillé, notamment sur le caractère pluriel, qui correspond assez bien au sens que nous donnons à l'action que nous menons. Le mot clé finalement c'est le mot « récit », et tout ce que nous faisons tourne autour de l'idée que l'on essaie de construire un récit partagé du territoire dans lequel on vit. C'est pourquoi nous travaillons à une petite échelle, où les gens ont des histoires différentes, des manières différentes de la raconter et de voir l'histoire commune, mais où ils ont en commun d'être voisins les uns des autres et d'habiter dans le même endroit. Pour nous, collecter des récits de vie n'obéit pas simplement à l'impératif de constituer des sources pour l'histoire ou des collections ; avant d'être une action d'archiviste, c'est une action de médiation, qui consiste à proposer que chacun apporte quelque chose de son histoire. De ce point de vue, nous ne prenons pas en compte la question des origines diverses des personnes mais le seul fait qu'aujourd'hui, au présent, elles habitent sur le même territoire – et on serait content de pouvoir comprendre la complexité de la société qu'elles forment.

Corinne Jouys Barbelin, ministère de la Culture

Je voudrais vous raconter une expérience que nous vivons actuellement à la Mission des Archives, et qui va probablement vous paraître un peu exotique. La mission des archives est un service au sein du ministère de la Culture et de la Communication, attaché au secrétariat général. Son ambition est de sauvegarder la mémoire de l'État, de son administration et de ses établissements sous tutelle. La Mission des Archives du ministère de la Culture existe depuis 1986 ; elle collecte, met en place la politique d'archivage de l'administration centrale et de ses opérateurs, établissements publics, services à compétence nationale. Alors vous allez me dire, c'est très différent de tout ce que vous avez évoqué, et c'est vrai que quand Hélène Hatzfeld m'a proposé de venir participer à votre séminaire, j'étais très interrogative, et puis en vous entendant je me dis que moi aussi j'allais vous parler frontières, moi aussi j'allais parler silence, cloisonnement, difficulté d'interrogation et surtout grande difficulté de collecte, puisque la collecte est au cœur même de notre après-midi.

La Mission des Archives se trouve en difficulté face à un type d'établissement patrimonial dans sa collecte, justement. Les musées, lieux de mémoire par excellence, n'aiment pas trop archiver. Edouard Vasseur, depuis six ans, se heurte à une sorte de fin de non-recevoir très polie, très correcte. La difficulté qu'il rencontre se situe autour du tri et des éliminations. Les musées n'aiment pas éliminer, c'est contre leur culture. Et puis les musées se disent souvent « nous avons chacun une spécificité, et donc il est hors de question que nous soyons traités comme cet autre musée ».

C'est la raison pour laquelle il m'a proposé de venir rejoindre la Mission pour construire une communauté de pratiques. L'idée était de rassembler les musées placés sous le contrôle scientifique et technique de la Mission des Archives, et de les faire réfléchir sur des questions métier, pour les amener à parler de leurs réticences, pour aller au-delà de leurs réticences et pour réfléchir ensemble sur les moyens de sauver leur mémoire. Il y avait de la part de la Mission une vraie incompréhension envers ces blocages, qui reposaient, pour l'essentiel, sur un problème de vocabulaire, comme pour vous. Comment trouver un vocabulaire commun pour une entente commune ?

Il y a un an et demi, alors que je venais de rejoindre la Mission, je fis du porte-à-porte auprès des musées pour interviewer les référents ou correspondants archives, qui sont des personnes désignées comme nos interlocuteurs. Ces correspondants se trouvent souvent fort démunies, et considèrent que cette tâche est une sorte de poids qui les met en marge des autres agents du même musée. Ces gens, qui sont confrontés à une grande solitude professionnelle, se heurtent à des frontières internes. C'est l'un des aspects de l'interculturalité. J'ai rencontré ces personnes et leur ai proposé de rejoindre le groupe de pratiques. Ce dernier s'est ouvert très officiellement, le 21 janvier 2011. Nous avons décidé d'emblée que ce travail durerait deux ans, durant lesquels nous allions mettre en place un vocabulaire commun, aborder de manière communautaire les grandes questions archivistiques afin de partager les mêmes procédures – mais des procédures qui ne visaient pas à laminer toute particularité de ces institutions, mais au contraire à faire

avec, à servir ces particularités. L'objectif était de professionnaliser l'ensemble de ces référents archives, et de composer ensemble des vade-mecum sur des thématiques partagées, comme la communication des documents, l'archivage électronique, la gestion des archives privées au sein d'établissements publics, la valorisation des archives aujourd'hui, l'externalisation des archives, enfin toutes ces grandes problématiques qui animent les archivistes aujourd'hui. Nous sommes aujourd'hui onze musées qui travaillons de concert. Cela marche tellement fort que les membres du groupe refuse toute idée de fin. Le vocabulaire construit ensemble, fonctionne si bien qu'il est devenu notre vocabulaire, mais qu'il va falloir malgré tout le partager avec l'ensemble du personnel des musées. Je vous mentionne cette expérience pour rebondir sur l'idée de tri, d'élimination ; je pense que ce sont également des questions auxquelles vous vous exposez quand vous interrogez, quand vous collectez, des peurs que vous rencontrez très régulièrement.

Laure Blévis

Je vais faire quelques petites remarques très courtes. Je voudrais d'abord rebondir sur le dernier point de la discussion autour de l'intervention de Piero Galloro. Le lien entre l'immigration et la colonisation, c'est un peu ma spécialité, mais c'est vrai que l'enjeu à travers cette intervention, c'est de savoir de qui on parle. J'ai un peu tiqué sur les termes « algérien », « français », pour dire qu'ils seraient différents, dans la mesure où il faut se demander de qui on parle quand on parle d'un immigré. Autant l'on sait précisément ce que veut dire « étranger », et en effet l'Algérien dans la colonisation est français, autant le mot « immigré » renvoie plus à une trajectoire, à un changement de territoire. Et précisément, pendant la période coloniale, les Algériens qui sont en métropole sont pensés, repérés, contrôlés comme étant des migrants, des « émigrés » à l'époque ; ils sont pour l'État français repérés en tant que tels, donc ils ne sont pas si différents des « immigrés » tels que vous les opposiez. Ils sont « français » techniquement, mais pensés comme des « immigrés » par l'État, concrètement.

Est-ce que c'est l'État qui définit l'immigré ? Les chercheurs ? Les démographes ? Les gens eux-mêmes ? On se trouve devant une série de décalages, et dans un processus de collecte ça peut poser problème. Par exemple, lorsque l'on fait des entretiens avec des enfants, on considère qu'ils rentrent dans notre problématique de l'immigration, mais est-ce qu'eux-mêmes se perçoivent comme des immigrés ? On est sur des territoires mouvants et c'est très compliqué, d'où – et je suis d'accord – cette idée qu'on doit adapter nos grilles d'entretien en fonction du cas particulier.

Ce qui me permet de rebondir sur l'accusation de communautarisme des universitaires, que je trouve assez troublante : il me semble évident que si l'on fait des entretiens avec des étrangers, des immigrés, il faut avoir une grille spécifique, pour chaque cas, pour sa trajectoire, etc. Selon qu'on parle de l'Espagne après la guerre civile, du Portugal, on n'a pas la même trajectoire, l'histoire de du pays est différente, et donc l'entretien est différent. Les historiens de l'immigration, c'est vrai, ne faisaient pas de différence entre les pays d'origine des immigrés, mais c'était pour la bonne raison qu'ils travaillaient sur l'État, et du côté de l'État on ne fait pas autant de différence que lorsqu'on parle du point de vue des gens eux-mêmes. Quoi qu'il en

soit, j'étais assez sensible à cette idée selon laquelle dès qu'on commence à creuser, ça devient complexe, on voit des trajectoires différentes, donc les grilles d'entretiens se complexifient.

Une petite question en aparté : est-ce que les historiens se sont réveillés après coup ? Ils ont tellement délaissé la question, mais vous voyant revenir dessus, on a envie d'envoyer des étudiants, on se dit que ce n'est pas possible de laisser un tel terrain en friche.

Louisa Zenoun n'a pas expliqué en quoi consistait le militantisme de Génériques ; j'ai l'impression qu'il s'agit plus d'un militantisme de l'archivisme, de constituer coûte que coûte des archives en amassant des sources pour suppléer l'invisibilité des immigrés dans les archives, avec une volonté de professionnalisme, une façon très rigoureuse de constituer un centre d'archives privées qui ferait parallèle à des lieux publics. Comment le militantisme se rejoue dans l'association avec des lieux partenaires ? J'ai également noté ce que tu disais sur l'importance d'une problématique précise dans l'entretien ; c'est bien là le problème dans la réutilisation par des chercheurs après coup des entretiens collectés : les problématiques changent et il devient difficile de réutiliser un travail fait par d'autres à une autre époque.

Je me posais une question à propos du Rize : qu'en est-il de la réception ? C'est un lieu ancré sur son territoire, on voit bien qu'il y a une volonté politique mais est-ce que ça fonctionne avec les habitants, le public, est-ce qu'on arrive à toucher un grand public ?

Ghislaine Glasson Deschaumes

Tout en répondant aux questions et aux différentes interventions, pouvez-vous nous préciser la manière dont vous traitez la question de la mise à disposition des ressources, de la réception, de l'adresse au public ?

Louisa Zanoun

Nous ne sommes pas des militants archivistes. Les gens qui ont fondé Génériques étaient des anciens militants des mouvements des travailleurs arabes, qui ont combattu pour les droits des étrangers. Ça a commencé avec les Nord-Africains, ensuite ça s'est vraiment élargi à tous les étrangers (droit au logement, droit au travail, droit de rester sur le territoire). Ils ont plusieurs expériences avec des revues, notamment Sans-frontières, à laquelle Manuel a participé. Ils ont monté une exposition en 1989, pour le Bicentenaire de la Révolution française. L'État commençait à écouter un peu ces gens qui parlaient de droit à la mémoire, de la place des étrangers dans la mémoire collective. Ils se sont rendus compte qu'il y avait énormément de sources non exploitées chez les individus, notamment des journaux, et ils se sont demandé pourquoi on n'était pas encore parti de ça, pourquoi on ne les retrouve pas dans les centres d'archives nationaux ou territoriaux.

Générique s'occupe donc de ramasser des archives, de recevoir des dons, de collecter des fonds et de les verser au fonds d'archive. Il y a la collecte, le recollement, les inventaires, les cotes, le tri, puis les bordereaux, les conventions donneurs-prêteurs avec les archives. Pour ce qui est des archives orales, on a parlé un peu de l'amont des sources, maintenant je vais parler

de ce qui se passe après, à savoir le traitement. À ce niveau l'historienne n'intervient plus beaucoup, et s'efface devant les archivistes. C'est le moment du traitement intellectuel des entretiens – on rédige un journal de bord, on fait une fiche analytique assez sommaire, on pense toujours à la restitution de ces sources, à leur valorisation, on rédige une fiche chrono-thématique.

Je vais prendre l'exemple du travail avec Triangle Bleu sur les déportés espagnols. On commence par leur arrivée en France, puis les premières arrestations en 1940, puis les camps (1940-1945), puis l'après-1945. On découpe des séquences. On fait aussi un traitement de la source par témoin, on fait un dossier individuel, et on crée un dossier archivistique de chaque témoin. Puis on rédige la grosse fiche qu'est la fiche par campagne, avec un récapitulatif par entretien. Ensuite c'est le traitement matériel, les métadonnées par enregistrement, la bande-annonce avec la cote du support, et c'est là qu'on fait la cotation, et les copies en CD ou DVD. Nous devons faire attention aux conditions climatiques, parce que même si Génériques n'est pas un centre d'archives, nous nous retrouvons quand même avec des archives chez nous et ce n'est pas forcément sécurisé. Puis nous procédons s'il y a lieu à un montage.

Après le traitement vient le temps de la valorisation, c'est-à-dire de l'extraction des informations pour préparer l'exploitation. Les choses deviennent compliquées parce qu'il y a des témoins qui refusent que leur témoignage soit transmis aux archives. La valorisation ne passe pas uniquement par les centres d'archives, mais aussi par Internet, par le site Odysseo, la base de données des ressources de l'immigration de Génériques (c'est un site gratuit, accessible de partout). On y trouve des sources numérisées, notamment les entretiens avec les anciens joueurs de l'équipe de foot du FLN qui racontent leur histoire. La valorisation, c'est aussi l'utilisation de certains extraits dans un récit historique, construit avec d'autres sources ; c'est des livres, des documentaires, des expositions, physiques ou virtuelles, des revues (par exemple *Migrance*, la revue de Génériques), des colloques avec des universitaires, et enfin la numérisation, l'un des grands projets du ministère de la Culture auquel on participe. Chaque forme de valorisation est validée avec le témoin, avec les personnes concernées.

En guise de conclusion, l'expérience de Génériques c'est de la collecte de témoignages et de sources orales à des fins militantes et scientifiques. Il y a une vraie méthodologie de travail, d'entretien, de traitement des données, de restitution, et le but c'est de changer les perceptions, les représentations des immigrés, d'inscrire les étrangers dans l'histoire nationale et dans les territoires. C'est bien un travail interculturel, puisqu'on travaille avec des chercheurs comme avec des gens sur le terrain, toujours en utilisant des méthodes scientifiques, et en partenariat avec des centres patrimoniaux.

Xavier de la Selle

Pour répondre à la question de Laure, nous ne disposons pas de bonne évaluation de notre public, mais c'est un objectif que nous nous fixons de connaître ce public. Comme le Rize intègre une médiathèque, nous avons attiré très rapidement le public du quartier environnant ; c'est un public très varié. Une partie de notre public profite complètement de notre offre culturelle en assistant aux conférences et en allant aux expositions, tandis que l'autre vient plutôt pour la médiathèque. Par ailleurs, dans un certain milieu universitaire et institutionnel, habitué des expositions, nous avons trouvé une partie de l'effectif de notre public, même si nous avons encore une marge de progression.

Pour nous, le véritable enjeu est de toucher plus en profondeur les populations de la ville. C'est une ville qui compte aujourd'hui 140 000 habitants, donc il y a encore du travail. Pour cela, on privilégie le travail participatif, c'est-à-dire qu'on privilégie la qualité plutôt que la quantité. Quand on a la chance d'être doté d'une équipe compétente, de moyens financiers et d'un bâtiment, faire venir un grand nombre de gens en invitant des personnalités, en organisant des événements qui intéressent beaucoup est très facile. Nous acceptons parfois cette facilité quand nous voulons aborder des thématiques difficiles comme l'histoire ouvrière ou l'histoire de l'immigration, et parvenir à intéresser un public qui n'est sociologiquement pas lié à cette histoire. Nous essayons de travailler de plusieurs manières différentes : en passant par des organismes HLM pour travailler avec des locataires, ou par des centres sociaux, ou encore par des associations. Quel que soit le résultat quantitatif, du moment que nous avons réussi à aller un peu plus loin en touchant d'autres publics, nous considérons que notre travail a été important.

La première étape de ce qu'on pourrait considérer comme étant « l'aval de la collecte » est le moment où l'on explique à la personne qui a fait part de son histoire que son témoignage sera conservé dans une institution publique. En retour, on lui restituera l'enregistrement de son témoignage sur un CD ainsi qu'une « vraie-fausse » autobiographie rédigée par une biographe. Il s'agit d'une transcription fidèle à quelques mots près, légèrement reconstruite, et qui est signée par la personne qui a témoigné. Cela permet de connaître plus rapidement le contenu du témoignage. Ensuite vient la question de la valorisation. Pour revenir sur ce que Jean-François Sibers a dit, le traitement documentaire est une première forme de valorisation. Nous avons intégré la description des témoignages dans la base de données des Archives municipales et nous avons mis en commun les moyens d'indexation qui sont propres aux autres ressources. Tout cela n'est pas tellement compliqué. La valorisation scientifique me paraît beaucoup plus problématique. Même si tous nos documents étaient accessibles en ligne, je doute que les chercheurs et les thésards se précipiteraient dessus pour en faire leurs sujets de mémoire. En revanche, nous pouvons essayer de nouer des partenariats pour susciter des sujets de recherche. Nous sommes en train de chercher un financement pour permettre une thèse en ethno-psychologie à partir d'entretiens que nous avons recueillis.

On peut distinguer les modes de valorisation qui traitent directement les documents sonores. Il est très difficile de mettre du son au cœur d'une exposition, surtout si l'enregistrement est long.

C'est très exigent pour le public de rester un long moment à écouter un enregistrement. Sur internet, en revanche, il y a des possibilités très importantes. Internet permet également de répertorier l'étendue de ce qui a été écrit sur un sujet. Si on peut mettre en ligne le témoignage avec des autorisations, c'est encore mieux. Mais c'est encore un matériau brut. En revanche, je pense que la valorisation qui peut toucher le plus large public passe par des montages, par des fabrications d'objets documentaires. Vous avez évoqué le projet qui n'a pas pu se faire avec France 3 : c'est dans cette direction que nous voulons aller. Nous pourrions par exemple créer des radios ou des webradios pour diffuser des documentaires audio. À ce propos, je vous conseille de vous rendre sur le site d'Arte radio, c'est un des rares sites Internet où l'on prend plaisir à écouter du son. Il y a vraiment une mise en scène, et on y va volontiers parce qu'il y a toujours des choses intéressantes à écouter même si on ne cherche rien en particulier. Il faudrait pouvoir permettre à des publics qui ne recherchent rien de tomber par hasard sur des choses dans lesquelles ils puissent trouver du plaisir et de l'intérêt, sans aller chercher forcément un intérêt intellectuel très fort.

Je voudrais citer des expériences récentes qui ne concernent pas spécifiquement l'immigration mais le théâtre. J'ai entendu une conférence sur l'immigration italienne de l'historien Philippe Videlier. C'était une expérience intéressante : cette conférence était entrecoupée de lectures de témoignages par des comédiens. Nous avons plus récemment expérimenté un projet théâtral : à l'aide de professionnels nous avons monté un spectacle dans lequel les personnes qui avaient fait un récit de vie ont joué les témoignages des autres. Ce spectacle a attiré une cinquantaine de personnes qui se sont retrouvées dans ces témoignages. Il y a beaucoup de possibilités de projets, mais leur aboutissement se fera sur une longue durée. Cela nécessite que l'on poursuive l'effort.

Que fait-on ensuite des liens que l'on a tissés avec ces personnes ? Cette question se pose surtout pour le lien entre les institutions et les témoins. On ne peut pas demander aux personnes qui travaillent dans les institutions d'être toujours militants et actifs. Pour autant, s'engager dans la collecte de témoignages n'est pas neutre. C'est un des aspects qui pose le plus de difficultés car on se retrouve embarqué dans des choses qui n'étaient pas prévues par la profession.

Piero Galloro

Je pense que l'attitude que l'on doit avoir dépend de l'angle que l'on prend pour essayer de capter ce que Bourdieu appelle « l'illusion biographique ». À la suite d'un entretien, on ne connaîtra jamais la vie complète d'un individu, avec toutes ses souffrances et tous ses sentiments qu'il n'a jamais partagés. On ne peut finalement que formaliser en mettant sur papier des éléments qui nous intéressent. Le positionnement qu'aura le chercheur, l'associatif, le militant, le proche vis-à-vis d'un récit de mémoire sera une forme de réification. La façon d'appréhender ces récits dépend aussi des mots que l'on choisit pour en parler. Si, quand on recueille la mémoire de quelqu'un, on nomme cette personne un « immigré », cela sous-tend que l'on se positionne sur le territoire d'arrivée de cette personne. Si l'on dit que l'on recueille la mémoire d'un « migrant », on se place quelque part dans le parcours de vie de l'individu. Mais là

encore, considérer la personne comme un migrant, c'est la réduire à son déplacement spatial. Quelque part, c'est le mot que j'ai utilisé qui me montre l'angle que je prends pour attaquer la question. Ensuite, par rapport aux questions que je me pose, est-ce que je fais quelque chose d'inductif ou de déductif ? C'est bien le positionnement que l'on a qui réduit l'autre à un objet. Et nous pouvons multiplier les angles de vue. Les mots ne sont pas neutres.

Quel angle choisir ? Les sociologues, les historiens, les psycho-sociologues, les linguistes ne voient pas de la même façon l'objet qui est devant eux, un être humain. C'est extrêmement complexe. D'où la question : qui s'occupe de quoi lorsqu'il s'agit de faire des entretiens ? Des militants sont venus pour me parler d'un quartier qui allait être détruit. Ils voulaient collecter la mémoire de personnes qui habitent ce quartier depuis plusieurs années. C'est une question de sauvegarde. Mais s'ils avaient seulement voulu exprimer le fait que ces personnes ne sont pas reconnues, il se serait agi d'une question de reconnaissance. Il faut toujours se demander quel est l'angle, quel est l'objectif, quel est l'enjeu.

Voilà trois exemples de ce que je viens de dire. J'ai écrit un ouvrage avec deux étudiantes qui s'intitule *Mineurs algériens et marocains : une autre mémoire du charbon lorrain.* Nous nous sommes entretenus avec des mineurs algériens et marocains. Ils nous on fait comprendre qu'ils étaient ici mais qu'ils étaient aussi là-bas. J'ai envoyé mes étudiantes en Algérie et au Maroc. C'étaient des sociologues extrêmement brillantes dans leur domaine ; en revanche, elles avaient de sérieuses lacunes en histoire. Quand les gens leur parlaient, ils racontaient tout ce qu'ils avaient vécu dans l'histoire nationale, mais aussi leur histoire personnelle. Mes étudiantes, faute d'une bonne culture historique, faisaient des contre-sens complets.

Inversement, quand la Drac de Lorraine m'a demandé de participer à l'élaboration d'une série d'entretiens avec des femmes pour un ouvrage intitulé *Des mots pour le fer*, comme je n'avais pas le temps de m'en occuper, je l'ai communiqué à un collègue historien. Sauf qu'en tant qu'historien, il n'avait pas la formation sociologique qui permet de poser les bonnes questions. Il induisait les réponses. Par exemple au lieu de dire « Qu'avez-vous ressenti pendant le parcours ? », il disait « Vous avez beaucoup souffert pendant le parcours, n'est-ce pas ? ». Il faut bien comprendre que les mots qu'on utilise ne sont pas neutres et que si l'on n'y prend pas garde, on finit par réifier l'individu qui est en face de nous.

Pour écrire notre ouvrage, nous avons eu 75 entretiens avec les mêmes personnes en France, en Algérie et au Maroc, et nous avons ensuite fait des entretiens avec des gens familiers, puis avec leurs épouses, leurs enfants, pour que nos ressources soient intergénérationnelles. Nous avons interrogé des gens qui ont travaillé avec eux, des mineurs italiens, des mineurs polonais mais aussi des cadres. Au total, nous avons mené environ 200 entretiens qui duraient entre 10 minutes et 8 heures. La question du temps s'est alors posée. Peut-on résumer la vie d'un individu en vingt minutes ou en huit heures ? Combien de temps faut-il pour que l'entretien soit valable ? Ce sont des questions fondamentales.

Nous avons mis à disposition cette mémoire car nous avons signé des conventions avec des associations. Nous avons remis ces entretiens aux Archives départementales avec l'accord des

individus qui le voulaient bien. Certains ne voulaient pas que leur témoignage soit diffusé. D'autres désiraient qu'il soit diffusé plus tard. Il y a eu des conventions individuelles pour respecter la volonté de chacun. Aujourd'hui, une partie de ces entretiens se trouve aux Archives départementales de Moselle. Ils ont été ensuite donnés à des artistes qui en ont fait une pièce de théâtre. Le spectacle s'intitule « Tout un homme » et se joue dans toute la France actuellement. Depuis que le spectacle est en tournée, beaucoup d'artistes viennent nous voir pour nous demander des entretiens, mais quand on leur explique que ces entretiens ne nous appartiennent plus, ils décident de les faire eux-mêmes. Il ne s'agit plus ici d'une volonté de sauvegarder la mémoire, de reconnaître l'existence d'un groupe de personnes, mais il est question de la récupération et de la marchandisation de cette mémoire. Quel type de mémoire cela constitue-t-il ?

Une fois qu'on a bien réfléchi sur le positionnement des uns et des autres, il y a des vecteurs entropiques. Malgré toutes les précautions que l'on prend, il y a toujours des biais. Il y a le biais de la langue. On commence l'entretien en français mais l'enquêté, emporté par l'émotion, se met à parler dans sa langue maternelle. Parfois l'enquêteur ne connaît pas le dialecte des enquêtés, l'émotion ne passe pas. Il y a différents niveaux de langage au sein d'une même langue. En tant qu'universitaire par exemple, j'emploie des mots que beaucoup ne comprennent pas. Quand je pose la question « Qu'est-ce que vous pensez de votre parcours ? » à un chibani de 90 ans, il ne comprend pas le mot « parcours ». Il faut prendre en compte le fait que l'on surplombe parfois l'individu par notre position (en l'occurrence celle de professeur). La langue c'est aussi la manière de parler aux gens. Si je suis un homme, est-ce que je peux interviewer une femme ? Si je suis jeune, est-ce que je peux interviewer une personne plus âgée ? Toutes ces différences peuvent introduire une forme de défiance, d'incompréhension. Je retrouve cette incompréhension avec les membres des associations : quand je m'adresse à eux en tant qu'universitaire, je fais face à une crispation, et quand je leur dis que mon père était machiniste à l'usine à 50 km de là, automatiquement le dialogue se fait.

C'est très compliqué de faire des entretiens parce que tout dépend de ce que l'on veut faire. Ce n'est pas un historien, un sociologue ou un associatif qui peut s'en rendre maître. Il faut créer tout un dispositif qu'on appelle « configuration de recherche », au sein duquel on enlève les barrières. L'observation de configurations de recueil (la nature et la formulation des questions) en dit beaucoup plus sur les questionnements de l'enquêteur que sur l'expérience de l'enquêté. Cela nous donne aussi des indications sur la manière dont le microcosme social s'interroge sur le fait d'être un immigré ou le fait d'être un étranger. Et là les mots utilisés nous donnent des informations sur les manques, les oublis, les zones d'ombre de la société.

Ghislaine Glasson Deschaumes

Ce fut une journée extrêmement dense, qui nous a permis d'ouvrir le faisceau des questions tout autant que le faisceau des esquisses de réponses – restons modeste, les chantiers sont importants. Je retiens l'importance cruciale de ces 4 questions : De qui collecte-t-on la mémoire ? Par qui ? Comment collecte-t-on ? Pour qui ? Et cette dernière question détermine en amont la première.

Les logiques de représentation influencent la collecte et la manière dont on conçoit les modes de valorisation. La demande de collecte est prise entre deux effets conjoints : les effets de gestion et les effets de classement des populations. On a beaucoup parlé cet après-midi des angles d'approche lors de la collecte des témoignages. D'une certaine manière l'engagement constitue aussi une perspective dans ces collectes de mémoire en Aquitaine. Cette nécessité bien signalée d'interroger les positions, les angles choisis pour construire ce travail se rencontre à tous les niveaux du processus, et le choix des mots est encore une fois beaucoup moins innocent qu'il n'y paraît. On remarque également que cette interrogation sur les positions s'étend jusqu'à cet ultime questionnement de Xavier de la Selle : que devient le lien tissé avec les enquêtés ? Y a-t-il un devoir de suite ? Si oui, lequel et sous quelle forme ?. Ces questions sont apparues cet après-midi d'une manière extrêmement forte. En revanche, je reste un peu sur ma faim concernant la question des langues – mais cela fera l'objet, j'espère, d'un séminaire ultérieur.

Agnès Arquez-Roth

Je n'ai pas la prétention de conclure car je pense que la richesse et la densité des échanges de tout ce qui a été dit depuis ce matin ouvre de nouvelles perspectives. Ce premier séminaire national thématique organisé par la Cité dans le cadre de notre collaboration avec le Gis Ipapic, révèle la nécessité de faire connaître des expériences et d'interroger nos pratiques.

On a rarement l'occasion d'approfondir comme on l'a fait aujourd'hui, une expérience telle que le programme de collecte de la mémoire orale en Aquitaine. L'ouverture à d'autres expériences et pratiques, a permis de découvrir et nommer la multiplicité des enjeux. Ces derniers très divers et rappelés tout au long de la journée concernent aussi bien les territoires, les acteurs que les populations, qu'elles soient migrantes ou non. Ils s'inscrivent de façon plus générale dans les débats de société.

J'ai retenu de cette journée le souhait de continuer à réfléchir à la subsidiarité et à la complémentarité des compétences ou des moyens quels que soient les acteurs ou quels que soient les intervenants. Il est important également de diversifier les formes de valorisation, sortir de la hiérarchisation donnée à ces valorisations.

En effet la mission d'animation d'un réseau national confiée à la Cité ne consiste pas seulement à faire une exposition au Palais de la Porte Dorée. Notre objectif est de pouvoir partager les questions et les initiatives avec les acteurs institutionnels, associatifs, universitaires, artistes… pour faire connaître et reconnaître l'histoire de l'immigration et contribuer ainsi à changer le regard sur les populations immigrées et l'immigration.

Dans ce cadre plusieurs séminaires ou rencontres ont été mis en place et contribuent à faire avancer cette réflexion. Il est important de croiser les réflexions de différents groupes de travail ; peut-être les idées de ce groupe trouveront-elles un écho dans un autre séminaire comme celui engagé avec les musées d'histoire en régions, de manière à établir des croisements entre les sujets de réflexion et susciter de nouveaux projets de collaboration.

Pour conclure, il ne faut pas perdre de vue la finalité de ces projets et séminaires qui repose la question des représentations, de ce qui fait société tout comme la question de la participation de la société civile, de la contribution, de la collaboration, de la coproduction entre partenaires.

Xavier de la Selle

Je voudrais insister sur deux points. Le premier point concerne précisément ce rapprochement, cette parenté que j'ai trouvée aujourd'hui entre la manière dont s'est organisé le projet aquitain (la coopération entre des associations, des institutions et des universitaires) et ce qui fonde le Groupement d'intérêt scientifique, qui fait sauter les barrières interprofessionnelles. Ce qui me paraît le plus intéressant est que si des gens sont capables de travailler sur des projets aussi ambitieux, c'est bien que l'engagement dans le projet est des deux côtés (associations/ institutions).

Le second point est que si l'un des enjeux est de tenir le projet dans la durée, il est probable qu'une manière de le nourrir soit d'arriver à prendre des temps de relecture, pas simplement entre les personnes qui ont travaillé dessus, mais aussi à plusieurs échelles. Ces échelles peuvent s'emboîter et ainsi refaire du sens et de la motivation dans les différents projets. Je l'ai vécu en tout cas à titre personnel. Par exemple, des projets municipaux peuvent trouver un écho à l'échelle régionale. Je pense que nous pouvons même imaginer des projets locaux qui trouveraient des réponses à l'échelle européenne.

Manuel Dias

Je voudrais revenir sur la question de l'engagement militaire des immigrés. C'est une question que le Rahmi a proposée à plusieurs reprises mais qui reste à l'état de projet. Le musée national qu'est la Cité n'a toujours pas accepté de faire une exposition sur l'engagement des étrangers dans les guerres aux côtés de la France, mais l'idée n'est pas complètement abandonnée.

Le travail des réseaux régionaux me paraît vraiment important, ne serait-ce que pour donner un nouveau souffle à la Cité. Je pense que c'est dans cette synergie fondamentale que nous pourrons atteindre nos objectifs. Enfin, il faut rappeler une nouvelle fois le rôle décisif des collectivités locales dans ce projet. Aujourd'hui, c'est avec les compétences des réseaux, des communautés de communes, des départements, que nous avons pu le mener à bien. Nous ne pouvons pas amplifier et faire vivre cette dynamique en nous appuyant uniquement sur des services de l'Etat, il nous faut également l'implication des collectivités locales et l'aide de politiques publiques intercommunales, départementales, régionales.

Cahier photos: Loïc Le Loët

« L 814[3] », La longue route des combattants

En passant près de la place Jean Moulin (cela ne s'invente pas) au volant de ma voiture, j'ai pu observer silencieusement une scène qui m'a paru surréaliste: des personnes âgées alignées les unes à côtés des autres en oblique au milieu de la place semblaient attendre quelque chose... Ils ne ressemblaient pas à des SDF ni à quoi que ce soit de connu de ma part... J'étais bloqué dans ma voiture et ne pouvais me renseigner dans l'instant, l'image de ces personnes apparemment âgées, assez insolite est restée gravée dans ma mémoire.

Par la suite j'ai lu un article dans le journal quotidien régional Sud/Ouest, j'ai immédiatement fait le rapprochement et su alors ce qu'ils faisaient à ce moment-là devant moi... et qui ils étaient.
Des Anciens combattants marocains.
Ils attendaient qu'une association caritative vienne leur servir un repas en plein hiver dans le froid!
Par la suite j'en ai rencontré deux dans la rue... après m'être présenté je leur ai demandé comment je pouvais les rencontrer plus tard et s'ils avaient un point de chute... Le Diaconat (Entr'aide protestante) s'occupait d'eux en tant que primo arrivants... Le lieu où s'effectuait cette prise en charge était situé sur les quais du port de Bordeaux... animateur, assistante sociale, secrétaire... plusieurs personnes étaient employées à temps plein.

J'ai demandé au responsable du Diaconat si je pouvais avec mon appareil photographique faire quelques portraits... j'avais envie de témoigner de leur situation, de leur détresse et aussi leur faire comprendre que mon appareil était un ami, ce qu'ils ont vite compris... pas un d'entre eux n'a refusé que je le photographie et plusieurs m'ont demandé de faire et refaire des photographies qu'ils envoyaient à leur famille respective... J'ai passé plus de huit mois de l'année 1999 avec eux. J'y allais le matin parfois il n'y avait pas de primo arrivants, je restais quand même avec ceux qui habitaient sur place. Souvent ceux-ci m'invitaient à prendre le repas de midi en leur compagnie... Nous discutions de l'actualité, de choses et d'autres, de leurs vies souvent. Je me suis fait à l'idée qu'ils ressemblaient à mes grands-parents que je n'ai pas connus.

Au début de ce travail, je ne savais absolument pas que cela deviendrait une exposition ni où ni comment… Seule leur condition m'intéressait et me donnait la force de continuer cette série de photographies à l'aveugle… mais c'est aussi ma façon de travailler.

[3] "L814" est le nom d'un document administratif que les anciens combattants doivent remplir pour ouvrir des droits à la retraite, à condition de résider sur le sol français pour la percevoir. Source: http://s393426941.siteweb-initial.fr

Peu à peu j'ai pris conscience que quelque chose s'élaborait et qu'intuitivement j'avais choisi la bonne solution en faisant ces portraits de près, avec une mise au point sur la pupille... agrandis au format 30 x 40 cm il n'y a que les yeux qui sont nets.

Ils semblent tous nous regarder quelle que soit notre position par rapport à eux et nous demander ce qu'ils font là. Et pourquoi ?

Pour ma part j'ai compris que leur vie, après ce qu'ils ont enduré pendant ces conflits (auxquels ils ont participé et qui personnellement ne les regardaient pas) avait été difficile... Difficile aussi chez eux au Maroc.
Pour moi ils étaient en quête d'identité et nous demandaient, nous demandent encore aujourd'hui une reconnaissance. Nous avons une dette envers eux, jamais nous ne pourrons être assez reconnaissants pour ce qu'ils ont fait. Il ne faut pas oublier que ceux qui viennent réclamer leur dû sont ceux qui sont revenus de toutes ces campagnes. En France, il y a beaucoup de cimetières où des Marocains reposent... Le plus simple serait bien sûr qu'ils restent chez eux auprès de leurs êtres chers et qu'ils perçoivent leur dû sans aucune discrimination...
C'est dans cet état d'esprit que je me suis engagé à faire ce travail, même si je sais que c'est dérisoire, je ne pouvais pas faire autrement que de les regarder...

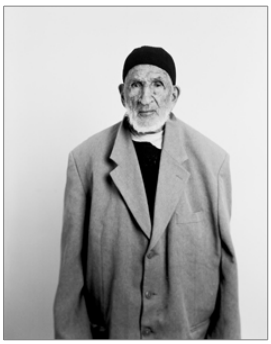

La longue route des combattants

Portraits d'anciens combattants marocains - 2011

Le « milieu » associatif de Bordeaux m'a demandé de collaborer à un programme de collecte de la mémoire orale suivi d'un programme de portraits, initié par la CNHI en relation avec le RAHMI, la DRAC et la région Aquitaine. Avec ces portraits réalisés à la chambre 10 x 12 cm, tirés sur du papier baryté, j'ai voulu que la personne mise en situation de spectateur ait l'impression d'avoir en face d'elle un Homme. Pour arriver à ce résultat j'ai réalisé des tirages au rapport un. Ce qui fait que nous ne sommes pas en face d'un objet (la photographie) mais que nous avons l'impression de nous retrouver en face d'un être humain.

C'était mon souhait de départ et je pense l'avoir tenu. Je n'ai jamais demandé à l'un ou à l'autre de poser devant l'appareil photographique, ils se sont installés naturellement devant, dans le cadre. Lorsque j'ai déclenché pour la prise de vue je me suis mis à côté de chacun, cela renforce (de mon point de vue) la sensation de proximité que l'on éprouve en regardant la personne photographiée. Ils sont aujourd'hui très vieux et restent confinés dans leur chambre respective... Ils attendent.

Dans leurs chambres en couleur cette fois-ci, j'ai photographié nos anciens combattants. J'ai demandé à chacun la permission de photographier le bagage et les chaussures. Bagage que j'assimile à leur sac à dos lorsqu'ils étaient soldats, leurs chaussures aux rangers qu'ils portaient aux pieds en période de guerre et autres. Le bagage donne beaucoup d'informations quant à son propriétaire, les chaussures déformées ou pas en disent autant sur la forme, l'état, le poids supporté par le pied qui est chaussé.

Ils sont là, ils attendent.

J'ai photographié tous les documents qui sont en leur possession et qui se rapportent à cette période de colonisation/décolonisation, du temps des guerres menées par la France. Les cartes de combattants, les carnets militaires, les diplômes et autres attestations... Ce sujet peut défiler à l'aide d'un écran de télévision ou bien être projeté dans la salle d'exposition...

Programme

9h30 Accueil café

10h Ouverture de la journée par Jean-Paul Godderidge, directeur régional des affaires culturelles d'Aquitaine

10h10 Présentation du séminairePar Agnès Arquez-Roth, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Hélène Hatzfeld, Drest2/ministère de la Culture et de la Communication, directrice du Gis Ipapic, Ghislaine Glasson Deschaumes, Institut des sciences sociales du politique/CNRS, codirectrice du Gis Ipapic.

10h30 Le programme de collecte d'archives orales piloté par le Rahmi en Aquitaine par Manuel Dias, président du Rahmi

10h45 Table ronde Retour d'expériences du programme en Aquitaine Avec le Comité Sousa Mendès, l'Association des retraités espagnols et européens de la Gironde, l'Association Alifs, O2 Radio, Loïc Le Loët, photographe et Jean-François Sibers, Drac Aquitaine

Modératrice : Hélène Hatzfeld Discutante: Laure Blévis, enseignante-chercheure, Institut des sciences sociales du politique/CNRS

13h Déjeuner libre des participants

14h30 Les Archives orales de l'immigration en Aquitaine : une voie d'entrée de l'interculturalité dans les politiques publiques, par Jean-François Sibers, Chef du service des collections, de l'information et de la communication, Drac Aquitaine

14h 45 Table-ronde Autres acteurs, autres approches, autres usages ?

- Louisa Zanoun, de Génériques
- Xavier de la Selle, directeur du Rize
- Piero Galloro, maitre de conférences de l'Université Metz-Nancy

Modératrice : Ghislaine Glasson Deschaumes
Discutantes : Corinne Jouys-Barbelin, ministère de la Culture et de la Communication et Laure Blévis

17h15 Éléments de synthèse et conclusions du séminaire

Éléments de synthèse et conclusions du séminaire

Le séminaire de Bordeaux sur la collecte des récits et témoignages oraux de l'immigration s'inscrit dans la continuité du programme de collecte d'archives orales, conduit en 2008 et 2009, coordonné par le Rahmi en partenariat avec la Cité nationale de l'histoire de l'immigration et la Drac-Aquitaine. Cette expérience de deux ans a posé de multiples questions liées aux enjeux de développement en régions mais également de valorisation au niveau national, sans compter l'évaluation des pratiques culturelles et professionnelles. Elle a semblé suffisamment emblématique pour réunir différents acteurs autour de la question de l'émergence de nouveaux fournisseurs de témoignages et récits oraux, ayant leurs priorités propres dans le double champ de la contribution à l'histoire nationale, et/ou territoriale, d'une part, et au patrimoine, d'autre part. Ces expérimentations, productrices d'interculturalité, entraînent-elles des déplacements dans les politiques publiques ? Témoignent-elles d'une nouvelle compréhension du passé et de la société dans laquelle nous vivons ?

Autour de cette question partagée, chacun des acteurs présents a exprimé sa propre attente. Pour la Drac Aquitaine et son directeur, Jean-Paul Godderidge, il s'agit d'intégrer l'immigration en tant que fait historique constitutif de notre société, notamment dans la proposition culturelle des services d'archives, de bibliothèque, de médiathèque, comme dans les programmes éducatifs à visées artistique et culturelle, L'expérience menée avec le Rahmi, à toutes les étapes du projet, s'est révélée être un véritable laboratoire pour ce service déconcentré de l'État, notamment en ce qui concerne la numérisation des données et leur mise à disposition.

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration (Cité nationale) a inscrit dans son projet scientifique et culturel, les missions de connaissance et de reconnaissance de l'histoire et la mémoire de l'immigration, en croisant les approches disciplinaires mais également territoriales. La mise en œuvre de cette ambition et les nombreuses sollicitations de toutes natures émises par les partenaires auprès de la Cité conduisent de fait à des pratiques interculturelles qui mettent parfois en tension cette articulation entre institution nationale et réseau de partenaires sur tout le territoire. Des programmes de collecte ou de valorisation d'« archives orales » ou de témoignages et dons d'objets à la Cité, révèlent la complexité de la mise en œuvre de ces missions. Dans le cadre de son partenariat avec le Groupement d'intérêt scientifique « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles », la Cité nationale a souhaité interroger le programme de collecte de témoignages et d'archives orales conduit en Aquitaine afin d'évaluer les apports de ces pratiques interculturelles et la possibilité de définir ensemble des corpus de méthodes communs qui s'équilibrent entre préconisations transférables d'un territoire à l'autre et nécessité de s'adapter aux contextes historiques territoriaux et politiques. Cette réflexion doit permettre à la Cité de tisser un lien fort et une communication tous publics entre la production d'une offre culturelle singulière et sa finalité en termes de changement du regard porté à l'immigration et aux populations immigrées. Plus largement il s'agit au cours de ce séminaire de mieux cerner également le rôle de la Cité nationale en tant que musée national,

dans les modes participatifs de définition d'un patrimoine et d'une collection de l'histoire et des cultures de l'immigration.

Pour le GIS Ipapic, qui met en avant la complexité des sociétés contemporaines et la nécessité de questionner les grands récits patrimoniaux à cette lumière, l'immigration est un chantier incontournable, même si les enjeux interculturels dans notre société ne peuvent ni ne doivent être réduits à cette seule thématique. En s'impliquant dans la co-organisation de ce séminaire au côté de la Cité nationale, du Rahmi et de la Drac Aquitaine, le GIS Ipapic propose d'apporter ses éclairages et ses modes de questionnement pour construire une réflexion commune et dégager des pistes de travail pour l'avenir. Raconter l'histoire de l'immigration participe de l'ambition d'une mise en commun de l'histoire et de la volonté de mieux comprendre comment cette histoire nous tisse en tant qu'individus et en tant que société. Le patrimoine ne peut plus être porteur d'une identité fermée et construite une fois pour toutes. À partir de l'inscription du patrimoine et de la mémoire dans le présent, qui rend incontournable la prise en compte de la pluralité, le GIS Ipapic s'intéresse à la manière dont les nouveaux acteurs qui émergent dans la collecte des récits et des témoignages oraux produisent du sens et du patrimoine, à partir de la base. Quels effets de perspective, quels effets de traduction cela produit-il ?

Pour le Rahmi, constitué en 2007, il s'agit d'abord de rendre compte du processus ayant consisté à placer les associations au cœur d'un dispositif de collecte de récits oraux de l'immigration, au cœur d'une contribution territoriale à l'histoire de l'immigration et d'une contribution à l'histoire nationale. Sans vouloir rejeter les apports de la recherche scientifique, ce projet témoigne d'une volonté de participer à la fabrique de l'histoire. Il a essentiellement reposé sur la « confiance, la complicité, la solidarité entre les associations et les autres acteurs » (Manuel Dias), grâce auxquelles il a été possible de construire le projet « dans la différence ». Ce travail réalisé pour tous ceux « qui avaient été effacés de l'histoire » (*ibid*) permet à la fois de leur rendre justice et de « montrer que la France est un pays pluriel » (Manuel Dias).

Le séminaire s'est structuré autour de trois constats et de trois séries de questions.

Il y a de nouveaux acteurs des collectes de témoignages et de récits oraux de l'immigration. Chacun paraît développer sa propre méthode. Y a-t-il réellement une multitude de méthodes et que nous disent ces méthodes en termes interculturels ? Permettent-elles de prendre en compte la diversité des paroles, des imaginaires et des représentations ?

Ces nouveaux fournisseurs produisent-ils de nouveaux usages ? La question de la valorisation des matériaux collectés ne se résume pas à leur statut dans les collections patrimoniales. Il s'agit plus largement de s'interroger sur les modalités de leur mise à disposition, sur l'intérêt qu'elles représentent pour les chercheurs comme pour les citoyens.

Ces nouveaux usages créent-ils de nouvelles compréhensions de l'histoire de l'immigration, ainsi que de l'histoire nationale ?

Conclusion de la première partie

Centrée sur l'expérience coordonnée par le Rahmi depuis 2008, à savoir la collecte de témoignages oraux de l'immigration en Aquitaine sur le thème de l'engagement, la première partie du séminaire a appréhendé celle-ci par un récit et une analyse à plusieurs voix, réunissant les acteurs de la collecte et les institutions partenaires, avant une discussion plus large.

Il s'agissait en premier lieu d'interroger le processus lui-même, ce qui a été partagé, ce qui a pu faire difficulté aux différentes étapes du projet, d'éclairer ensuite les implications du geste de collecte orale, les formes de conservation et de transmission qu'il induit, et de réfléchir enfin aux potentiels de reconnaissance par la société du rôle historique des immigrés dans l'histoire française. Une des singularités de l'expérience en Aquitaine tient au choix qui a été fait de conduire l'ensemble du projet de collecte au sein des associations représentées, en partant du constat que celles-ci étaient seules en capacité de construire une relation de confiance susceptible de faciliter le témoignage.

Ce choix de la proximité est présenté par les acteurs comme une ressource supplémentaire pour le projet, car il a permis de rassurer les témoins sur le sens de la collecte et sur son utilisation future. La participation des témoins à des rencontres en milieu scolaire a été, à cet égard, déterminante pour construire l'expérience comme une contribution à l'histoire et comme une ressource pour le lien entre les générations.

La Cité nationale notamment grâce à l'investissement de Laure Pitti[4], et la DRAC Aquitaine ont participé activement au projet, avec la mise en place d'une recherche-action-formation pour les enquêteurs. L'expérience se distingue donc d'une démarche universitaire. Deux aspects justifient cette méthode : le sentiment d'urgence citoyenne à l'égard d'un travail de mémoire qui reste à faire *(« Si l'on ne tient pas compte de la charge humaine qu'il y a derrière l'histoire, elle reste très difficile à comprendre, et à mettre en lien avec le présent. » Eduardo Bernad)* et l'importance de l'affect pour la constitution et la mise en résonance de ce fonds documentaire *(« Nous avons expliqué qu'il y a des générations qui ont besoin d'avoir une idée de ce qui s'est passé il y a des années de cela ; que nous étions là pour reconnaître la contribution des immigrés dans la société française, et qu'il n'était pas question que personne n'en parle. Mais outre la reconnaissance, l'enjeu était aussi d'écouter ce qui est pour ces personnes une revendication, une réclamation de droits ». Abdelah Ahabchane, directeur d'O2 Radio)*

[4] Laure Pitti, Sociologue, maître de conférence à Paris 8

La mise en œuvre d'une articulation entre le niveau national et régional est au cœur de cette expérience et n'est pas sans rappeler la demande des partenaires, notamment associatifs, dans les instances de la Cité. Cette articulation, au-delà de la question territoriale, interroge non seulement les relations entre histoire nationale et histoire de l'immigration, ou encore mémoire et histoire de l'immigration mais implique également des acteurs de nature très diverse. La recherche/action/formation qui a accompagné le projet est un exemple de ces tentatives d'articulation et d'un nouveau mode de questionnement et de pratiques.

Centré sur l'engagement militaire et/ou politique des immigrés espagnols, portugais, sénégalais, marocains, le questionnaire d'enquête a varié selon que les témoins avaient été, ou non, militaires. Le dénominateur commun est une interrogation sur le parcours d'engagement, avec des questions simples sur « l'avant » et « l'après », et sur ses recoupements avec le parcours d'immigration (circonstances de l'arrivée en Aquitaine, par exemple). Les entretiens, construits à partir d'une grille de questions et d'une méthode convenue au préalable, n'ont cependant pas été enserrés dans un format préétabli. Leur durée et leur contenu ont varié selon les personnes, selon qu'elles étaient arrivées en France depuis longtemps ou non, selon l'acuité de leur mémoire, etc.; ils duraient entre trente minutes et une heure. Tenus par un double souci de faire œuvre de mémoire et d'inscrire cette collecte en tant que contribution à l'histoire nationale, les enquêteurs ont dû en permanence veiller à la contextualisation des récits qui leur étaient faits, pour conduire les entretiens. Leur connaissance « intime » de l'histoire relatée (par le biais de la famille ou de l'association) est présentée comme un atout pour ce faire.

En lien avec la question de l'oralité des témoignages, les participants au projet ont fait apparaître trois types de difficultés engageant la question de la compréhension. D'une part, à l'issue de leur formation avec Laure Pitti, missionnée par la Cité nationale, les collecteurs ont dû faire un premier travail de traduction pour présenter le projet aux futurs témoins : « nous avons utilisé nos mots, ceux du secteur associatif » (Anne-Cécile Godard, Association du lien interculturel, familial et social). D'autre part, les entretiens ont été inévitablement, pour beaucoup d'entre eux, marqués par la circulation entre les langues et les questions de traduction : le passage d'une langue à l'autre suivant les états émotionnels du témoin, déstabilisant l'enquêteur ; le recours à un interprète, vécu souvent comme un frein à l'échange direct avec le témoin ; la nécessité, en aval, de prendre en compte la question de la langue au moment de la description et de l'indexation des matériaux. Enfin, la transcription écrite des entretiens a été perçue comme difficile, compte tenu des arbitrages qu'elle suppose entre le maintien de l'esprit de l'entretien, avec ses silences, ses hésitations, et le souci de la clarté, notamment à des fins pédagogiques, mais qui appelle un travail de réécriture.

Les finalités du projet et ses acteurs, la méthode choisie, hors du cadre universitaire, ont nécessairement déterminé les solutions proposées par la Drac Aquitaine et les services d'archives départementaux pour traiter les matériaux de la collecte. C'est ainsi que la solution d'un dépôt, plutôt qu'un versement aux Archives départementales, a été choisie, afin de

préserver la position des associations dépositaires comme « acteurs de leur mémoire » (Jean-François Sibers) : « Il y a une prise de possession de sa propre mémoire par un groupe humain, qui décide d'en faire de la mémoire collective. » (ibid.) et cela « appelle une réponse politique » plutôt que technique.

L'objectif des pouvoirs publics a été de contribuer à la mise à disposition des informations sur le site du Rahmi et de les rendre accessibles notamment via le portail de la Banque Numérique du Savoir en Aquitaine. Il a fallu pour cela prendre en compte l'hybridité du corpus (enregistrements sonores, portraits photographiques de Loïc Le Loët, documents produits par des universitaires, etc.) et lier ces données entre elles par l'indexation. Il a fallu en outre, pour mettre en relation ces collectes avec d'autres documents, en éclairer tel ou tel aspect, les contextualiser. « En somme, le même corpus a été traité deux fois : une première fois pour être déposé convenablement aux Archives, et une seconde fois pour être constitué en base de données. » (Jean-François Sibers)

La recherche d'un vocabulaire, d'un thésaurus pour traduire la spécificité de ce corpus a également été un chantier important. Il a fallu prendre en compte la diversité des usages (dépôt à la médiathèque de la Cité nationale, accès via une base interrogeable à distance inscrite dans un rapport au territoire et à ses habitants), qui entraîne des options différentes en termes de traitement de l'information et d'indexation.

Dans cette phase du travail, la question de la langue s'est manifestée comme un enjeu de taille pour le traitement des données. Pour les entretiens qui avaient été menés dans deux langues (français et arabe, par exemple), les réponses apportées différaient suivant la langue et « les données ont été traitées deux fois, parce qu'elles représentent deux réalités relatives à deux substrats linguistiques. » (Jean-François Sibers).

A partir de travaux menés au sein de chaque association, ce travail collectif a ainsi permis aux associations impliquées « d'avoir une vue d'ensemble » (Manuel Dias), de prendre conscience que « ces témoignages n'étaient pas la propriété d'un groupe, d'une association ou d'un spécialiste» (ibid.). Ces corpus font-ils pour autant patrimoine commun au plan national ? Il semble bien que les questions d'indexation des corpus oraux de l'immigration dans un thésaurus qui pourrait être commun à la médiathèque de la Cité nationale et aux archives départementales posent des problèmes qu'il faudra, à terme, formuler et traiter. « L'interculturalité et le changement de regard ne sont pas assez affirmés pour qu'on arrive à inscrire la totalité de ce programme dans les inventaires de collections d'un musée national. Il faut parvenir à diversifier les modes de valorisation avec par exemple les collections d'études, ou documentaires, dans le musée ou à la Médiathèque. Ceci repose la question du statut des témoignages. » (Agnès Arquez-Roth, Cité nationale)

Pour Laure Blévis (Université de Paris Ouest Nanterre La Défense et ISP), de telles enquêtes sont importantes pour les historiens et les sociologues qui, travaillant sur l'immigration, partent

en général des archives écrites ; or, il s'agit avant tout des archives créées par l'administration, des archives d'État, des archives policières, etc. C'est pour cela que l'histoire de l'immigration a d'abord et avant tout été une histoire de l'État français. « Le point de vue des étrangers eux-mêmes est souvent l'angle mort. » (Laure Blévis)

En ce qui concerne la réutilisation de ces matériaux oraux, la question n'est pas l'objectivité des entretiens, car un entretien, en tant qu'il est une réalité sociale, n'est jamais objectif, mais plutôt celle des modalités de constitution et de traitement du corpus (éléments conservés, éléments éliminés, manière dont les entretiens se sont déroulés, etc.) Tout cela participe du corpus et facilite l'utilisation par le chercheur de tels matériaux.

En définitive, Hélène Hatzfeld a souligné que le projet conduit par le Rahmi et ses partenaires a opéré un ensemble de déplacements, il a remis en cause des approches qui sont souvent extrêmement cloisonnées, et les aller-retour entre des termes différents, comme récits, témoignages, archives orales, est en soi significatif. Le processus mis en place, fondé sur la confiance, sur la prise en charge par les acteurs eux-mêmes de la constitution de leur mémoire, de la collecte à la rencontre avec les lycéens, est également important pour faire bouger les lignes : « On ne peut pas rester figé dans nos méthodes respectives.

Conclusion de la deuxième partie

L'objectif de la deuxième partie du séminaire était de mettre en perspective la collecte de récits et témoignages oraux de l'immigration conduite par le Rahmi avec d'autres expériences, de niveau national ou local : celle de l'association Génériques, celle du Rize sur le territoire de la ville de Villeurbanne, celle de l'université de Lorraine, à Metz et Nancy. Deux points d'entrée étaient proposés : qu'en est-il des conditions de la collecte de témoignages oraux (les acteurs, la méthode, le cahier des charges, les questions liées à la langue, etc.) ? Comment les ressources ainsi collectées sont-elles mises à disposition (pour qui, pour quoi, pour quels usages) ? À travers l'exposé des différentes expériences, l'objectif était de tenter de répondre à la question de savoir si les nouveaux fournisseurs créent de nouveaux usages.

Fil rouge de la journée, le questionnement interculturel est mobilisé pour se demander si ces nouveaux acteurs et leurs pratiques conduisent à une « nouvelle politique et philosophie de la relation, pour reprendre la perspective d'Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau » (Ghislaine Glasson Deschaumes). « L'interculturel n'est pas tant un terme abstrait, aux significations cachées, qu'un mode de questionnement qui nous permet d'aborder la notion de relation sans faire l'impasse sur la différence, sur ce qui résiste à la compréhension, à la traduction, mais sans être non plus paralysés par la question de la différence. » (ibid).

L'association Génériques est une association créée en 1987 par des militants immigrés, mais qui, dès le début, a été associée aux milieux universitaires. Pour Génériques, les sources orales et les sources écrites se complètent, s'éclairent les unes les autres, ce qui n'est pas toujours la position des historiens universitaires. Dans la collecte de témoignage, l'association veille à

définir la problématique, puis définit une méthode, choisit des témoins, et s'engage enfin dans une « préparation intellectuelle de la campagne » de collecte (Louisa Zanoun). Le mode d'entretien est défini à la fin de ce processus, et les témoins sont associés à chaque étape. Génériques ne s'interdit pas de collecter des traces matérielles (photographies, médailles d'anciens joueurs de football de l'équipe du FLN, etc.) Génériques essaie vraiment d'être entre le monde universitaire et le monde associatif, mais en plaçant toujours l'acteur, c'est-à-dire le témoin, au centre du projet.

La démarche du Rize est à la fois documentaire, scientifique et culturelle. Il s'agissait initialement, avec la création de ce centre, de donner des clés de lecture de la ville d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Mais l'équipe a amorcé une démarche plus ouverte sur la population et son histoire, qui s'apparente à un projet scientifique et culturel de musée (ce que le Rize n'est pas). Pour conduire ce projet, l'équipe du Rize s'est confrontée à une insuffisance des sources archivistiques publiques et à plus forte raison des Archives municipales. « Nous étions face à une béance entre, d'un côté, une volonté politique de valoriser culturellement les mémoires de l'immigration et, de l'autre, des archives publiques quasiment muettes sur cette histoire, un service d'archive assez récent et dépourvu de politique de collecte, et une absence d'archives privées sur l'immigration. » (Xavier de la Selle).

Le dispositif de collecte mis en place est calé sur la programmation culturelle thématique et consiste en une collecte de récits de vie, conduite en la collaboration avec une personne extérieure à l'équipe, une spécialiste de l'enquête biographique (appels à témoignage, bouche-à-oreille).

Le Rize n'a pas mené jusque-là de campagne sur la mémoire de l'immigration au sens strict; il privilégie des thématiques transversales, en général liées à la programmation de l'établissement.

Un des risques que le Rize souhaite éviter est l'assignation des personnes à l'identité d' « immigré ». « Il existe aussi, parmi les témoins, des gens qui ne sont pas d'origine immigrée récente mais qui évoquent leur relation à la culture migratoire, à la confrontation, au côtoiement avec d'autres personnes. » (Xavier de la Selle).

De même que le Rize a été confronté à une « béance d'archives », il n'y a en Lorraine aucune archives, aucune étude, hormis pour ce qui est du traitement administratif de la question migratoire et des archives industrielles des houillères du Bassin de Lorraine. « En venant ici pour vous parler de mémoire, je veux vous parler « d'espoir » de pouvoir étudier la mémoire. » (Piero Galloro)

En Lorraine, on ne peut appréhender l'enjeu d'une collecte de la mémoire de l'immigration sans prendre en compte la réalité d'un territoire, marqué par la frontière. La situation transfrontalière et l'histoire de la Lorraine font que l'on doit sans cesse s'interroger sur ce qu'est un migrant, un immigré, mais aussi questionner sa propre position et son propre regard à l'égard du témoin que l'on souhaite interviewer. La collecte de témoignages et récits oraux de l'immigration en Lorraine

appelle à réfléchir aux effets de lieu. « L'effet de lieu fait que ni les questions ni les réponses ne seront les mêmes. » (Piero Galloro) Le guide d'entretien réalisé par l'équipe de l'université de Lorraine est démultiplié, en fonction des situations (le lieu, le sexe, la nationalité, etc), découpé en fonction du monde mental de l'immigré, et il y a là un « effet de segmentation ». Les entretiens ont une dimension intergénérationnelle : le grand-père, le fils, mais aussi le petit-fils sont interrogés pour comprendre comment se transmettent la mémoire, les valeurs, les codes, l'attachement aux deux pays, et ce que les immigrés eux-mêmes pensent de leur mémoire.

Est-ce l'État qui définit l'immigré ? Les chercheurs ? Les démographes ? Les gens eux-mêmes ? Laure Blévis a souligné une série de décalages qui, dans un processus de collecte, peuvent poser problème. On est sur des territoires mouvants, et cela implique d'adapter les grilles d'entretien en fonction du cas particulier.

Xavier de la Selle a fait valoir que le point commun de tous ces acteurs est de construire un récit partagé du territoire dans lequel ils vivent. C'est un travail à petite échelle. Mais il s'agit moins d'une action archivistique que d'une action de médiation consistant à proposer que chacun apporte quelque chose de son histoire.

Les logiques abordées avec ces trois situations sont liées entre elles, tant du fait du défaut initial de sources, qu'il faut venir combler par la collecte, que du point de vue interculturel : les changements de points de vue, les multiples facettes, les mises en mouvement permanentes de l'enquêteur et de l'enquêté à partir des effets de lieu posent la question de la restitution de cette complexité pour la société et de sa transcription dans des thesaurus appropriés. L'autre question posée ici, et qui intéresse particulièrement le GIS Ipapic et la Cité nationale, est véritablement « ce que fait la frontière » à la patrimonialisation de l'immigration. Un troisième élément tient à la place faite (ou non), dans le paysage mental de la collecte, à la question de l'aller-retour entre les deux pays. Un immigré n'est pas sans relation avec le pays d'où il vient, et il faudrait voir comment ces récits-là i alimentent l'histoire du pays d'origine, ou encore comment ils donnent lieu à une histoire *des* migrations plutôt que *de* l'immigration. Enfin, il ressort avec force que l'assignation à l'identité « immigrée » ne permet pas d'appréhender la complexité et les réalités plurielles d'une existence, pas plus qu'elle ne permet de comprendre les facettes complexes de l'immigration ainsi son rôle dans l'histoire sociale et politique de la France.

En conclusion du séminaire, Ghislaine Glasson Deschaumes a souligné quatre questions qui cristallisent les réflexions menées ou à poursuivre. De qui collecte-t-on la mémoire ? Par qui cette collecte est-elle conduite ? Comment et où ? *Last but not least*, pour qui ? Et cette dernière question détermine en amont les trois autres.

Les logiques de représentation influencent la collecte et la manière dont on conçoit les modes de valorisation. La demande de collecte de témoignages et récits oraux de l'immigration est toujours prise entre deux effets étroitement liés : ceux de la gestion et du classement des populations. D'où la nécessité bien signalée dans le séminaire d'interroger les positions, les angles choisis pour construire le travail, de réfléchir aux aspects langagiers, du choix de la langue à celui des mots qu'on emploie. Ce regard critique sur les positions de chacun s'étend

jusqu'à l'ultime question de savoir ce que devient le lien tissé avec les enquêtés. Y a-t-il un devoir de suite ? Si oui, lequel et sous quelle forme ?

Logiques de représentation et habitudes de catégorisation influent aussi sur la conception de thésaurus appropriés, sur les choix d'indexation et de classement, lorsqu'on prépare la mise à disposition des collectes via des banques de données interopérables. Quelques points clés doivent être soulignés à cet égard : une ressource n'est rien sans son traitement. Le traitement est toujours politique, jamais seulement technique. Le corpus n'est jamais clos, n'est jamais fixé, et cette mise en mouvement permanente est aussi un des défis du numérique. L'interopérabilité n'est pas pensable sans une logique de coopération. Ce n'est pas, là non plus, qu'une affaire technique, c'est bien une affaire politique, au croisement de l'ensemble des acteurs publics et des collecteurs. Cependant, il y a une très forte puissance de légitimation dans cette action d'indexation et de mise en interopérabilité des matériaux collectés, qu'il conviendrait de questionner. De même, un chantier de réflexion devrait être poussé sur les questions de définition des thesaurus, des normes à faire prévaloir, etc.

Pour Agnès Arquez-Roth enfin, il importe de découvrir et de nommer la multiplicité des enjeux, comme le séminaire l'a fait. Il s'agit d'enjeux de société, qui concernent aussi bien les territoires que les acteurs et les populations, qu'elles soient migrantes ou non. Même si la Cité nationale est par mission dans une approche centrée sur la migration et les migrants, elle ne vise pas à isoler les migrants, elle vise à intégrer l'histoire des migrants dans l'histoire nationale commune. Le séminaire a également montré l'importance de diversifier les formes de valorisation, en contrepoint de la hiérarchisation qui prévaut trop souvent.

Xavier de la Selle a quant à lui insisté sur le rapprochement, la parenté entre la manière dont s'est organisé le projet aquitain (la coopération entre des associations, des institutions et des universitaires) et ce qui fonde le Groupement d'intérêt scientifique Ipapic, qui cherche à lever les barrières interprofessionnelles. Le plus intéressant est que, si des gens sont capables de travailler sur des projets aussi ambitieux, c'est bien que l'engagement dans le projet est des deux côtés (associations/ institutions). Pour des projets inscrits dans la durée, comme ceux évoqués dans le séminaire, prendre le temps de la relecture à plusieurs échelles est également important. Ces échelles peuvent s'emboîter et ainsi refaire du sens et recréer de la motivation dans les différents projets. C'est dans cette synergie fondamentale que nous pourrons atteindre nos objectifs.

Ghislaine Glasson Deschaumes

Avec la participation d'Hélène Hatzfeld, Mikael Petitjean et Agnès Arquez-Roth

Liste des participants

AHABCHANE	Abdelah	O2 Radio, directeur cshfloirac@wanadoo.fr
ARGOD	Pascale	IUFM d'Aquitaine pascale.argod@iufm.u-bordeaux4.fr
ARNAUD	Reymond	Rahmi reymond-arnaud@numericable.fr
ARQUEZ-ROTH	Agnès	Cité nationale de l'histoire de l'immigration, directrice du Réseau agnes.arquez-roth@histoire-immigration.fr
BEAUFORT-LANCELIN	Catherine	Mairie de Bordeaux, Direction générale de la vie sociale et de la citoyenneté
BERNAD	Bernardo	Association des retraités espagnols et européens, Président edouard.bernad@orange.fr
BLEVIS	Laure	Maître de conférences, sociologue, Université de Nanterre/ISP lblevis@u-paris10.fr
BONNEFON	Charlotte	Association La Métive charlotte@lametive.fr
BOUSSAGUET	Sandra	Drac Aquitaine sandra.boussaguet@culture.gouv.fr
CAILLABET	Geneviève	La mémoire de Bordeaux memoiredebordeaux@orange.fr
COQUELIN	Sophie	Institut occitan d'Aquitaine s.coquelin@in-oc.org
DARRIEULAT	Olivier	Historien, maître de conférences à l'Université d'Oslo darrieulat@yahoo.fr
DE LA SELLE	Xavier	Le Rize, directeur xavier.delaselle@mairie-villeurbanne.fr
DELMAS	Marie-Alexia	Ville de Bordeaux, DGUSC marie.alexia.delmas@gmail.com
DELORT	Jean-Luc	Conseil général de Dordogne, DEC jl.delord@dordogne.fr
DIAS	Manuel	Rahmi, président mdias33@free.fr

DUBOIS	Emmanuelle	Rahmi, chargée de mission emmanuelle.dubois@rahmi.fr
GALLORO	Piero	Historien et sociologue, maître de conférences à l'Université de Lorraine galloro@univ-metz.fr
GENESTE	Pascal	Archives départementales de la Gironde p.geneste@cg33.fr
GLASSON DESCHAUMES	Ghislaine	Co-directrice du Gis Ipapic gglasson-des@u-paris10.fr
GOBERT	Baudoin	Archives départementales de la Gironde b.gobert@cg33.fr
GODARD	Anne-Cécile	Alifs alifs.cultures@orange.fr
GODDERIDGE	Jean-Paul	Drac-Aquitaine, directeur jean-paul.godderidge@culture.gouv.fr
GONZALEZ VALENCIA	Daniel	Musée d'Aquitaine, responsable du service culturel d.gonzaez@mairie-bordeaux.fr
HATZFELD	Hélène	Ministère de la Culture et de la Communication Directrice du GIS Ipapic helene.hatzfeld@culture.gouv.fr
HEINIGER-CASTERET	Patricia	Université de Pau, laboratoire ITEM patricia.heiniger-casteret@univ-pau.fr
HERLEMONT-VENUAT	Clarisse	Archives départementales des Landes clarisse.herlemont-venuat@cg40.fr
JOINEAU	Vincent	Docteur en histoire, post-doc, Bordeaux III joineau.vincent@orange.fr
JOUYS BARBELIN	Corinne	Ministère de la culture et de la communication, Mission des Archives corinne.jouys-barbelin@culture.gouv.fr
LATASTE	Laure	Amicale des Anciens guérilleros espagnols en France laure.flamenco@orange.fr
LAVAUD	Patrick	Nuits Atypiques de Langon lavaudpatrick@gmail.com
LE LOET	Loïc	Photographe indépendant loicleloet@gmail.com

LEMEE	Carole	Université Bordeaux II, département anthropologie carolelemee@yahoo.fr
LOUKOMBO-SENGA	Valentine	Sociologue, Intermed Gironde vlook@sfr.fr
MANDOUZE	Daniel	Agence Arcus, direcreur danman12@club-internet.fr
MBOLO	Jean-Marie	mbolo20022002@yahoo.fr
MILOT	Cécile	Archives départementales Lot-et-Garonne ce.milot@cg47.fr
MOREAU	Brigitte	Drac Aquitaine brigitte2.moreau@culture.gouv.fr
NADAU	Sylvain	Drac Aquitaine sylvain.nadau@culture.gouv.fr
PETITJEAN	Mikaël	Cité nationale de l'histoire de l'immigration, chargé de mission mikael.petitjean@histoire-immigration.fr
SIBERS	Jean-François	Drac Aquitaine jean-francois.sibers@culture.gouv.fr
TRESSOS	Marie	Promo-Femmes St Michel marietressos@yahoo.fr
VANDORPE	Thibault	Cobalt informatique, gérant thibault@cobalt-informatique.com
VATICAN	Agnès	Archives municipales de Bordeaux archives@mairie-bordeaux.fr
WADBLED	Pôleth	Mémoires plurielles, région Centre wadbled@mémoiresplurielles.fr
ZANOUN	Louisa	Génériques l.zanoun@generiques.org
ZVENIGORODSKY	Camille	Drac-Stap47 camille.zvenigorodsky@culture.gouv.fr

© GIS Ipapic 2013